

Pouillés des diocèses anciens
compris dans le diocèse
actuel de Nîmes / par E.
Goiffon

Goiffon, Étienne (1827-1905). Fonction indéterminée. Pouillés des diocèses anciens compris dans le diocèse actuel de Nîmes / par E. Goiffon. 1900.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».
- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

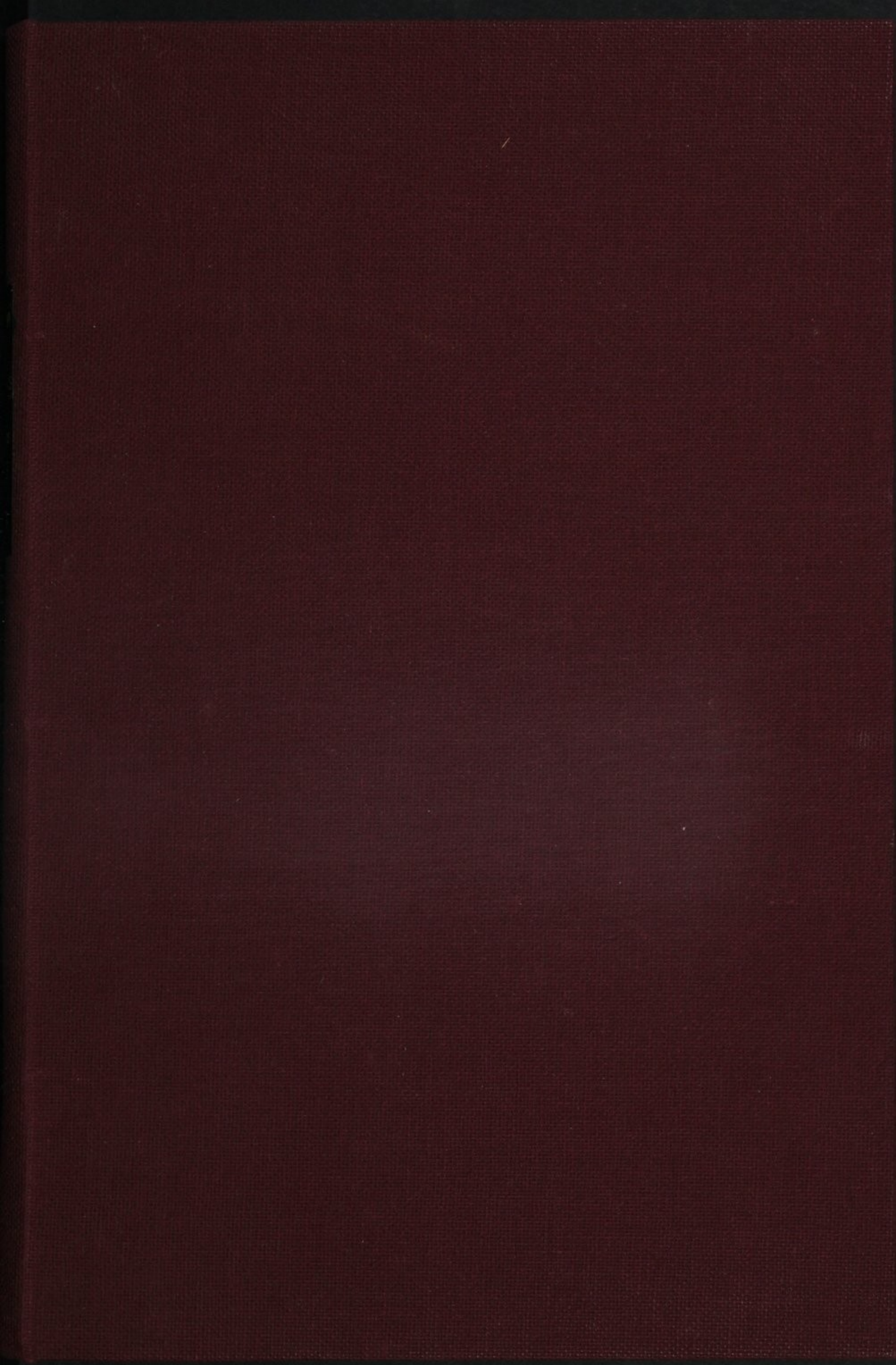
- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.
- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

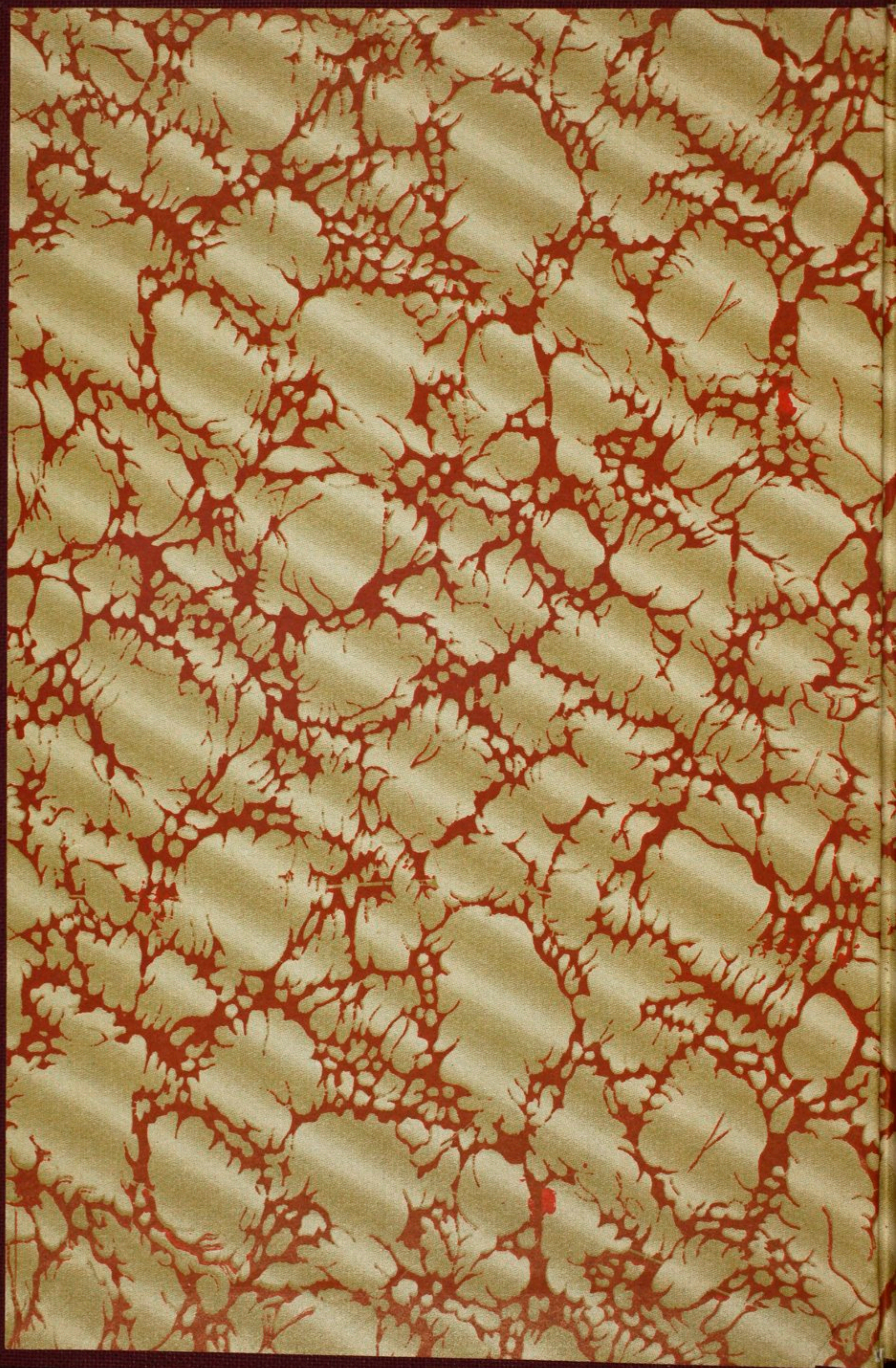
4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

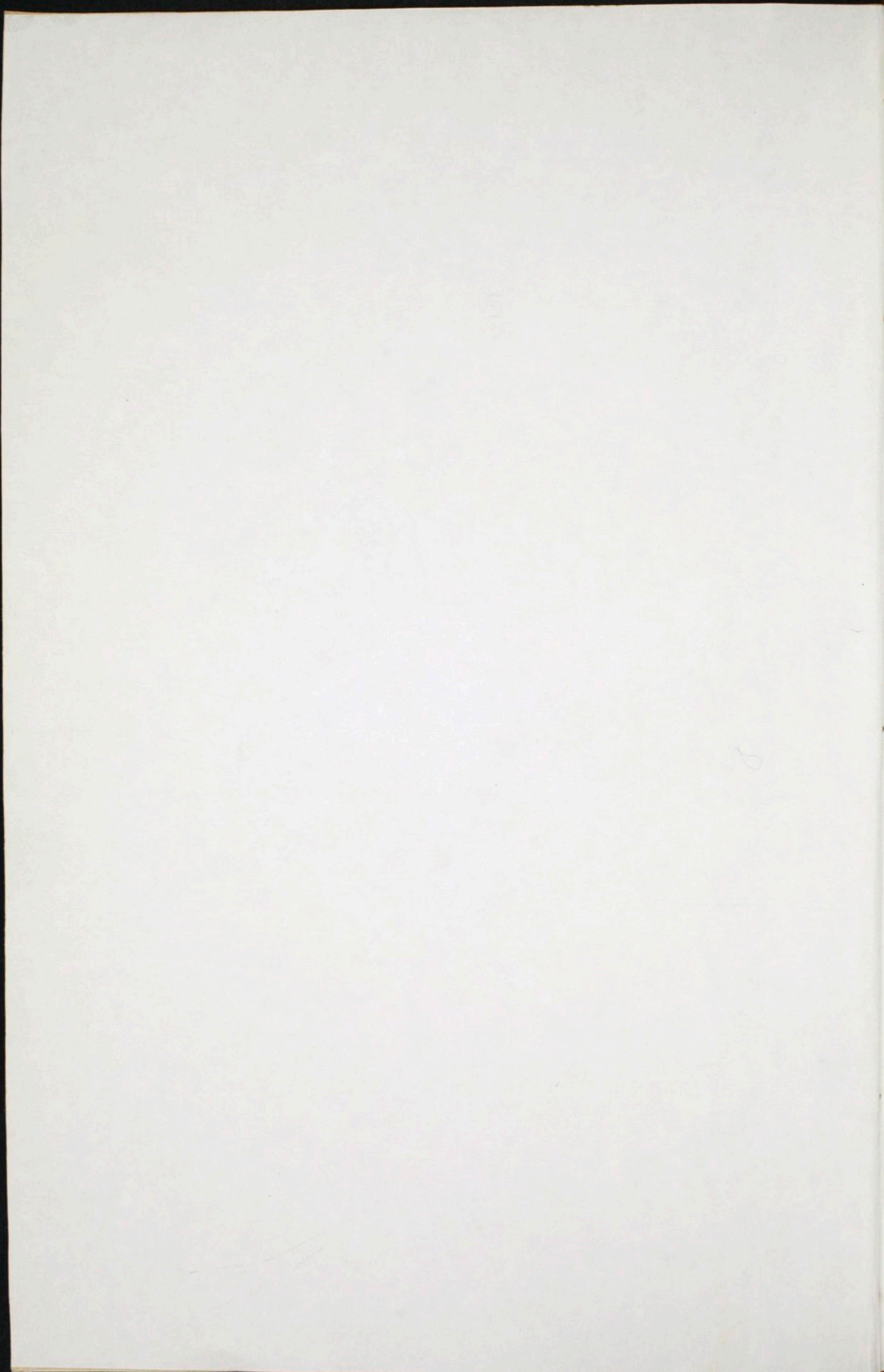
5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

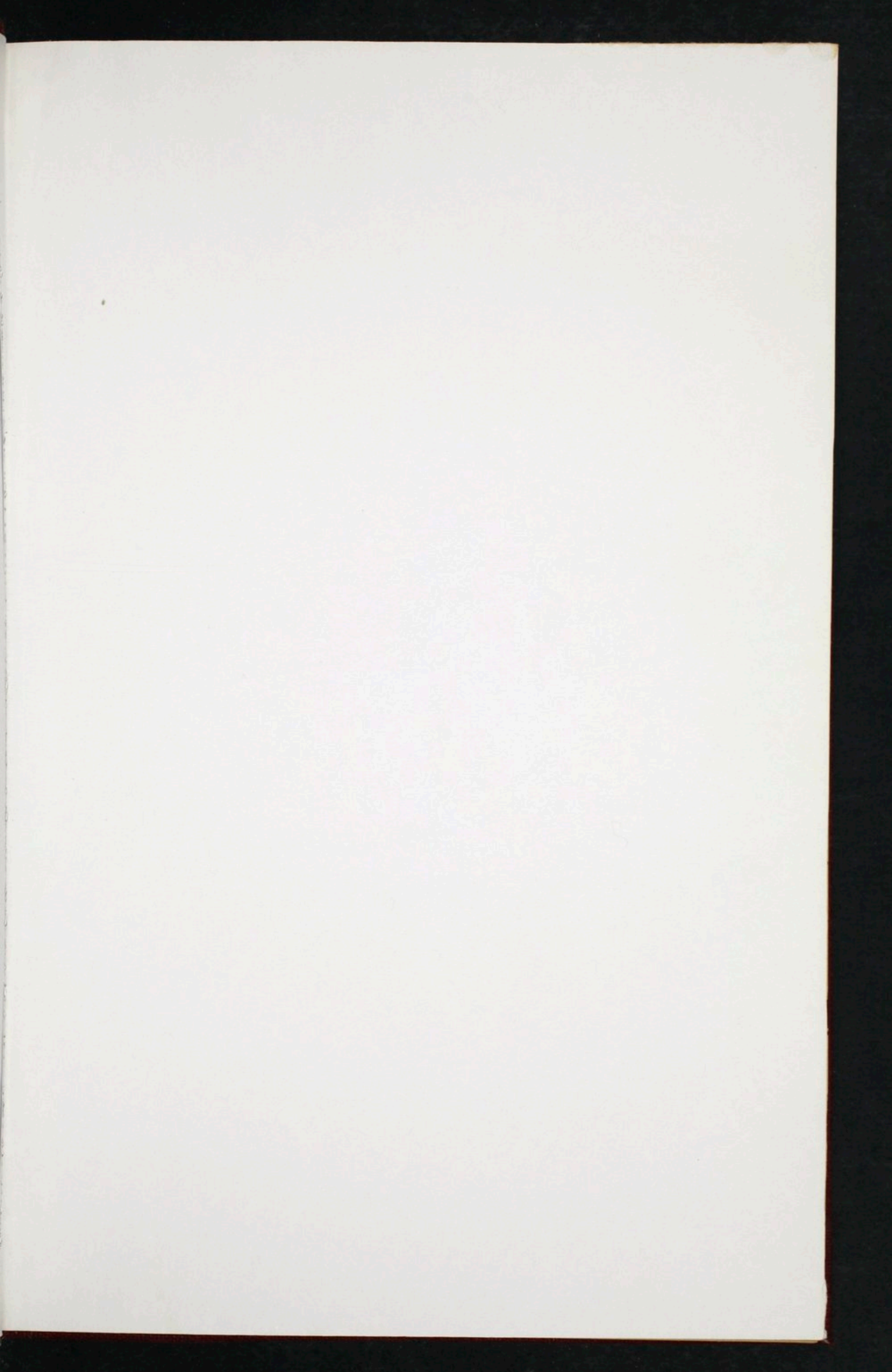
6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

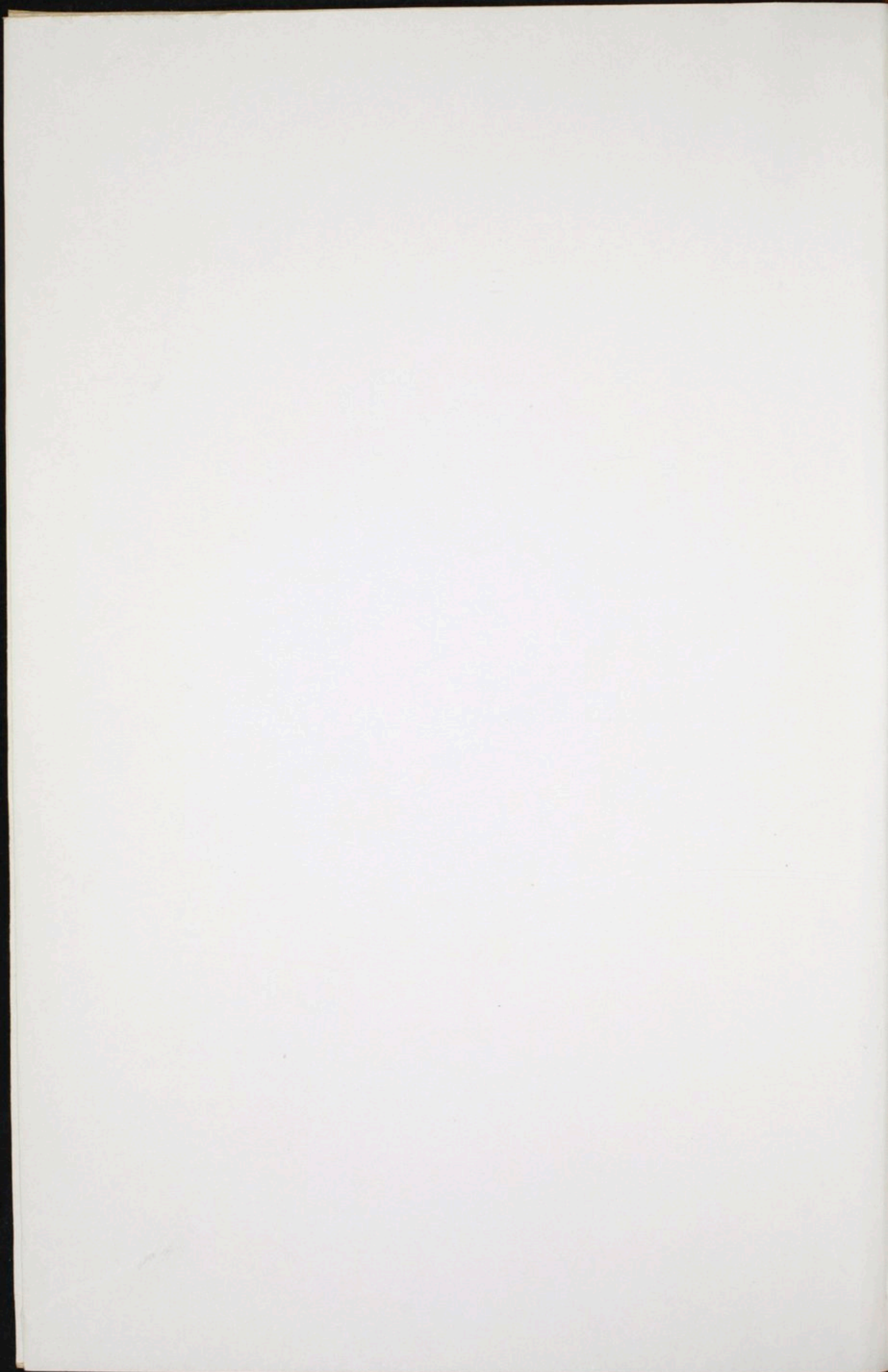
7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

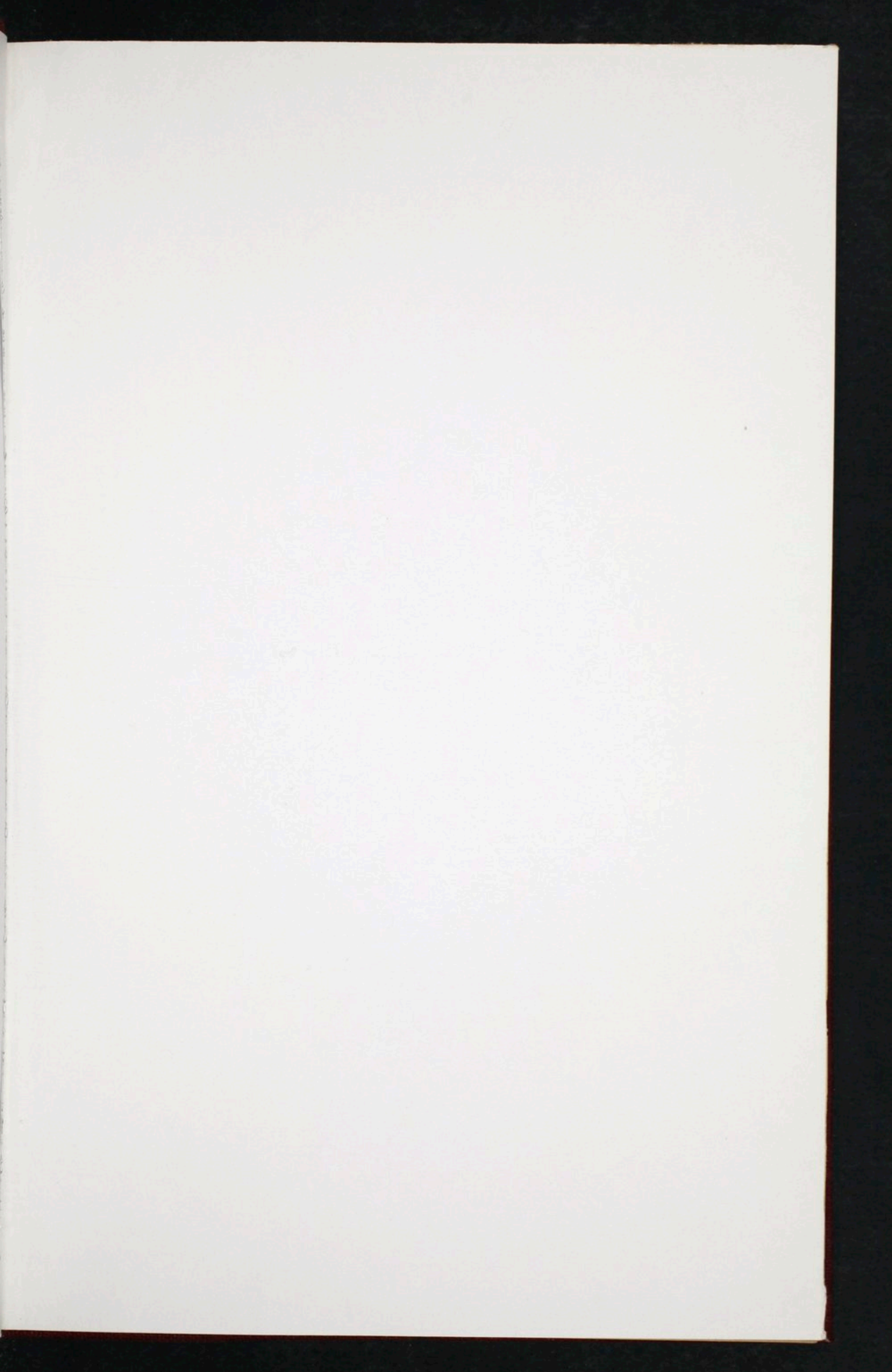


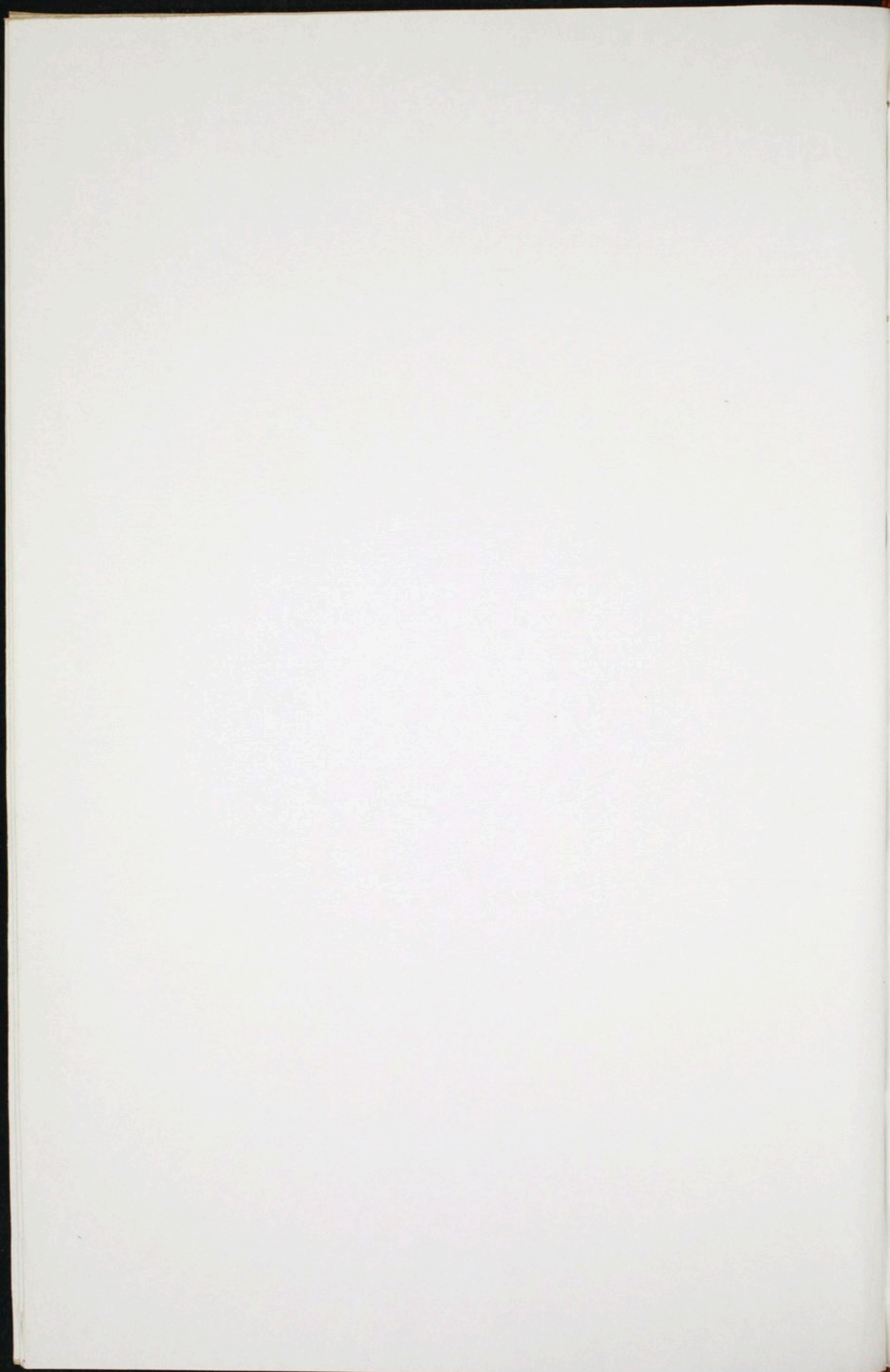


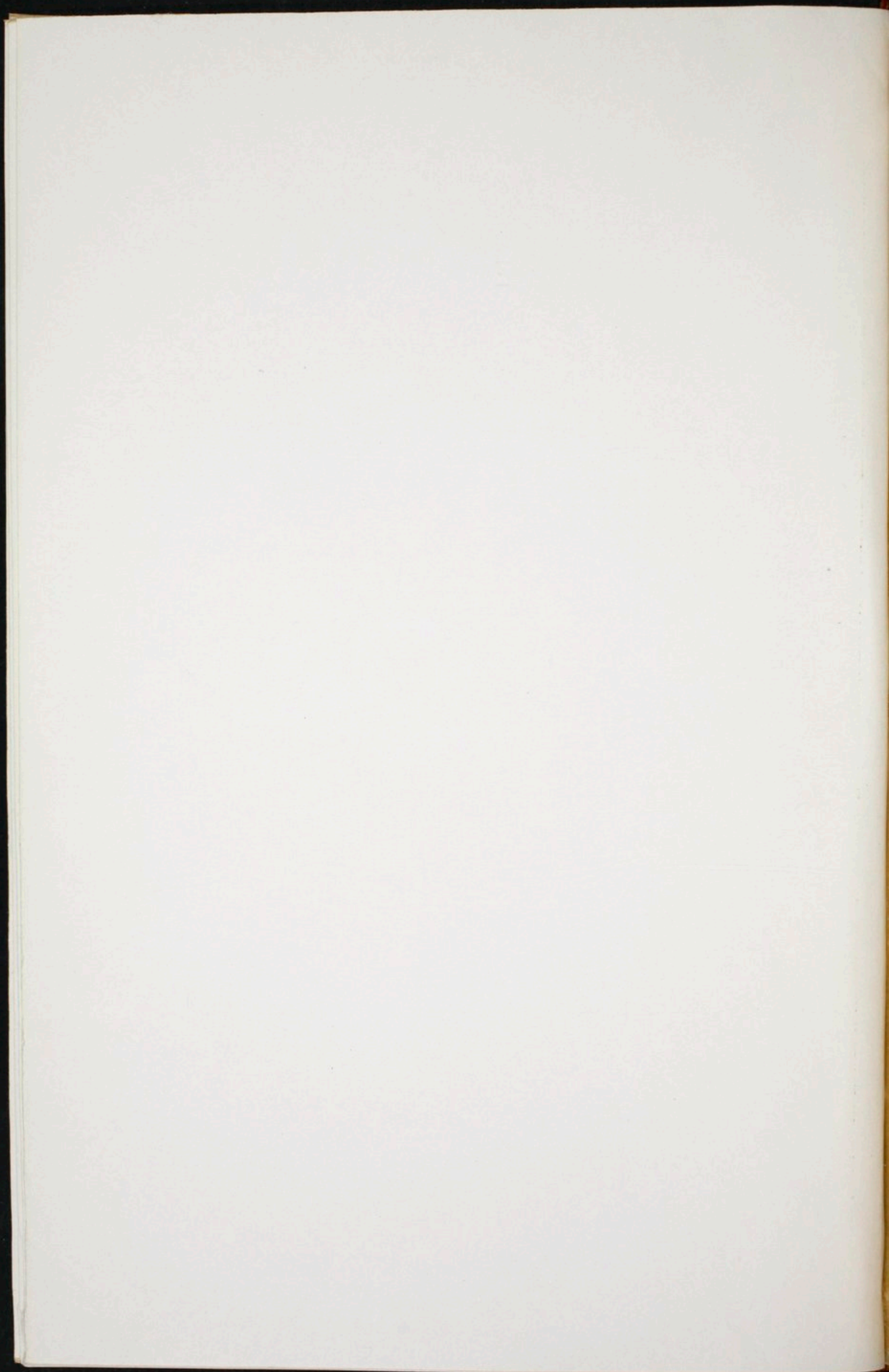












82.386

580648012

POUILLÉS

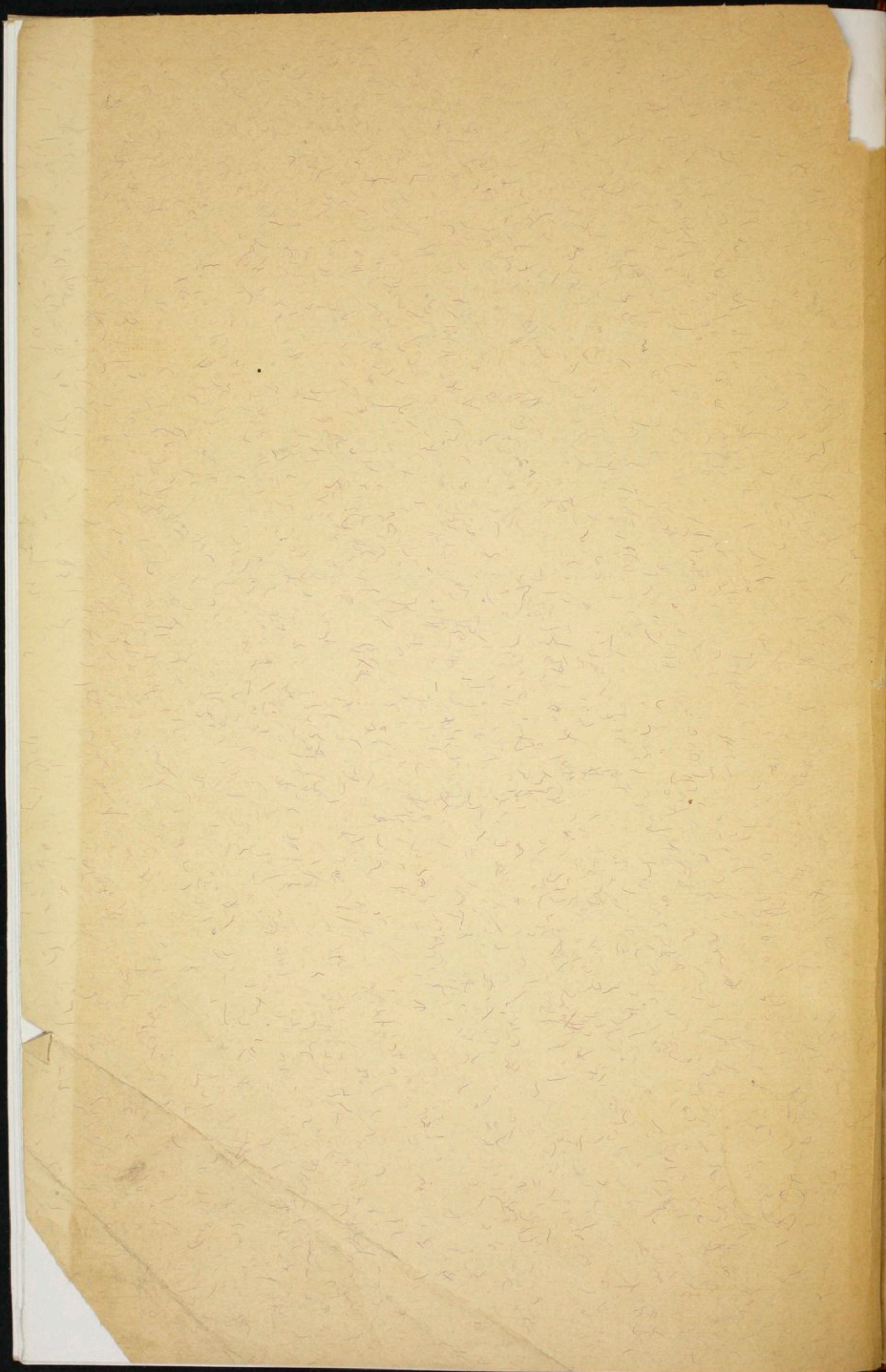
DES DIOCÈSES ANCIENS

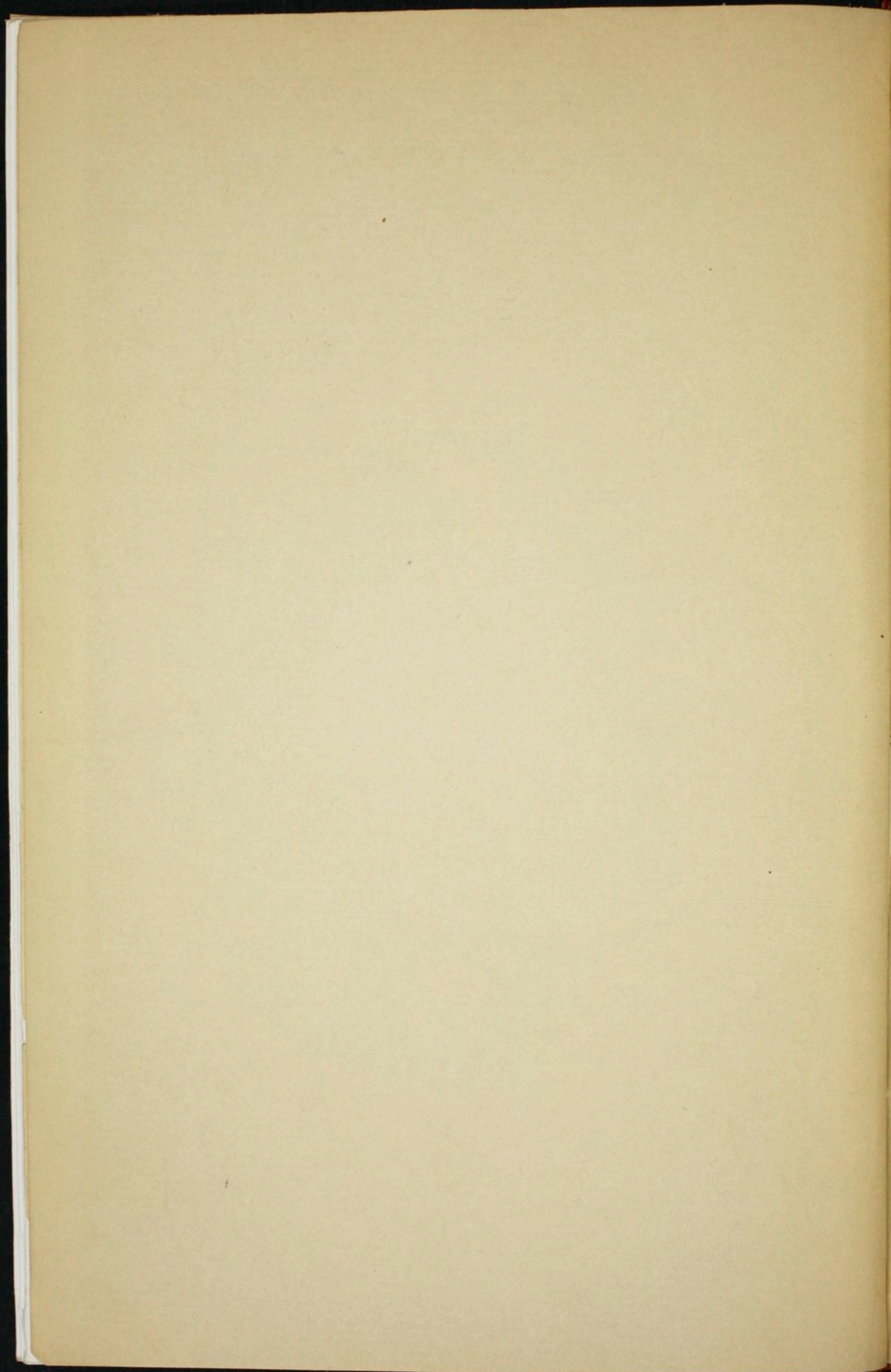
COMPRIS DANS LE DIOCÈSE ACTUEL DE NIMES

par

E. GOIFFON







B.C. 82. 386

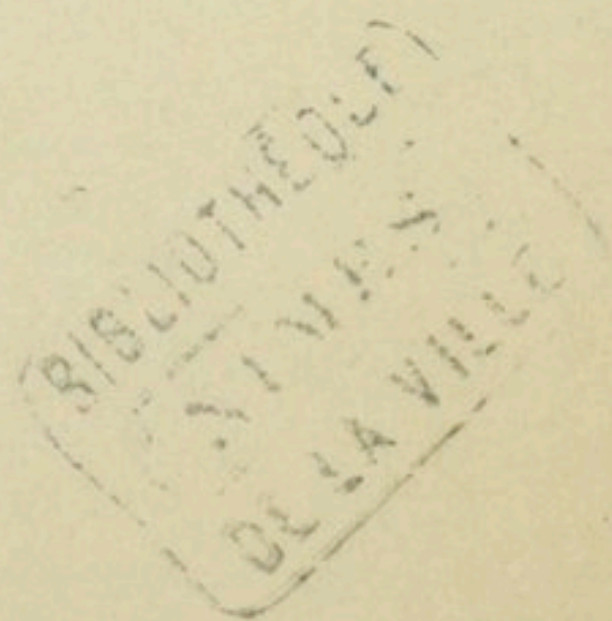
POUILLÉS

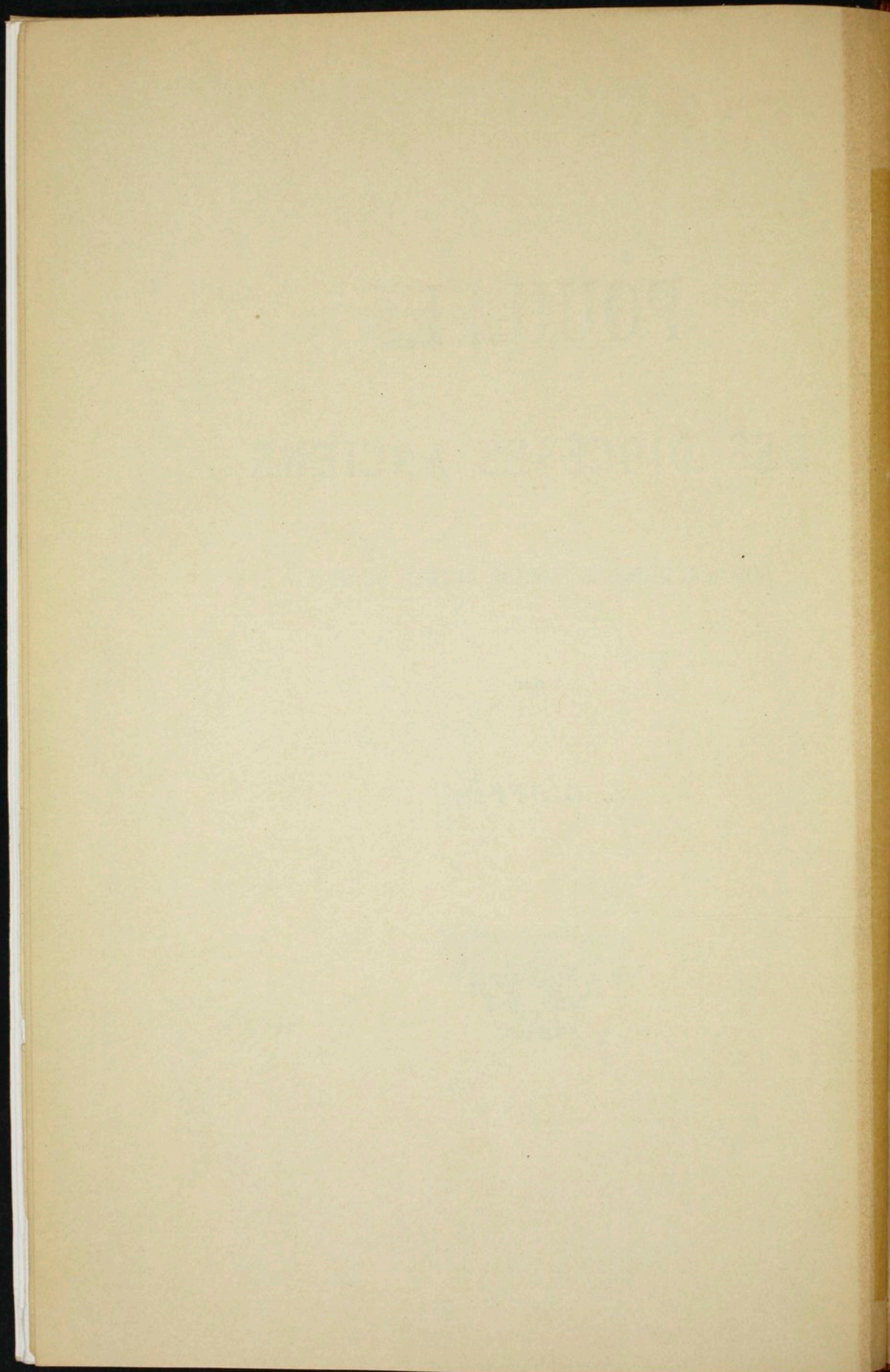
DES DIOCÈSES ANCIENS

COMPRIS DANS LE DIOCÈSE ACTUEL DE NIMES

par

E. GOIFFON







POUILLÉS DES DIOCÈSES ANCIENS

COMPRIS DANS LE DIOCÈSE ACTUEL DE NIMES

INTRODUCTION

Le diocèse actuel de Nîmes se compose : 1° de l'ancien diocèse de Nîmes, moins cinq paroisses qui appartiennent aujourd'hui au diocèse de Montpellier ; 2° de l'ancien diocèse d'Uzès, moins treize paroisses qui font aujourd'hui partie du diocèse de Viviers et de cinq paroisses que possède maintenant le diocèse de Mende ; 3° de l'ancien diocèse d'Alais, moins trois paroisses unies au diocèse de Montpellier et deux autres qui font partie du diocèse de Mende ; 4° de la partie des diocèses d'Avignon et d'Arles située sur la rive droite du Rhône, c'est-à-dire dix-sept paroisses du diocèse d'Avignon qui formaient les vigueries de Roquemaure et de Villeneuve et onze paroisses de celui d'Arles qui formaient l'ancien pays d'Argence ; 5° de la paroisse de Courry qui était de la juridiction de l'évêque de Viviers, quoique enclavée dans le diocèse d'Uzès ; 6° de la commune de la Melouse, autrefois

paroisse du diocèse de Mende, aujourd'hui simple annexe de celle des Salles-du-Gardon ; 7° de petites parties de l'ancien diocèse de Lodève, annexées maintenant aux paroisses de Rogues et de Montdardier.

Le diocèse de Nîmes était divisé en quatre archiprêtrés : 1° Nîmes avec 28 paroisses ; 2° Aimargues avec 16 paroisses ; 3° Sommières avec 20 paroisses ; 4° Quissac avec 24 paroisses ; ensemble 88 paroisses auxquelles s'ajoutèrent en 1775 trois nouvelles paroisses dans la ville de Nîmes.

Le diocèse d'Uzès avait neuf doyennés : Bagnols 27 paroisses ; Cornillon 16 paroisses ; Gravières 14 paroisses ; Navacelle 25 paroisses ; Remoulins 14 paroisses ; Saint-Ambroix 25 paroisses ; Sauzet 35 paroisses ; Sénéchas 15 paroisses ; Uzès 38 paroisses. En tout 209 paroisses.

Le diocèse d'Alais comprenait sept archiprêtrés : Alais 10 paroisses ; Anduze 13 paroisses ; Meyrueis 7 paroisses ; Saint-Hippolyte 13 paroisses ; Lasalle 12 paroisses ; Sumène 10 paroisses ; le Vigan 19 paroisses. Au total 84 paroisses.

Trente paroisses appartenaient à Avignon, Arles, Viviers et Mende.

Des 411 paroisses, il faut en déduire 28 qui ne sont plus dans les limites du diocèse actuel ; il en reste donc 383. Un certain nombre ont été supprimées et la circonscription diocésaine ne comporte aujourd'hui que 290 centres paroissiaux.

Le travail actuel consiste à faire connaître, non les circonscriptions des divers diocèses anciens, mais les divers bénéfices ecclésiastiques de quelque nature qu'ils fussent, paroisses, menses diverses, chapellenies, obits et légats-pies. Pour arriver à ce résultat nous nous servons des divers pouillés ou listes de bénéfices qu'il nous a été donné de retrouver, soit dans les dépôts publics des Archives du Gard, de Vaucluse et des Bouches-du-Rhône, soit dans les archives de l'Evêché de Nîmes ou dans quelques collections de documents appartenant à des particuliers.

1^o NIMES

Avant d'éditer les pouillés de l'ancien diocèse de Nîmes et afin de donner une idée générale de la circonscription diocésaine, nous reproduisons ici le tableau des cures que l'historien Ménard a inséré dans son 6^{me} volume.

Archiprêtré de Nîmes

Nîmes	• Garons	Bouillargues	•
Poulx	• Saint-Gilles	Caissargues	•
Cabrières	• Marguerittes	Courbessac	•
Aubord	• Caveirac	Clarensac	•
Redessan	• Lédénon	Saint-Cosme	•
Bezouce	• Saint-Bonnet	Nages	•
Langlade	• Sernhac	Boissières	•
Saint-Gervasy	• Bellegarde	Saint-Dionisy	•
Milhaud	• Manduel		
Saint-Césaire	• Rodilhan.		
		28 cures.	

Archiprêtré d'Aimargues

Aimargues	Beauvoisin	Codognan
Bernis	Le Cailar	Mus
Uchaud	St-Laurent-d'Aig.	Vestric
Aiguesvives	Aiguesmortes	Générac
Vergèze	Marsillargues	
Vauvert	Gallargues	16 cures

Archiprêtré de Sommières

Sommières	Junas	Montpézat
Maruéjols	Aujargues	Parignargues
Lecques	Aubais	Congeniès
Saint-Clément	Gailhan	Aspères
St-Etienne-de-Scate	Souvignargues	Villetelle
Villevieille	• Calvisson	• Sincens
Montredon	Carnas	20 cures.

Archiprêtre de Quissac

Quissac	Claret	Orthoux
St-Jean-de-Serres	Sauteirargues	Lézan
Maruéjols-lès-Gardon	Massanes	Puechredon
St-Bénézet-de-Cheyrat	Comiac	Lédignan
Logrian	Cardet	St-Nazaire-des-Gardies
St-Jean-de-Crieulon	St-Jean-de-Roques	Cassagnoles
Bragassargues	Liouc	
Rouret	Brouzet	24 cures.
Vacquières	Corconne	

Nous avons deux pouillés de l'ancien diocèse de Nîmes ; le premier appartient aux archives du département du Gard, série G, n° 55. Il fut rédigé en 1729, sur les déclarations qui furent faites par les titulaires des divers bénéfices. Ces déclarations leur avaient été demandées pour l'établissement d'une nouvelle assiette de l'impôt. Il est probable que les revenus ne furent pas déclarés, en cette circonstance, avec toute la sincérité possible.

Le second pouillé est de 1750, il a été inséré dans le tome VI^e de l'*Histoire de la Ville de Nîmes*, par Ménard. Il ne cote que les revenus, sans tenir compte des charges.

Tous les deux ont pris pour division celle du diocèse en archiprêtrés.

Notre travail les réunit en un seul ; mais nous avons soin de donner, chaque fois que nous le pouvons, les revenus déclarés à chacune des deux époques. Nous distinguerons les indications du pouillé de 1729 par la lettre A et celles du pouillé de 1750 par la lettre B.

1^o Mense épiscopale de Nîmes.

A. — Elle se composait d'une terre labourable à Nîmes ; d'un pré à Milhaud ; de l'albergue des habitants de Garons, Milhaud, Bezouze et Saint-Gervasy ; de diverses censives ;

des prieurés simples et séculiers de Saint-Césaire , Saint-Saturnin de Cardet, Saint-Martial, Saint-Hippolyte et Rogues; du prieuré simple et séculier de Milhaud où la mense possédait le greffe, un moulin sur le Vistre et une terre seigneuriale ; du prieuré simple et séculier de Garons ; du quart des dîmes des prieurés de Bezouce, de Saint-Gervasy, d'Uchaud, avec son annexe Vestric, et de Langlade ; du tiers du prieuré de Vergèze ; du quart de celui de Redessan. L'évêque avait, en outre, des pensions en blé, orge, huile ou vin sur Rodilhan, Bouillargues, Bellegarde, Clarensac, Boissières, Saint-Denis, Nages, Cinsens, Saint-Etienne d'Escattes , St-Pierre de Vaquières, Saint-Michel, Malespelz, Teillan , Codognan, Junas, Saint-Sauveur, Candiac, Villenouvette, Anglas, Saint-Pierre d'Asport, Aiguesmortes , Aimargues , Notre-Dame d'Asport , Aujargues , Aiguesvives , Saint-Christol près d'Alais, Vézenobre , Ribaute, Souvignargues , Montredon , Aspères, Parignargues, Couloures, Cabrières, Poulx, Saint-Bonnet, Lédénon, Dassargues, Notre-Dame-de-Laval près de Bellegarde , Aubais, Vabres, Avesnes et Soustelle.

Au total : 47.069 livres 16 sols 8 deniers.

Les charges de la mense consistaient en la rétribution des prédicateurs de l'Avent et du Carême à Nîmes, Milhaud, Garons, Bezouce, Saint-Gervasy, Vergèze et Redessan; en diverses pensions; en la congrue des prêtres desservants de Milhaud, de Garons, de Bezouce et de Saint-Gervasy ; en réparations au palais épiscopal et autres propriétés de la mense à Nîmes, Garons et Milhaud ; en gages de plusieurs gardes-bois et en l'entretien des sacristies et sanctuaires de Milhaud, Garons, Bezouce, Saint-Gervasy, Uchaud , Langlade, Vergèze et Redessan, le tout s'élevant à 4.905 livres 46 sols 8 deniers ; le revenu net de la mense est donc 42.464 livres.

B. — Aux prieurés épiscopaux , il faut ajouter celui de Dourbies, au diocèse d'Alais ; de plus, l'évêque jouit de deux prébendes dans le Chapitre de la cathédrale et de quelques



pensions épiscopales sur divers bénéfices. Il jouit enfin de quelques autres articles, qui ne sont comptés pour rien, à cause de la modicité de leur produit, tels que la haute, moyenne et basse justice des lieux et terroirs de Milhaud, de Garons, de Bezouce et de Saint-Gervasy, et deux *devois* : l'un appelé du Garde des Sceaux, situé dans le terroir de Milhaud, et l'autre appelé Monticaud, situé dans celui de Bezouce. Ses revenus en général montent aujourd'hui à 45.000 livres ou environ. Il est taxé à 1.200 florins en Cour de Rome.

2^o Mense capitulaire de la Cathédrale de Nîmes.

A. — Elle se composait de divers pâturages et bois, de pensions, de censives, de rentes, des domaines nobles de Campagne et Signan, de la Bastide et de Cabanon, du moulin Védel, d'un moulin sur l'Agau, d'une partie de la dominicature de Sainte-Perpétue, des maisons construites dans l'ancien cloître, etc. Revenu total : 11.613 livres 10 sols 10 deniers ; en défalquant 5.039 livres de charges, il restait net 6.754 livres 10 sols 10 deniers.

B. — Le Chapitre de la cathédrale possède, outre les prieurés mentionnés dans le pouillé, quelques autres bénéfices simples et séculiers unis à la mense capitulaire, enclavés dans le diocèse d'Alais, qui sont les prieurés d'Aulas, de Roquedun, de Vissec, de Sumène, de Baussels et de Conqueirac. Il possède aussi quelques rentes constituées et le loyer des maisons bâties sur le sol de l'ancien cloître de cette église.

Le premier archidiacre jouit de plus, dans le diocèse d'Alais, du prieuré d'Avèze. Le troisième archidiacre y jouit aussi de ceux du Pin et de St-Germain.

Pour ce qui est des revenus des chanoines en particulier, il est à observer que le Chapitre de Nîmes est composé de cinq dignités, qui sont : le prévôt, trois archidiacres et un précen-

teur ; d'un personnat , qui est le trésorier , et de quatorze chanoines, qu'on divise en deux parties : la première formée des six plus anciens, *antiqui*, et la seconde, des huit derniers, *juniores*. Or, le prévôt a 12.000 livres de revenu ; chaque autre dignité en a 6.000 ; le trésorier et les autres chanoines ont chacun 3.000 livres.

Au surplus, tous les prieurés simples du diocèse de Nîmes sont desservis par des vicaires ou curés à portion congrue , qui n'ont guère plus de cent écus , et qui sont nommés par les titulaires.

3. — *Abbaye sécularisée de Saint-Gilles*, à la nomination du roi. — A. La mense abbatiale valait 11.385 livres dont 2.230 provenaient des trois quarts des dîmes de Bernis et 3.500 du prieuré de Saint-Jean-de-Gardonnenque. Les charges étaient de 2.072 livres 10 sols ; de sorte que les revenus nets de la mense dans le diocèse de Nîmes étaient de 9.312 livres 10 sols. — B. Revenu 18.000 livres.

4. — *Mense capitulaire de l'église collégiale et abbatiale de Saint-Gilles*. — A. Elle avait 16.619 livres 8 sols de revenus et 12.013 livres 5 sols de charge. Revenus nets 4.606 livres 3 sols. — B. Revenu 25.000 livres.

5. — *Abbaye des filles de Saint-Sauveur de la Font de Nîmes* (ordre de St-Benoît), transférée à Beaucaire (diocèse d'Arles), de collation royale. — A. Revenus 2.770 livres 6 sols. Charges, congrue du vicaire et du secondaire de Lédénon et autres dépenses, 1.111 livres. Revenu net 1.659 livres 6 sols. — B. Revenu 1.000 livres.

6. — Prieuré-cure de Saint-Michel de *Poulx*, à la collation de l'Evêque de Nîmes. — A. Revenus en dîmes et produit d'une terre 850 livres. Charges 83 livres 12 sols. Revenus nets 766 livres 8 sols. — B. Revenus 1.200 livres.

7. — Prieuré-cure de Saint-Jean-Baptiste de *Cabrières*,

à la collation de l'Evêque de Nîmes. — A. Revenus en dîmes et produit de quatre terres labourables 1.400 livres. Charges 135 livres 10 sols. Revenus nets 1.264 livres 10 sols. — B. Revenus 2.000 livres.

8. — Prieuré-cure de St-Martin d'*Aubord*, à la collation de l'Evêque de Nîmes. — A. Revenus en dîmes, censives et trois petites terres 1.593 livres 6 sols 8 deniers. Charges 139 livres 6 sols 8 deniers. Revenus nets 1.454 livres. — B. Revenus 2.500 livres.

9. — Prieuré simple et séculier de Saint-Castor du *Plan de Nîmes et de Villeverte*, son annexe, autrefois annexé à la cure de Saint-Castor, plus tard uni à la mense capitulaire de Nîmes. — A. Revenus affermés 9.590 livres. Charges 5.345 livres 13 sols 4 deniers. Revenus nets 4.244 livres 6 sols 8 deniers. — B. Revenus 15.000 livres.

10. — Rectorie séculière de *Sainte-Marie-Magdeleine*, hors et près les murs de Nîmes, à la collation du prévôt du Chapitre de l'église cathédrale de Nîmes. — A. Revenu sans aucune charge 30 livres.

11. — Rectorie de la chapelle de *Saint-Etienne-de-Capduel*, à la collation de l'Evêque de Nîmes. — A. Revenu sans aucune charge 210 livres. — B. Revenus 300 livres.

12. — Rectorie ou chapelle de *Saint-Etienne-du-Chemin*, à la collation de l'Evêque de Nîmes. — A. Revenu sans aucune charge 34 livres 7 sols 1 denier. — B. Revenus 60 livres.

13. — Rectorie ou chapelle de *Saint-Martin-des Arènes et Saint-Pierre-des-Arènes*, son annexe, à la collation de l'Evêque de Nîmes. — A. Revenus en censives, albergues et pensions 146 livres 15 sols. Charges 4 messes par semaine à 5 sols, 52 livres 5 sols. — Revenu net 94 livres 10 sols. — B. Revenus 250 livres.

14. — Rectorie de *Saint-Thomas*, à la collation de l'Evêque de Nîmes. — A. Revenu 22 livres 15 sols 9 deniers. Charges

une messe par mois à 5 sols, 3 livres. — Revenu net 19 livres 15 sols 9 deniers. — B. Revenu 50 livres.

15. — Rectorie simple et séculière de *Saint-Jacques, apôtre*, près les murs de Nîmes et hors la porte-couverte, à la collation de l'Évêque de Nîmes. — A. Revenu en pension et censives 61 livres 12 sols et 8 deniers. Charges deux messes par semaine à 5 sols, 26 livres. — Revenu net 35 livres 12 sols 8 deniers. — B. Revenu 100 livres.

16. — Rectorie de *Saint-Vincent de Nîmes*, à la collation de l'Évêque de Nîmes. — A. Revenu sans aucune charge 24 livres 15 sols. — B. Revenu 50 livres.

17. — Rectorie simple et séculière de *Saint-Laurent-de-Nîmes*, à la collation de l'Évêque de Nîmes. — A. Revenu sans aucune charge 35 livres. — B. Revenu 60 livres.

18. — Rectorie séculière de *Sainte-Eugénie-de-Nîmes*, à la collation du grand archidiacre du Chapitre cathédral. — A. Revenus en maison, greniers, pension et censives 231 livres ; charges, entretien de la maison et des greniers, 40 livres. Revenu net 191 livres. Ce bénéfice n'est pas mentionné dans le pouillé de 1750.

19. — Prieuré simple et séculier de *Saint-Césaire*, uni à la mense épiscopale de Nîmes. — A. Revenus en terres labourables et pension représentant la dîme des olives 4.646 livres. Charges comprenant la congrue du vicaire, les menues dépenses et l'entretien du sanctuaire et de la sacristie 397 livres. Revenu net 4.249 livres. — B. Revenu 6.000 livres.

Nous devons ajouter ici cinq autres prieurés unis à la mense épiscopale de Nîmes et dont le pouillé de 1729 ne fait mention que d'une manière générale à l'article de la mense épiscopale et dont celui de 1750 marque ainsi les revenus. — 1^o *Milhaud*, du titre de Saint-Saturnin, 1.000 livres. — 2^o *Garons*, du titre de Saint-Etienne, 3.000 livres. — 3^o *Saint-Gervasy*, du titre de Saint-Gervais, 2.000 livres. — 4^o *Lan-glade*, pour un quart, du titre de Saint-Julien, 2.000 livres.

— 5° *Bezouce*, pour un tiers, du titre de Saint-André, 3.000 livres.

20. — Prieuré simple et séculier de Saint-Gilles de *Marguerittes*, uni et annexé au grand archidiaconé de la Cathédrale de Nîmes, lequel est de la collation de l'Évêque de Nîmes. — A. Revenus en maison, terres, prémices et dîmes 1.900 livres. Charges 598 livres. — Revenu net 1.302 livres. — B. Revenu 3.000 livres.

X 21. — Prieuré simple et séculier de Saint-André (B. de Saint-Adrien) de *Caveirac*, uni au second archidiaconé de Nîmes, lequel est de collation épiscopale. — A. Revenu 2.600 livres. Charges 421 livres. Revenu net 2.179 livres. — B. Revenu 3.600 livres.

22. — Prieuré simple et régulier de *Saint-Bauzile-lez-Nîmes* (ordre de Saint-Benoît), à la collation de l'abbé de la Chaise-Dieu, en commende. — A. Revenus 5.510 livres. Charges, parmi lesquelles l'entretien des religieux de Nîmes et de leur maison, 1.240 livres. Revenu net 4.270 livres. — B. Revenu 6.000 livres.

23. — Commanderie de *Saint-Antoine-de-Viennois-de-Nîmes*, unie au chapitre régulier de l'Ordre, à Avignon. — A. Revenus sur des maisons de Nîmes, sans charges aucune 123 livres 8 sols. — B. Revenus 200 livres.

24. — Prieuré simple et séculier de Saint-Pierre de *Signan* (1) ou *Mérignargues* (2), uni à la mense capitulaire de Nîmes. — A. Revenu 930 livres. Charges 360 livres. Revenu net 570 livres. — B. Revenu 2.000 livres.

25. — Prieuré simple et séculier de *Notre-Dame-et-Saint-Sauveur-de-Caissargues*, à la collation de l'abbé de Saint-Gilles. — A. Revenus en moulin, terres, dîmes et censives 2.202 livres 2 sols 1 denier. Charges 758 livres. — Revenu net 1.444 livres 2 sols 1 denier. — B. Revenu 4.000 livres.

(1) *Signan*, ferme du territoire de Bouillargues.

(2) *Mérignargues*, ferme du territoire de Nîmes.

26. — Prieuré simple et séculier de Saint-Félix de *Bouil-largues* et de Saint-Denis de *Vendargues* son annexe, uni à la mense capitulaire de la Cathédrale de Nîmes. — A. Revenus en dîmes et terres labourables 2.610 livres. Charges 1.368 livres. Revenu net 1.242 livres. — B. Revenu 2.300 livres.

27. — Prieuré simple et séculier de Saint-Jean de *Rodilhan*, uni à la mense capitulaire de la Cathédrale de Nîmes. — A. Revenus en dîmes et terres labourables, 2.091 livres. Charges 1.174 livres. Revenu net 917 livres. — B. Revenu 3.000 livres.

28. — Prieuré simple et régulier de Saint-Genest de *Man-duel*, uni à la mense des chanoines réguliers de Saint-Ruf de Valence. — A. Revenus affermés 2.800 livres 3 sols 3 deniers. Charges 672 livres 10 sols. Revenu net 2.127 livres 13 sols 3 deniers. — B. Revenu 3.500 livres.

29. — Prieuré simple, séculier et rural de Saint-Saturnin de *Sieure* (1), autrefois au camérier de Saint-Gilles, sis dans la paroisse dudit Saint-Gilles, à la collation de l'abbé de Saint-Gilles. — A. Revenus en dîmes et albergues 1.460 livres 10 sols. Charges 421 livres 10 sols. Revenu net 1.039 livres. — B. Revenu 2.000 livres.

30. — Prieuré simple, séculier et rural de Saint-Pierre de *Laugnac*, paroisse de Lédénon, à la collation de l'abbé de Saint-Gilles. — A. Revenu 600 livres. Charges, à l'abbesse de Beaucaire, pour contribuer au service de la paroisse de Lédénon, 125 livres. Revenu net 475 livres. — B. Revenu 1.000 livres.

31. — Prieuré simple et séculier de *Saint-Bonnet*, près de Remoulins, uni à la prévôté du Chapitre de la cathédrale d'Alais (mense d'Aiguesmortes) ; le Roi collateur de la dite prévôté d'Alais. — A. Revenus en dîmes et pension sur un moulin 832 livres 10 sols 4 deniers. Charges 647 livres. Revenu net 185 livres 10 sols 4 deniers. — B. Revenu 1.500 livres.

(1) *Sieure*, ferme du territoire de Saint-Gilles.

32. — Prieuré simple, séculier et rural de Saint-Thomas de *Collioure*, paroisse de Marguerittes, uni à la mense du Chapitre de Villeneuve-lez-Avignon. — A. Revenus en dîmes affermées et terres labourables 880 livres. Charges 291 livres 6 sols 8 deniers. Revenu net 588 livres 13 sols 4 deniers. — B. Revenu 1.500 livres.

33. — Prieuré simple et séculier de Notre-Dame de l'*Agarne*, paroisse de Marguerittes, uni à la mense capitulaire de la Cathédrale de Nîmes. — A. Revenus en dîmes et terres labourables 1.080 livres. Charges 622 livres 4 sols 8 deniers. — Revenu net 457 livres 15 sols 4 deniers. — B. Revenu 2.000 livres.

34. — Prieuré simple et séculier de Saint-Jean de *Courbessac*, uni à la mense capitulaire de la Cathédrale de Nîmes. — A. Revenus en dîmes et terres labourables 634 livres. Charges 588 livres 6 sols 8 deniers. Revenu net 45 livres 13 sols 4 deniers. — Revenu 2.000 livres.

35. — Prieuré simple, séculier et rural de Saint-Pierre de *Vaquières*, dans le terroir de la ville de Nîmes, uni à la mense capitulaire de la Cathédrale de Nîmes. — A. Revenu 428 livres. Charges 156 livres. Revenu net 272 livres. — B. Revenu 800 livres.

36. — Prieuré simple et régulier de Saint-Sauveur de *Sarragnac* (1), uni au collège des chanoines réguliers de Saint-Ruf de Montpellier. — A. Revenus en droits seigneuriaux et dîmes 3.055 livres. Charges 787 livres 10 sols. Revenu net 2.267 livres 10 sols. — B. Revenu 4.000 livres.

37. — Prieuré simple et séculier de Saint-Jean de *Bellegarde* et de *Broussan*, son annexe, uni à la mense capitulaire de la Cathédrale de Nîmes. — A. Revenus en pension, terres labourables et dîmes 2.790 livres. Charges 1.594 livres 16 sols 8 deniers. Revenu net 1.195 livres 3 sols 4 deniers. — B. Revenu 3.600 livres.

(1) *Sernhac*, commune du canton d'Aramon.

38. — Prieuré simple et séculier de Saint-Laurent de *Lamotte*, terroir de Saint-Gilles, uni à la mense capitulaire de la Cathédrale de Nîmes. — A. Revenus en dîmes affermées 300 livres. Charges 100 livres. Revenu net 200 livres. — B. Revenu 500 livres.

39. — *Aumônerie* de l'église abbatiale de Saint-Gilles, à la collation de l'abbé de Saint-Gilles. — A. Revenus sans charges en terres labourables et cens 769 livres 6 sols. — B. Revenu 1.000 livres.

40. — Prieuré simple et séculier de Saint-André de *Camarignan* (1) et de son annexe *Sainte-Colombe* (2), uni à l'*infirmerie* de l'abbaye de Saint-Gilles, à la collation de l'abbé de Saint-Gilles. — A. Revenu 850 livres. Charges 50 livres. Revenu net 800 livres. — B. Revenu 1.200 livres.

41. — Prieuré simple, rural et séculier de *la Madelaine-de-Saint-Gilles*, à la collation de l'abbé de Saint-Gilles. — A. Revenu 120 livres. Charges 30 livres. Revenu net 90 livres. — B. Revenu 250 livres.

42. — *Ouvrierie* de l'église abbatiale de Saint-Gilles, à la collation de l'abbé de Saint-Gilles. — A. Revenus en terres, prés, dîmes, censives, etc., 331 livres 9 sols 7 deniers. Charges 25 livres. Revenu net 306 livres 9 sols 7 deniers. — B. Revenu 800 livres.

43. — *Hôtellerie* de Saint-Gilles, unie au prieuré de Saint-Pierre de Trinquetaille, au diocèse d'Arles, à la collation de l'abbé de St-Gilles. — A. Revenus en directes, prés et terres 129 livres 15 sols 10 deniers. Charges 10 livres 10 sols. Revenu net 119 livres 5 sols 10 deniers. — B. Revenu 250 livres.

44. — *Office de sacristain* de l'église abbatiale de St-Gilles, à la collation du Chapitre de Saint-Gilles. — A. Revenus en

(1) *Camarignan*, ferme du territoire de St-Gilles.

(2) *Sainte-Colombe*, autre ferme du même territoire.

censives et terre dite la *Sacristaine* 95 livres 1 sol. Charges 20 livres. Revenu net 75 livres 1 sol. — B. Revenu 200 livres.

X 45. — Prieuré simple et séculier de Saint-André de *Clarensac*, uni à la mense capitulaire de la Cathédrale de Nîmes. — A. Revenus en pension, dîmes et terres labourables 1.433 livres. Charges 1.168 livres 1 sol 8 deniers. Revenu net 264 livres 18 sols 4 deniers. — B. Revenu 2.500 livres.

X 46. — Prieuré simple et séculier de *Saint-Cosme*, uni à la mense capitulaire de la Cathédrale de Nîmes. — A. Revenus 1.210 livres. Charges 803 livres 6 sols 8 deniers. Revenu net 406 livres 13 sols 4 deniers. — B. Revenu 2.300 livres.

X 47. — Prieuré simple et séculier de *Saint-Dionisy*, uni à la mense capitulaire de la Cathédrale de Nîmes. — A. Revenus en censives, droits féodaux, dîmes et terres labourables 672 livres. Charges 614 livres 13 sols 4 deniers. Revenu net 57 livres 6 sols 8 deniers. — B. Revenu 1.400 livres.

X 48. — Prieuré simple et séculier de St-Saturnin de *Nages*, uni à la mense capitulaire de la Cathédrale de Nîmes. — A. Revenu 1.106 livres 10 sols. Charges 803 livres 17 sols. Revenu net 302 livres 13 sols. — B. Revenu 2.200 livres.

X 49. — Prieuré simple et séculier de Saint-Cyrice et Sainte-Julitte de *Boissières*, uni à la mense capitulaire de la Cathédrale de Nîmes. — A. Revenu 666 livres. Charges 614 livres. Revenu net 52 livres. — B. Revenu 1.400 livres.

50. — Prieuré simple et séculier de *Notre-Dame-de-Laval*, terroir et paroisse de Bellegarde, uni à la mense capitulaire de la Cathédrale d'Alais (mense d'Aiguesmortes). — A. Revenu 584 livres 5 sols. Charges 216 livres 9 sols. Revenu net 367 livres 16 sols. — B. Revenu 1.000 livres.

Ici, le pouillé de 1729 place les cures et vicairies perpé-

tuelles, dont celui de 1750 se contente de donner la liste par archiprêtre (voir ci-dessus), sans en mentionner les revenus. Il en est de même pour les autres archiprêtres du diocèse.

51. — Cure de *Saint-Jean-Baptiste de REDESSAN*, fruits prenant, à la collation de l'Évêque de Nîmes. — Revenus en blé, vin, dominicature, etc. 887 livres. Charges 65 livres. — Revenus net 822 livres.

52. — Vicairie perpétuelle de *Saint-André de BEZOUCE*, à la collation de l'Évêque de Nîmes. — Revenus nets 700 livres.

53. — *Vicairie ou cure prenant fruits de Saint-Julien de LANGLADE*, à la collation de l'Évêque de Nîmes. — Revenu net 472 livres 4 sols 4 deniers.

54. — Vicairie ou cure à portion congrue de *Saint-Castor de NÎMES*, à la collation des chanoines de Nîmes. — Revenu net 1026 livres 13 sols 8 deniers.

55. — Idem de *SAINT-GERVASY*, à la collation de l'Évêque de Nîmes. — Revenu net 330 livres 10 sols.

56. — Idem de *Saint-Saturnin de MILHAUD*, à la collation de l'Évêque de Nîmes. — Revenu net 300 livres.

57. — Idem de *SAINT-CÉSAIRE*, à la collation de l'Évêque de Nîmes. — Revenu net 336 livres.

58. — Idem de *Saint-Étienne de GARONS*, à la collation de l'Évêque de Nîmes. — Revenu net 330 livres, y compris 30 livres pour le service du prieuré de Cieure.

59. — Idem de *SAINT-GILLES*, à la collation du chapitre de Saint-Gilles. — Revenu net 357 livres 13 sols 3 deniers.

60. — Idem de *Saint-Pierre de MARGUERITTES*, à la collation du premier archidiacre de Nîmes. — Revenu net 350 livres, y compris le casuel et le revenu de la chapelle dite des Jésuites et d'une autre chapelle.

Δ 61. — Idem de *Saint-Adrien de CAVEIRAC*, à la collation du deuxième archidiacre de Nîmes. — Revenu net 360 livres.

62. — Idem des *Saint-Cyrire et Julitte de LÉDENON*, à la collation de l'abbesse de Beaucaire. — Revenu net 334 livres 12 sols 6 deniers, y compris le casuel, les revenus de diverses fondations et la chapellenie de l'hôpital du lieu.

63. — Idem de SAINT-BONNET, à la collation du prévôt de la Cathédrale d'Alais. — Revenu net 315 livres.

64. — Idem de SARNHAC, à la collation du Chapitre régulier de Saint-Ruf de Valence. — Revenu net 337 livres 10 sols.

65. — Idem de *Saint-Jean-Baptiste de BELLEGARDE*, à la collation du Chapitre de Nîmes. — Revenu net 450 livres dont 130 de Novales.

66. — Idem de MANDUEL, à la collation du Chapitre régulier de Saint-Ruf de Valence. — Revenu net 325 livres.

67. — Idem de RODILHAN. — A la collation du Chapitre de Nîmes. — Revenu net 308 livres.

68. — Idem de BOUILLARGUES, à la collation du Chapitre de Nîmes. — Revenu net 329 livres, y compris 29 livres pour le service de Vendargues.

69. — Idem de CAISSARGUES, à la nomination du prieur de Caissargues. — Revenu net 300 livres.

70. — Idem de *Saint-Jean-Baptiste de COURBESSAC*, à la collation du Chapitre de Nîmes. — Revenu net 306 livres.

X 71. — Idem de *Saint-André de CLARENSAC*, à la collation du Chapitre de Nîmes. — Revenu net 340 livres.

X 72. — Idem de SAINT-COSME, à la collation du Chapitre de Nîmes. — Revenu net 340 livres.

X 73. — Idem de NAGES, à la collation du Chapitre de Nîmes. — Revenu net 340 livres.

X 74. — Idem de BOISSIÈRES, à la collation du Chapitre de Nîmes. — Revenu net 300 livres.

X 75. — Idem de SAINT-DIONISY, à la collation du Chapitre de Nîmes. — Revenu net 300 livres.

76. — *Chapelle* fondée en l'église Cathédrale de Nîmes, sous le titre de *Saint-Pierre*, à la collation de l'Évêque de Nîmes. — A. Revenus en censives et rentes 31 livres. Charges deux messes par semaine 26 livres. — B. Revenu 60 livres.

77. — *Chapelle* fondée en l'église Cathédrale de Nîmes, sous le titre de *Saint-Jacques*, à la collation de l'Évêque de Nîmes. — A. Revenu en rentes et censives 10 livres 10 sols 8 deniers. Charge, service ordonné par l'Évêque, le quart de la rente, 2 livres 12 sols 8 deniers. Revenu net 7 livres 18 sols. — B. Revenu 20 livres.

78. — Idem de *Saint-Matthieu*, fondée en l'église Cathédrale à la collation de l'Évêque de Nîmes. — A. Revenu en censives, sans aucune charge, 15 livres 19 sols. — Revenu 25 livres.

79. — Idem du *Saint-Sépulcre*, du patronage des consuls de Nîmes et de l'institution de l'Évêque, fondée en l'église Cathédrale de Nîmes. — A. Revenus 65 livres 10 sols. Charges une messe basse par semaine, etc., 45 livres 10 sols. Revenu net 20 livres. — B. Revenu 100 livres avec la charge de deux messes par semaine.

80. — Idem du *Saint-Esprit*, dans la même église, du patronage du baron d'Aigremont et de la collation de l'Évêque de Nîmes. — A. Revenus en vigne, terre et pension 64 livres. Charges, une messe tous les mardis, etc., 42 livres 13 sols. Revenu net 21 livres 7 sols. — B. Revenu 100 livres.

81. — *Chapelle de Saint-Louis de Nîmes*, à la collation de l'Évêque. — A. Revenus en censives et une pension sur les Ursulines du premier couvent, sans aucune charge, 19 livres 5 sols. — Cette chapellenie n'est pas mentionnée en 1750.

82. — *Chapelle* fondée en l'église Cathédrale de Nîmes, sous le titre de *Saint-Sylvestre*, à la collation de l'Évêque de Nîmes. — A. Revenus sans charges, en pensions et censives, 53 livres 18 sols. — B. Revenu 80 livres.

83. — Idem de *Sainte-Catherine*, en l'église Cathédrale, du patronage de M. Barnier.—A. Revenus en champ, censives et une maison, rue Caguensol, 60 livres 7 sols 6 deniers. Charges, une messe par mois, tailles, etc., 36 livres. Revenu net 24 livres 7 sols 6 deniers. — B. Revenu 80 livres.

84. — Idem de *Saint-Blaise*, en l'église Cathédrale, de patronage laïque. — A. Revenus en pré et terres labourables à Nîmes et à Milhaud 150 livres. Charges, trois messes par semaine, 36 livres. Revenu net 114 livres. — B. Revenu 250 livres.

85. — Il est fait mention, en 1750, d'une chapellenie du titre de *Sainte-Radegonde*, fondée à l'autel de Saint-Sébastien, dans l'église Cathédrale, dont les consuls de Nîmes étaient patrons et dont les revenus étaient inconnus.

86. — *Chapelle des SS. Simon et Judde*, fondée en l'église Sainte-Eugénie de Nîmes, à la collation de l'Évêque de Nîmes. — A. Revenus en terres, censives et pension, 144 livres. Charges, deux messes par semaine, 22 livres. Revenu net 122 livres. — B. Revenu 250 livres.

87. — Idem de *Saint-Thibaut*, fondée en l'église rectorie de Saint-Etienne de Capduel, à la collation de l'Évêque de Nîmes. — A. Revenu en censives et jardin à Nîmes 13 livres 5 sols. Charges, quatre messes par an, 1 livre 10 sols. Revenu net 11 livres 15 sols. — B. Revenu 20 livres.

88. — Idem de *Saint-Onuphre*, fondée en l'église rectorie de Saint-Etienne-du-Chemin, à la collation du recteur de cette église. — A. Revenus en censives 19 livres. Charges, une messe par semaine, 13 livres. Revenu net 6 livres. — B. Revenu 50 livres.

89. — Idem de la *Domazone*, fondée en l'église rectorie de la Madeleine de Nîmes, à la collation de l'Évêque de Nîmes. —A. Revenu en champ, pension etcensives, 14 livres 13 sols 9 deniers. Charges, quatre messes par an, 1 livre. Revenu net 13 livres 13 sols 9 deniers. — B. Revenu 20 livres.

90. — *Chapelle ou aumônerie de Roubillardy* à Nîmes, sans désignation d'église, à la collation du recteur de la Madeleine. — A. Revenus en maisons, censives et pensions, 207 livres 6 sols 8 deniers. Charges, deux messes par semaine, etc., 113 livres 11 sols 6 deniers. Revenu net 93 livres 15 sols 2 deniers. — B. Revenu 300 livres et une maison pour le logement du chapelain.

91. — *Légat-pie de M. Galepin*, conseiller au Présidial, ses héritiers en sont juspatrons, sans désignation d'église. — A. Revenus 62 livres 10 sols. Charges, une messe par semaine, 12 livres 10 sols. Revenu net 50 livres. — B. Revenu 100 livres.

92. — *Chapelle de la Véronique*, sans désignation d'église, à la collation de l'Évêque de Nîmes. — A. Revenus en censives et pensions sans aucune charge 35 livres 13 sols 1 denier. — B. Revenu 40 livres.

93. — *Idem de Notre-Dame des quatre chevaliers de Nîmes*, sans désignation d'église, à la collation de l'Évêque. — A. Revenu, vieille maison et four affermés, 200 livres. Charges, une messe les dimanches et les fêtes et autres dépenses, 82 livres. Revenu net 118 livres. — B. Revenu 300 livres.

94. — *Idem de Notre-Dame de Lavergne*, sans désignation d'église, à la collation de l'Évêque de Nîmes. — A. Revenus en terres, aires et censives, 60 livres 15 sols. Charges, quatre messes par mois, 12 livres. Revenu net 48 livres 15 sols. — B. Revenu 100 livres.

95. — *Chapelle ou Légat-pie de Pepin*, fondé dans l'église rectorie de Saint-Etienne-du-Chemin, sous l'invocation de *Saint-Ferriol*, du patronage du sieur de Rochemore. — A. Revenu sans charge 50 livres. — B. Revenu 80 livres.

Le pouillé de 1750 mentionne en outre les chapellenies suivantes à Nîmes :

96. — Dans l'église rectorie de la Magdeleine, celle de *Bernard Lingonie* dont les consuls de Nîmes étaient patrons

et dont les revenus étaient inconnus. Le titulaire était tenu à deux messes par an.

97. — Dans l'église rectorie de Saint-Thomas, celle de *Pierre Brancalon*, du patronage des Consuls de Nîmes et d'un revenu de 30 livres.

98. — *Légit* fait par feu Charles Pascot, prêtre, au curé de Manduel. — A. Revenu sur une terre labourable au terroir de Manduel, tailles déduites, 8 livres 12 sols 5 deniers. — B. Revenu 20 livres.

99. — Chapelle de *Saint-Blaise*, à Manduel, à la collation de l'Évêque de Nîmes. — A. Revenu net 10 livres 10 sols. — B. Revenu 100 livres.

100. — Chapelle simple de *Notre-Dame de Bethléem*, fondée dans l'église paroissiale de Caissargues, à la collation de l'Évêque de Nîmes. — A. Revenu en censives sans charges 6 livres. — B. Revenu 12 livres.

101. — Chapelle de *Sainte-Anastasie*, fondée dans l'église paroissiale de Milhaud, à la collation de l'Évêque de Nîmes. — A. Revenu net 27 livres 5 sols. — B. Revenu 60 livres.

102. — Chapelle simple de *Saint-Blaise*, en l'église de Milhaud, à la collation de l'Évêque de Nîmes. — A. Revenu net 23 livres 8 sols. — B. Revenu 80 livres.

103. — Chapelle de *Saint-Jean-de-la-Marche*, en la paroisse de Milhaud, unie au Séminaire de Nîmes, à charge de douze messes par an. — A. Revenu net 28 livres 19 sols 10 deniers. — B. Revenu 100 livres.

X 104. — Chapelle de *Saint-Jean-Baptiste*, en l'église paroissiale de Clarensac, à la collation de l'Évêque de Nîmes. — A. Revenus en vigne et terre labourable 8 livres. Charges, une messe par semaine, 13 livres. Les charges excèdent les revenus de 5 livres. — B. Revenu 20 livres.

X 105. — Chapelle de *Saint-Matthieu*, en l'église paroissiale

de Clarensac, à la collation de l'Évêque de Nîmes.—A. Revenus en terres, vigne, quelques oliviers, une pension et deux censives, 15 livres 9 sols. Charges 24 livres pour les tailles. Les charges excèdent les revenus de 4 livres 11 sols. — B. Revenu 30 livres.

106. — Chapelle de *Sainte-Anne* de Clarensac, à la collation de l'Évêque de Nîmes. — A. Revenu net 20 livres. — B. Revenu 50 livres.

107. — Chapelle ou obit rural de *Sainte-Anne*, fondée dans le lieu de Saint-Cosme, du patronage laïque du marquis de Rochemaure, l'Évêque de Nîmes collateur. — A. Revenus 298 livres. Charges, quatre messes par semaine, 48 livres. Revenu net 250 livres. — B. Revenu 400 livres et une maison dans le village.

108. — Chapelle de *Saint-Sébastien* de Nages, à la présentation des consuls et à la collation de l'Évêque de Nîmes. — A. Revenu net 31 livres 10 sols. — B. Revenu 100 livres.

109. — Chapelle des *SS. Ferréol et Laurent* de St-Gilles, à la collation de l'abbé de St-Gilles. — A. Revenu sans aucune charge 15 livres. — B. Revenu 25 livres.

110. — Chapelle de *St-Jean-Baptiste*, fondée dans l'église de Bellegarde, à la collation de l'Évêque de Nîmes. — A. Revenu net 56 livres 16 sols 4 deniers. — B. Revenu 120 livres.

111. — Chapelle de *Notre-Dame et Saint-Sébastien*, fondée dans l'église paroissiale de Bezouce, à la collation de l'Évêque de Nîmes. — A. Revenu net 131 livres. — B. Revenu 350 livres.

112. — Chapelle de *Notre-Dame* de Cabrières, les consuls du lieu, patrons; l'Évêque de Nîmes, collateur. — A. Revenu net 15 livres. — B. Revenu 60 livres.

113. — Chapelle de *Thomasse et Montraison*, fondée à Cabrières, à la collation de l'Évêque de Nîmes. — A. Revenu net 13 livres 10 sols. — B. Revenu 80 livres.

114. — Chapelle du *Saint-Sépulcre et de Notre-Dame* de Beaulieu, fondée dans l'église de Saint-Bonnet, à la collation de l'Évêque de Nîmes. — A. Revenu net 27 livres 8 sols. — B. Charges 12 messes par an. Revenu 120 livres.

115. — Chapelle de *Sainte-Catherine* de Saint-Bonnet, Alexandre Fabre, de Lédénon, patron; l'Évêque de Nîmes, collateur. — A. Revenus en terre et vigne affermées 50 livres. Charges 20 livres de tailles et 37 livres 15 sols pour trois messes par semaine. Les charges excèdent les revenus de 7 livres 15 sols. — B. Revenu 80 livres.

116. — Chapelle de *Saint-Pierre* de Sarnhac; les consuls du lieu, patrons; l'Évêque de Nîmes, collateur. — A. Revenu net 22 livres 19 sols 6 deniers. — B. Charges 12 messes par an. Revenu 80 livres.

117. — Chapelles unies de *Saint-Eustache et de Saint-Sébastien* à Sarnhac, à la collation de l'Évêque de Nîmes. — A. Revenu net 29 livres. — B. Charges 2 messes par mois. Revenu 50 livres.

118. — Chapelle de *Saint-Cyrice et Saint-Sauveur* à Sarnhac, à la collation de l'Évêque de Nîmes. — A. Revenus en censives et pensions 25 livres 12 sols 6 deniers. Charges 3 livres pour 12 messes dans l'année. Revenu net 22 livres 12 sols 6 deniers. — B. Revenu 40 livres.

119. — Chapelle de *Notre-Dame de Colorgues*, fondée dans l'église d'Aubord, à la collation de l'Évêque de Nîmes. — A. Revenu net 17 livres. — B. Revenu 40 livres.

120. — Chapelle de *Notre-Dame* à Marguerittes, à la collation du grand archidiacre de Nîmes. — A. Revenu net 24 livres 3 sols. — B. Revenu 120 livres.

Archiprêtré d'Aimargues

121. — *Mense abbatiale de l'abbaye séculière de Psalmodi* (1) *et Dassargues* (2), unie à la mense épiscopale d'Alais, à la nomination du Roi. — A. Revenus : salins, une prébende de chanoine, terre de Saint-Laurent d'Aigouze, dont l'abbé est seigneur, diverses propriétés, rentes et le prieuré simple et séculier de Dassargues, 15.501 livres 8 sols 6 deniers. — Charges 1.171 livres 10 sols. Revenu net 14.329 livres 18 sols 6 deniers. — B. Revenu 20.000 livres.

122. — *Mense abbatiale et monachale de Notre-Dame de Franquevaux* (3) (ordre de Saint-Bernard), à la nomination du Roi. — A. Revenu net dans le diocèse de Nîmes 3.594 livres 11 sols 8 deniers. L'abbaye avait, en outre, 805 livres de revenus dans les diocèses de Mende, d'Arles et de Montpellier. — B. Revenu dans le diocèse de Nîmes 3.500 livres.

123. — *Mense capitulaire de la Cathédrale d'Alais* (mense d'Aiguesmortes). — A. Revenus en franc-salé pensions, cens, albergues, pâturages, pêcheries et dîmes 9.088 livres 9 sols 6 deniers. Charges 4.327 livres 8 sols 1 denier. — Revenu net 4.761 livres 1 sol 5 deniers. — B. Non mentionnée.

124. — Prieuré simple et séculier de *Notre-Dame de VAUVERT*, uni à la prévôté de l'église Cathédrale de Nîmes, à la collation du Roi. — A. Revenus en terres, censives et dîmes, 4.675 livres. Charges congrue du vicaire, du secon-

(1) *Psalmodi*, aujourd'hui simple ferme sur la limite des territoires d'Aiguesmortes et de Saint-Laurent d'Aigouze.

(2) *Dassargues*, lieu détruit du territoire d'Aiguesmortes.

(3) *Franquevaux*, ferme du territoire de Beauvoisin, près des marais d'Escamandre.

daire, aumône, etc., 722 livres.— Revenu net 3.953 livres.
— B. Revenu 4.700 livres.

125. — Idem de *Saint-Thomas* de BEAUVOISIN, uni au capiscolat ou précentorie de la Cathédrale de Nîmes, à la collation des dignitaires du Chapitre. — A. Revenus en censives à Générac et Beauvoisin, une maison sise à Nîmes, place de la Belle-Croix, terres et dîmes 2.678 livres. Charges 468 livres 10 sols. Revenu net 2.209 livres 10 sols. — B. Revenu 2.700 livres.

126. — Bénéfice simple et régulier de *Saint-Saturnin d'ARMARGUES*, uni à la mense abbatiale de Saint-Ruf de Valence, à la nomination du roi. — A. Revenus en dîmes 5.078 livres 10 sols 5 deniers. Charges 1.588 livres 10 sols 5 deniers. Revenu net 3.490 livres. — B. Revenu 12.000 livres.

127. — Prieuré simple et séculier de *Saint-Étienne du CAILLAR et de Saint-Gilles-le-Vieux* (1), son annexe, uni à la mense du Chapitre cathédral de Montpellier. — A. Revenu 3.200 livres. Charges 1.651 livres 1 sol 11 deniers. Revenu net 1.548 livres 18 sols 1 denier. — B. Revenu 4.000 livres.

128. — Idem de *Villeneuve*, dans la paroisse de Vauvert, à la collation de l'Évêque d'Alais, comme abbé de Psalmodi. — A. Revenu 461 livres 6 sols 8 deniers. Charges 38 livres 6 sols 8 deniers. Revenu net 423 livres. — B. Revenu 800 livres.

129. — Prieuré simple, séculier et rural de *Saint-Sauveur de Verrine*, (2) paroisses de Vauvert et du Caylar, à la collation de l'Évêque d'Alais. — A. Revenus en dîmes 970 livres 8 sols. Charges 41 livres 13 sols 4 deniers. Revenu net 928 livres 14 sols 8 deniers. — B. Revenu 1.500 livres.

130. — Prieuré simple et séculier de *Saint-Jean-Baptiste*

(1) *Saint-Gilles-le-Vieux*, ou de *Missargues*, lieu détruit de la commune du Cailar.

(2) *Saint-Sauveur de Védrières*, église détruite du territoire de Vauvert.

de Mus et de Sainte-Eulalie-de-Razil, son annexe, à la collation de l'Évêque de Nîmes. — A. Revenus en dîmes et terres à Mus et à Aiguesvives 800 livres. Charges 420 livres. Revenu net 380 livres. — B. Revenu 1.200 livres.

131. — Idem des SS. *Victor* (1) et *Pastour* (2), uni au capiscolat du Chapitre de Saint-Gilles, à la collation de l'abbé de Saint-Gilles. — A. Revenu 1.073 livres 5 sols 3 deniers. Charges 50 livres. Revenu net 1.023 livres 5 sols 3 deniers — B. Revenu 1.500 livres.

132. — Idem de *Notre-Dame du Sablon* (3), uni à la mense capitulaire d'Alais (mense d'Aiguesmortes). — A. Revenus en dîmes 973 livres 6 sols 8 deniers. Charges 1.388 livres 6 sols 8 deniers. Les charges excèdent les revenus de 395 livres. — B. Revenu 1.500 livres.

133. — Prieurés unis de *Saint-Sauveur de Massillargues*, *Saint-Julien de Cornillac* et *Saint-Pierre d'Asport* (4), annexés à la mense capitulaire de l'église Cathédrale d'Alais (mense d'Aiguesmortes). Revenu net 3.941 livres. — B. Revenus à Massillargues 2.000 livres, à Cornillac 4.000 livres, à Asport 3.000 livres ; en tout 9.000 livres.

134. — Prieuré simple et séculier de *Saint-Sylvestre de Teillan* (5), uni à la mense du Chapitre Cathédral d'Alais (mense d'Aiguesmortes). — A. Revenus en dîmes 1.930 livres. Charges, y compris 130 livres au curé d'Aimargues, 700 livres. Revenu net 1.230 livres. — B. Revenu 3.000 livres.

(1) *Saint-Victor*, chapelle détruite du territoire de Vauvert.

(2) *Saint-Pastour*, aujourd'hui ferme de la commune de Vergèze.

(3) *Notre-Dame du Sablon*, est le titre de l'église paroissiale d'Aiguesmortes.

(4) Ces trois bénéfices unis appartiennent maintenant au diocèse de Montpellier.

(5) *Saint-Sylvestre de Teillan*, est une simple ferme du territoire d'Aimargues.

135. — Prieurés simples et séculiers unis de Saint-Roman de Malaspelz (1) et de Saint-Michel de Varanègues (2), annexés à la mense capitulaire d'Alais (mense d'Aiguesmortes). — A. Revenus 2.080 livres. Charges, y compris 200 livres pour le service et l'aumône, 934 livres. Revenu net 1.146 livres. — B. Revenu 1.500 livres pour chaque bénéfice, en tout 3.000 livres.

136. — Prieuré simple et séculier de *Saint-Jean-Baptiste* de GÉNÉRAC, uni à la mense capitulaire de Nîmes. — A. Revenus 1.940 livres. Charges 1.069 livres 13 sols 4 deniers. Revenu net 870 livres 6 sols 8 deniers. — B. Revenu 2.000 livres.

137. — Idem de *Saint-Pierre* de CANDIAC, uni à la mense capitulaire d'Alais (mense d'Aiguesmortes). — A. Revenus 663 livres 6 sols 8 deniers. Charges, y compris 20 livres au curé de Vauvert pour le service, 256 livres 6 sols 8 deniers. Revenu net 407 livres. — B. Revenu 1.000 livres.

138. — Idem de *Saint-Pierre-aux-Liens* d'AIGUESVIVES, uni à la mense capitulaire d'Alais (mense d'Aiguesmortes). — A. Revenus, la moitié des dîmes, l'autre appartient au curé, 808 livres. Charges 382 livres. Revenu net 426 livres. — B. Revenu 1.200 livres.

139. — Idem de *Saint-André* de CODOGNAN, uni à la mense capitulaire d'Alais (mense d'Aiguesmortes). — A. Revenus en dîmes affermées 887 livres 13 sols 4 deniers. Charges 749 livres 3 sols 4 deniers. Revenu net 138 livres 10 sols. — B. Revenu 1.200 livres.

140. — Idem de *Saint-Martin* de GALLARGUES LE MONTEUX, uni à la mense capitulaire de Nîmes. — A. Revenus en dîmes, terres, pensions, et droit de prémices 2.316 livres. Charges 1.379 livres. Revenu net 937 livres. — B. Revenu 2.400 livres.

(1) *Malespels*, ferme de territoire de Grand-Gallargues.

(2) *Varanègues*, église détruite du territoire d'Aimargues.

141. — Idem de *Notre-Dame d'Asport* (1), à la collation de l'Évêque d'Alais, abbé de Psalmodi. — A. Revenu net 264 livres 11 sols 2 deniers. — B. Revenu 500 livres.

142. — Idem de *Saint-Martin d'Anglas*, paroisse de Vauvert, à la collation de l'abbé de Psalmodi. — A. Revenus en dîmes sans charges 370 livres. — B. Revenu 600 livres.

143. — Idem de *Saint-Vincent d'Olozargues* (2), uni à la mense capitulaire de Nîmes, — A. Revenus 2.366 livres. Charges, y compris le service et l'aumône, 1.130 livres 13 sols 4 deniers. Revenu net 1.235 livres 6 sols 8 deniers. — Revenu 2.400 livres.

144. — Prieuré simple et séculier d'*Uchaud*, du titre de la *Conversion de saint Paul*, uni pour un quart à la mense épiscopale de Nîmes. — A. Non spécialement mentionné. — B. Revenu 1.000 livres.

145. — Idem de *Saint-Félix de Vergèze*, uni pour les deux tiers à la mense épiscopale de Nîmes. — A. Non spécialement mentionné. — B. Revenu 1.800 livres.

146. — Idem de *Vestric*, du titre de *Notre-Dame de la Purification*, uni pour un quart à la mense épiscopale de Nîmes. — A. Non spécialement mentionné. — B. Revenu 1.000 livres.

147. — Idem de *Saint-André de Bernis*, uni pour une portion à la mense abbatiale de Saint-Gilles (3). — A. Non mentionné. — B. Revenu 1.000 livres.

148. — Idem de *Notre-Dame de Dassargues*, uni à la mense épiscopale d'Alais. Ce prieuré mentionné dans le pouillé de

(1) *Notre-Dame d'Asport*, aujourd'hui dans le diocèse de Montpellier.

(2) *Saint-Vincent d'Olozargues*, aujourd'hui *Boulouzargues*, ferme sur les territoires de Codognan et de Vauvert.

(3) C'est par erreur que Ménard attribue ce bénéfice à la mense épiscopale d'Alais.

1729 comme annexe de Psalmodi est inscrit dans celui de 1750 sans évaluation de revenu.

149. — Idem de *Saint-Laurent-d'Aigouze*, uni à la mense épiscopale d'Alais. — A. Non mentionné. — B. Revenu 2.000 livres.

150. — Vicairie perpétuelle ou cure de *St-André de BERNIS*, (fruits prenant) à la collation de l'abbé de Saint-Gilles. — A. Revenus, le quart des dîmes et une terre, 705 livres. Charges 25 livres. — B. Revenu net 680 livres.

151. — Idem de *Saint-Paul d'UCHAUD* (fruits prenant), à la collation du prieur de Saint-Bausile. — A. Revenu net 629 livres.

152. — Idem de *Saint-Pierre d'AIGUESVIVES* (fruits prenant), à la collation du Chapitre d'Alais. — A. Revenus affermés 800 livres. Charges 216 livres. Revenu net 584 livres.

153. — Vicairie ou cure à fruits prenant de *Saint-Félix de VERGÈZE*, à la collation de l'Évêque de Nîmes. — A. Revenu, le tiers des dîmes et casuel abonné, 545 livres. Charges 25 livres. Revenu net 520 livres.

154. — Vicairie ou cure à portion congrue de l'*Assomption de la Sainte-Vierge de VAUVERT*, à la collation du prévôt de la Cathédrale de Nîmes. — A. Revenus nets congrue et casuel 600 livres.

155. — Idem de *Saint-Étienne d'AIMARGUES*, à la collation de l'abbé de Saint-Ruf. — A. Revenu net 400 livres.

156. — Idem de *BEAUVOISIN*, à la collation du précenteur de Nîmes. — A. Revenu net 315 livres.

157. — Idem du *CAYLAR*, à la collation du Chapitre de Saint-Pierre de Montpellier. — A. Revenu net y compris le casuel abonné 500 livres.

158. — Idem de *SAINT-LAURENT-D'AIGOUZE*, à la collation de l'Évêque d'Alais. — A. Revenu net 306 livres.

159. — Idem de *Notre-Dame-du-Sablon*, à *AIGUESMORTES*,

à la collation du Chapitre d'Alais (mense d'Aiguesmortes). —
— A. Revenu net 532 livres 10 sols.

160. — Idem de *Saint-Sauveur de MASSILLARGUES* (1), à la collation du Chapitre d'Alais (mense d'Aiguesmortes). —
A. Revenu net 484 livres.

161. — Idem de GALLARGUES-LE-MONTEUX, à la collation du Chapitre de Nîmes. — A. Revenu net 320 livres.

162. — Idem de CODOGNAN, à la collation du Chapitre d'Alais. — A. Revenu net 355 livres 5 sols.

163. — Idem de *Saint-Jean de Mus*, à la collation du prieur du lieu. — A. Revenu net 300 livres.

164. — Cure de *Notre-Dame de la Purification*, à VESTRIC, à la collation de l'Évêque de Nîmes. — A. Revenus en champs, jardin et pension du curé d'Uchaud, 320 livres.

165. — Vicairie ou cure à portion congrue de *Saint-Jean-Baptiste de GÉNÉRAC*, à la collation du Chapitre de Nîmes. — Revenu net 450 livres y compris le casuel et les novales.

166. — Chapelle des SS. *Jacques et Antoine*, en l'église d'Aimargues, de patronage laïque (le sieur de Buade d'Aimargues) et de collation épiscopale. — A. Revenu en pension 54 livres. Charges 15 livres pour 60 messes par an. Revenu net 39 livres. — B. Revenu 80 livres.

167. — Chapelles unies de *Pierre, Thomas et Philippe Ricard*, en l'église d'Aimargues, de patronage laïque (les sieurs Carle et Puech d'Aimargues) et de collation épiscopale. — A. Revenus en terres 49 livres 13 sols 4 deniers. Charges, taille plus deux messes par mois, une à la fête de saint Pierre et deux dans l'Octave des morts, 38 livres 10 sols 2 deniers. Revenu net 11 livres 3 sols 2 deniers. — B. Revenu 80 livres.

168. — Chapelle des *Arènes*, fondée en l'église d'Aimar-

(1) Aujourd'hui du diocèse de Montpellier,

gues, du patronage laïque du bureau de l'Œuvre de l'église paroissiale d'Aimargues et de collation épiscopale. — A. Revenus 12 livres sur les deniers municipaux. Charges, une messe par mois, 3 livres. Revenu net 9 livres. — B. Revenu 20 livres.

169. — Chapelle de *Saint-Sébastien* d'AIMARGUES, patron M. Thoras, acquéreur des biens de la maison d'Aigremont ; deux prêtres titulaires. — A. Revenus nets 112 livres. — B. Revenu 200 livres.

170. — Chapelle ou obit de *Jean Audouin*, fondée en l'église d'Aimargues, patron M. de Beauvoisin. — A. Revenu net 20 livres. — B. Revenu 80 livres.

171. — Chapelle ou obit d'*Agnès Guiraud*, fondée en l'église d'Aimargues, patrons les ouvriers de ladite église paroissiale. — A. Revenu net 32 livres. — B. Revenu 80 livres.

172. — Chapelles unies ou *légats-pies de la Captive et de Guillaume Nouvel*, de patronage laïque (Mourilhan et Chapel) et de collation épiscopale. — A. Revenus en terres labourables 33 livres 5 sols. Charges, tailles et 27 messes par an, 39 livres 7 sols 8 deniers. Les charges excèdent les revenus de 6 livres 2 sols 8 deniers. — B. Revenu 50 livres.

173. — Obit de *Madeleine Sauvade*, fondé dans la chapelle Saint-Elme, à Aiguesmortes, patron Jean Sauvat, apothicaire ; instituteur l'Évêque de Nîmes, à charge d'une messe par jour. — A. Revenu net 38 livres 10 sols. — B. Revenu 200 livres.

174. — Chapelle de *Sainte-Luce* en l'église paroissiale d'Aiguesmortes, à la collation de l'Évêque de Nîmes sur la présentation des consuls. — A. Revenus en terres à Aimargues, Saint-Laurent et Aiguesmortes, 94 livres. Charges, tailles et une messe par semaine 63 livres. Revenu net 31 livres. — B. Revenu 150 livres.

175. — Chapelle de *Saint-Jean* en l'église paroissiale d'Aiguesmortes, à la collation de l'Évêque de Nîmes, avec

charge de 24 messes par an. — A. Revenu net 11 livres. — B. Revenu 40 livres.

176. — Chapelle des *SS. Michel et Blaise*, en la même église, à la collation de l'Évêque de Nîmes sur la présentation des consuls, à charge d'une messe par semaine. — A. Revenu net 45 livres. — B. Revenu 100 livres.

177. — Chapelle de *la Trinité*, en la même église, les consuls patrons ; le titulaire était l'aumônier de l'hôpital en augmentation de rétribution. — A. Revenu sans charge 20 livres. — B. Revenu 40 livres.

178. — Chapelle de *Saint-Sauveur* d'Aiguesmortes, du patronage de quelques habitants des Saintes-Maries, au diocèse d'Arles et de collation épiscopale. — A. Revenu net 41 livres 18 sols 3 deniers. — B. Revenu 200 livres.

179. — Chapelle ou obit d'*Henri Lagarde*, fondée dans l'église d'Aiguesmortes ; patrons, les héritiers du sieur Dassas, notaire ; à charge d'une messe de *requiem* par jour. — A. Les charges excèdent les revenus de 31 livres 10 sols. — B. Revenu 100 livres.

180. — Chapelle de *Notre-Dame de Montalieu*, au Caylar, du patronage des consuls du lieu et de la collation de l'Évêque de Nîmes. — A. Revenu net 35 livres 8 sols. — B. Revenu 200 livres.

181. — Chapelle ou obit de *la Baresse*, en l'église de Saint-Laurent-d'Aigouze, du patronage des ouvriers de cette église. — A. Revenu sans charges 20 livres. — B. Revenu 40 livres.

182. — Chapelle des *SS. Jacques et Philippe*, à Massillargues, à la collation de l'Évêque de Nîmes, à charge de quatre messes par an. — A. Revenu net 59 livres. — B. Revenu 40 livres.

183. — Chapelle de *Notre-Dame-de-la-Romette*, à Massillargues ; les consuls du lieu juspatrons, à charge par an de 24 messes. — A. Revenu net 119 livres 3 sols. — B. Revenu 200 livres.

184. — Chapelle de *Saint-Blaise*, à Massillargues ; les ouvriers de ladite église, patrons. — A. Revenu sans charge 66 livres. — B. Revenu 80 livres.

185. — Chapelle de *Saint-Jean-de-Casbon*, en l'église paroissiale de Vauvert, à la collation du prévôt du Chapitre de Nîmes, prieur de Vauvert. — A. Charge de 25 messes par an. Revenu net 44 livres 9 sols. — B. Revenu 150 livres.

186. — Chapelle de *Notre-Dame de la Roserie* de Vauvert, du patronage des consuls et de la collation du prévôt-prieur, deux chapelains chargés d'une messe par semaine. — A. Revenu net 36 livres. — B. Revenu 80 livres.

187. — Chapelle de *Notre-Dame, dite des Quatre-Prêtres*, à Vauvert ; patrons, les consuls de Vauvert ; collateur, le prévôt. — A. Revenus en un moulin sur le Vistre et diverses pensions 512 livres. Charges, y compris 40 livres au curé de Vauvert, pour le service de la chapelle, 182 livres. Revenu net 330 livres. — B. Revenu 700 livres.

188. — Chapelle de *Saint-Pierre* de Beauvoisin ; patrons, le seigneur et les consuls du lieu. — A. Revenu net 33 livres. — B. Revenu 80 livres.

189. — Chapelles unies de *Saint-Laurent, de Sainte-Anne et de Sainte-Catherine*, dans l'église de Gallargues, à la collation de l'Évêque de Nîmes. — A. Charge une messe par semaine. Revenu net 73 livres 1 sol. — B. Revenu 150 livres.

190. — Chapelle de *Saint-Sébastien*, en l'église paroissiale de Codognan, à la collation de l'Évêque de Nîmes. — A. Revenu net 47 livres. — B. Revenu 80 livres.

Archiprêtré de Sommières

191. — Prieuré-cure de *Saint-Pierre-aux-Liens* de MARUÉJOLS, à la collation de l'Évêque de Nîmes. — A. Revenu net 315 livres. — B. Revenu 700 livres.

192. — Prieuré-cure de *Saint-Etienne de LECQUES*, à la collation de l'Évêque de Nîmes. — A. Revenu net 230 livres 10 sols. — B. Revenu 500 livres.

193. — Prieuré-cure de SAINT-CLÉMENT, à la collation de l'Évêque de Nîmes. — A. Revenu net 353 livres 8 sols 3 deniers. — B. Revenu 600 livres.

194. — Prieuré-cure de *Saint-Etienne d'ESCATTES* (1), à la collation de l'Évêque de Nîmes. — A. Revenu net 408 livres 5 sols. — B. Revenu 700 livres.

195. — Prieuré simple et séculier de *Saint-Pons de SOMMIÈRES et de son annexe Saint-Bausile de VILLEVIEILLE*, uni au doyenné de l'église abbatiale de Saint-Gilles, à la collation de l'abbé de Saint-Gilles. — A. Revenus en dîmes, censes, etc., 2.103 livres 3 sols 7 deniers. Charges, y compris le service paroissial de Sommières et de Villevieille, 855 livres 13 sols. Revenu net 1.247 livres 10 sols 7 deniers. — B. Revenu 3.000 livres.

196. — Idem de *Saint-Julien de MONTRÉDON et de SALINELLES*, son annexe, uni à l'archidiaconé d'Alais (mense d'Aiguesmortes). — A. Revenu net 849 livres 8 sols. — B. Revenu 2.000 livres.

197. Prieuré simple et régulier de *Saint-Benoît de JUNAS* (ordre de Saint-Benoît, mense d'Aniane), à la collation de l'abbé d'Aniane. — A. Revenu net 422 livres 13 sols. — B. Revenu 1.200 livres.

198. — Prieuré simple et séculier de *Saint-Martin d'AUJARGUES*, à la collation de l'Évêque de Nîmes. — A. Revenu net 358 livres 6 sols 8 deniers. — B. Revenu 1.000 livres.

199. — Idem de *Notre-Dame d'AUBAIS*, uni à la mense capitulaire d'Alais (mense d'Aiguesmortes). — A. Revenu net 162 livres 10 sols. — B. Revenu 2.000 livres.

(1) *Saint-Etienne d'Escattes*, hameau de la commune de Souvi-gnargues.

200. — Idem de *Saint-Privat de GALHAN*, uni au Séminaire de Nîmes. — A. Revenu net 760 livres 10 sols. — B. Revenu 2.000 livres.

201. — Idem de *Saint-André de SOUVIGNARGUES*, à la collation de l'Évêque de Nîmes. — A. Revenu net 203 livres 10 sols. — B. Revenu 1.000 livres.

202. — Prieuré simple et séculier de *Saint-Saturnin de CALVISSON et de Bizac et Livières*, ses dépendances, uni à la mense capitulaire de Nîmes. — A. Revenus en pensions, maisons, terres et dîmes, 3.122 livres. Charges, y compris le service de la paroisse et 128 livres d'aumône, 1.755 livres. Revenu net 1.367 livres. — B. Revenu 3.300 livres.

203. — Bénéfice simple et régulier de *Saint-Jean de CARNAS et de Saint-Martin de MONTEILS*, son annexe (ordre de Saint-Benoît). — A. Revenu net 594 livres 15 sols 5 deniers. — B. Revenu 1.000 livres.

204. — Prieuré simple et séculier de *Saint-Sébastien de MONTPEZAT*, à la collation de l'abbé de St-Gilles. — A. Revenu net 1.059 livres 1 sol. — B. Revenu 2.000 livres.

205. — Idem de *Notre-Dame de PARIGNARGUES*, uni au collège des Jésuites de Nîmes. — A. Revenu net 245 livres 1 sol 5 deniers. — B. Revenu 1.000 livres.

206. — Idem de *Notre-Dame de CONGÉNIÈS*, uni à la mense capitulaire de Nîmes. — A. Revenu net 502 livres. — B. Revenu 1.500 livres.

207. — Idem de *Saint-Saturnin de GAVERNES*, uni à la mense capitulaire de Nîmes. — A. Revenu net 604 livres 13 sols 4 deniers. — B. Revenu 1.000 livres.

208. — Idem de *Saint-Pierre d'ASPÈRES*, uni au Chapitre d'Alais (mense d'Aiguesmortes). — A. Revenu net 80 livres 12 sols. — B. Revenu 500 livres.

209. — Idem de *Saint-Gérard de VILLETELLE*, uni à la mense capitulaire de Nîmes. — A. Les charges excèdent les

revenus de 84 livres 18 sols 4 deniers. — B. Revenu 500 livres.

✕ 210. — Idem de *Saint-Martin de CINSSENS* (1), uni à la mense capitulaire de Nîmes. — A. Revenus en terres et dîmes 580 livres. Charges 599 livres 13 sols 4 deniers. Les charges excèdent les revenus de 19 livres 13 sols 4 deniers. — B. Revenu 600 livres.

211. — Cure (fruits prenant) de *Saint-Jean-Baptiste de CARNAS et MONTEILS*, à la collation de l'Évêque de Nîmes. — A. Revenus en terres, vignes, pâturages, safranière et le tiers des dîmes, 285 livres 10 sols. Charges 127 livres 10 sols. — B. Revenu net 158 livres.

212. — Vicairie ou cure à portion congrue de *Saint-Pons de SOMMIÈRES*, à la collation du doyen de Saint-Gilles. — A. Revenu net 600 livres.

213. — Idem de *Saint-Amant du Pont de Sommières*, à la nomination du Chapitre de Saint-Gilles. — A. Revenu net 310 livres.

214. — Idem de *Saint-Bausile de VILLEVIEILLE*, à la collation du doyen de Saint-Gilles. — A. Revenu net 300 livres.

215. — Idem de *Saint-Julien de MONTREDON et SALINELLES*, à la collation de l'archidiacre d'Alais. — A. Revenu net 324 livres.

216. — Idem de JUNAS, à la collation de l'Évêque de Nîmes. — A. Revenu net 350 livres.

217. — Idem d'AUJARGUES, à la collation du prieur du lieu. — A. Revenu net 320 livres.

218. — Idem *Notre-Dame d'AUBAIS*, à la collation du Chapitre d'Alais. — A. Revenu net 300 livres.

✕ 219. — Idem de CALVISSON, à la collation du Chapitre de Nîmes. — A. Revenu net 462 livres.

(1) *Cinsens*, hameau de la commune de Calvisson.

220. — Idem de GALHAN, occupée par l'un des Pères Doctrinaires de Nîmes. — Revenu net 325 livres.

221. — Vicairie ou cure à portion congrue de SOUVIGNARGUES, à la collation du prieur du lieu.—A. Revenu net 327 livres.

222. — Idem de MONTPEZAT, à la collation de l'abbé de Saint-Gilles. — Revenu net 350 livres, y compris 50 livres de casuel abonné.

223. — Idem de PARIGNARGUES. — A. Revenu net 300 livres.

224. — Idem de CONGÉNIÈS, à la collation du Chapitre de Nîmes. — A. Revenu net 340 livres.

225. — Idem d'ASPÈRES, à la collation du Chapitre d'Alais. — A. Revenu net 331 livres.

X 226. — Idem de CINSENS, à la collation du Chapitre de Nîmes. — A. Revenu net 335 livres.

227. — Idem de *Saint-Gérard de VILLETTELLE* (1), à la collation du Chapitre de Nîmes. — A. Revenu net 306 livres.

228. — Chapelle de *Saint-Jacques*, en l'église Saint-Pons de Sommières, à la collation de l'Évêque de Nîmes, à charge d'une messe par semaine. — A. Revenu net 38 livres 6 sols 3 deniers. — B. Revenu 80 livres.

229. — Idem du *clergé* de Sommières, à la collation de l'Évêque de Nîmes. — A. Revenu sans charge 16 livres. — B. Revenu 25 livres.

230. — Idem de *Saint-Michel* de Sommières, quatre prêtres titulaires, à la collation de l'Évêque de Nîmes.—A. Revenus en censives affermées 126 livres. Charges une messe basse par semaine et un service solennel le 29 septembre, 12 livres. Revenu net 114 livres. — B. Revenu 200 livres.

231. — Idem de *Notre-Dame, dite des Quatre-Prêtres*, dans la chapelle du château d'Aubais, ou dans l'église paroissiale

(1) *Villetelle* est aujourd'hui du diocèse de Montpellier.

d'Aubais, renouvelée et augmentée, en 1737, sous le titre de *Saint-Charles*, et alors affectée à un seul prêtre, collation de l'Évêque de Nîmes, avec charge de deux messes par semaine.

— A. La plus grande partie des revenus ayant été usurpés par les religionnaires, le revenu net n'est que de 3 livres 15 sols.

— B. Revenu 300 livres.

232. — Chapelle de *Notre-Dame de CONGÉNIÈS*, à charge de 24 messes par an ; les consuls du lieu, juspatrons. — A. Revenu net 24 livres. — B. Revenu 50 livres.

Archiprêtré de Quissac

233. — Prieuré-cure de *SAINT-JEAN-DE SERRES*, à la collation de l'Évêque de Nîmes. — A. Revenu net 829 livres 10 sols. — B. Revenu 1.200 livres.

234. — Idem de *Saint-Sébastien de MARUÉJOLS-LEZ-GARDON*, à la collation de l'Évêque de Nîmes. — A. Revenu net 634 livres. — B. Revenu 1.000 livres.

235. — Idem de *Saint-Bénézet du CHAIRAN*, à la collation de l'Évêque de Nîmes. — A. Revenu net 604 livres 5 deniers. — B. Revenu 1.000 livres.

236. — Idem de *Saint-Martin de LOGRIAN*, à la collation de l'Évêque de Nîmes. — A. Revenu net 415 livres. — B. Revenu 800 livres.

237. — Idem de *Saint-Jean de CRIEULON*, à la collation de l'Évêque de Nîmes. — A. Revenu net 686 livres 10 sols. — B. Revenu 1.200 livres.

238. — Idem de *Saint-Etienne de BRAGASSARGUES* (1) et de *Saint-Paul de GALBIAC* (2), son annexe, à la collation de

(1) *Bragassargues*, commune du canton de Quissac.

(2) *Galbiac*, ferme du territoire de Quissac.

l'Évêque de Nîmes. — A. Revenu net 1.032 livres 10 sols.
— B. Revenu 1.600 livres.

239. — Idem de *Saint-Michel de RAURET* (1), à la collation de l'Évêque de Nîmes. — A. Revenu net 198 livres 8 sols 8 deniers. — B. Revenu 300 livres.

240. — Idem de *Saint-Bausile de VACQUIÈRES* (2), à la pleine collation de l'Évêque de Nîmes. — A. Revenu net 644 livres 10 sols. — B. Revenu 1.000 livres.

241. — Idem de *Saint-Félix de CLARET*, à la collation de l'Évêque de Nîmes. — A. Revenu net 1.719 livres. — B. Revenu 3.000 livres.

242. — Idem de *Saint-Martin de SAUTÉRARGUES*, à la collation de l'Évêque de Nîmes. — A. Revenu net 695 livres. — B. Revenu 1.000 livres.

243. — Prieuré simple et régulier des *SS. Faustin et Jovite de QUISSAC*, uni à la mense abbatiale de Sauve (ordre de S. Benoît), à la nomination du Roi. — A. Revenu net 579 livres 4 sols 2 deniers. — B. Revenu 2.500 livres.

244. — Prieuré simple et séculier de *Saint-Saturnin de CARDET*, uni à la mense épiscopale de Nîmes. — A. Revenu net 840 livres. — B. Revenu 2.200 livres.

245. — Idem de *Saint-Bausile de MASSANE*, annexé au troisième archidiaconé de Nîmes, à la collation des dignitaires du Chapitre cathédral. — A. Revenu net 420 livres. — B. Revenu 1.200 livres.

246. — Idem de *Saint-Etienne de CORCONNE*, à la collation de l'abbé de Saint-Gilles. — A. Revenu net 781 livres 10 sols. — B. Revenu 2.500 livres.

247. — Prieuré simple et régulier de *Saint-Etienne de*

(1) *Rauret*, hameau de la commune d'Orthoux, canton de Quissac.

(2) *Vacquières, Claret et Sauteirargues* sont aujourd'hui du diocèse de Montpellier.

COMIAC (1) (ordre de S. Benoît), annexe de l'office claustral d'infirmier de l'abbaye de Sauve, à la collation de l'abbé commendataire. — A. Revenu net 205 livres. — B. Revenu 600 livres.

248. — Idem de *Notre-Dame d'ORTHOUX*, à la collation de l'abbé d'Aniane. — A. Revenu net 365 livres. — B. Revenu 1.000 livres.

249. — Idem de *Saint-Pierre-aux-Liens de LÉZAN*, uni à la mense abbatiale de Sauve. — A. Revenu net 1.086 livres. — B. Revenu 2.500 livres.

250. — Idem de SAINT-NAZAIRE-DES-GARDIES et de CANAULES, son annexe, uni au prieuré commendataire et consistorial de Saint-Sauveur de Tornac (ordre de Cluny), à la nomination du roi. — A. Revenu net 1.500 livres 13 sols 4 deniers. — B. Revenu 3.500 livres.

251. — Prieuré simple et séculier de *Saint-André de PUECH-FLAVARD* ou PUECREDON, uni à la mense capitulaire de Nîmes. — A. Revenu net 143 livres 13 sols 4 deniers. — B. Revenu 1.200 livres.

252. — Idem de *Saint-Laurent de LÉDIGNAN*, uni à la mense capitulaire de Nîmes. — A. Revenu net 394 livres. — B. Revenu 2.000 livres.

253. — Idem de *Saint-Martin de CASSAGNOLES*, uni à la mense capitulaire de Nîmes. — A. Revenu net 247 livres. — B. Revenu 1.600 livres.

254. — Idem de *Saint-Blaise de LIOUC*, uni à la mense capitulaire de Nîmes. — A. Les charges excèdent les revenus de 13 livres. — B. Revenu 1.000 livres.

255. — Idem de *Saint-Vincent de BROUZET*, uni à la mense capitulaire de Nîmes. — A. Revenu net 336 livres 6 sols. — B. Revenu 2.000 livres.

(1) *Comiac*, section de la commune de Logrian, canton de Sauve.

256. — Prieuré simple et régulier de *Notre-Dame de Colombiers* (1) (ordre de Saint-Benoît), à la collation de l'abbé de Monastier. — A. Revenus en dîmes sans charges 350 livres. — B. Revenu 500 livres.

257. — Vicairie ou cure à portion congrue de *Cardet*, à la collation de l'Évêque de Nîmes. — A. Revenu net 300 livres.

258. — Idem de *Quissac*, à la collation de l'abbé de Sauve. — A. Revenu net 300 livres.

259. — Cure de *Saint-Jean-de-Roque* (2), à la collation de l'abbesse de Saint-Sauveur de la Font de Nîmes. — A. Revenus, dîmes cédées au curé moyennant pension, 850 livres. Charges, 200 livres de pension aux religieuses et 30 livres pour menues dépenses et entretien des ornements du sanctuaire et de la sacristie. Revenu net 620 livres.

260. — Vicairie ou cure à portion congrue de *Saint-Pierre de Liouc*, à la collation du Chapitre de Nîmes. — A. Revenu net 300 livres.

261. — Vicairie ou cure à portion congrue de *Brouzet*, à la collation du Chapitre de Nîmes. — A. Revenu net 350 livres.

262. — Idem de *Corconne*, à la collation du prieur du lieu. — A. Revenu net, y compris les novales et plusieurs fondations, 313 livres 18 sols.

263. — Idem de *la Nativité de la Sainte-Vierge d'Orthoux*, à la collation des bénédictins d'Aniane. — A. Revenu net 300 livres.

264. — Idem de *Lézan*, à la collation de l'abbé de Sauve. — A. Revenu net, avec le casuel, 340 livres.

(1) *Notre-Dame du Colombier*, ancien monastère bénédictin, situé dans le château et le village d'Aigremont ; quoique du diocèse de Nîmes, les habitants étaient desservis par le curé d'Aigremont que nommait l'Évêque d'Uzès.

(2) *Saint-Jean-de-Roque*, section de la commune de Quissac.

265. — Idem de PUECHFLAVARD, à la collation du Chapitre de Nîmes. — A. Revenu net 300 livres.

266. — Idem de SAINT-NAZAIRE-DES-GARDIES, à la collation du prieur de Tornac. — A. Revenu net, y compris 85 livres de dominicature, 335 livres.

267. — Idem de LÉDIGNAN, à la collation du Chapitre de Nîmes. — A. Revenu net 320 livres.

268. — Idem de CASSAGNOLES, à la collation du Chapitre de Nîmes. — A. Revenu net 300 livres.

Religieux ¹

A. *Les Frères-Prêcheurs*, établis à Nîmes par lettres-patentes de Louis XIII, datées de Chantilly, août 1635. — Six prêtres et deux frères. — Revenus : domaine à Caissargues, vigne en Grézan, terre à Nîmes, pensions, fondations, censives, rentes et un domaine affermé, 2.097 livres 6 sols 5 deniers. — Charges : tailles, pensions à l'abbesse de la Fontaine et autres, gages des valets, entretien de l'église, du couvent et des propriétés, 1.162 livres. — Revenu net 935 livres 6 sols 5 deniers.

B. *Les Augustins de Nîmes*. — Revenus : rente de la ville pour le sol de l'ancien couvent, diverses pensions, vignes, censives, rentes et loyers, 1.652 livres 4 sols. — Charges : tailles, diverses pensions, réparations, nourriture de quatre pères et un frère lai, 1.397 livres. — Revenu net 255 livres 4 sols.

C. *Les Carmes de Nîmes*, trois religieux prêtres et un frère. — Revenus : moulin sur l'Agau, maison au chemin de Beaucaire, deux vignes en Grézan, terre contiguë au couvent, rente et pensions, 1.411 livres. — Charges : rentes, dépenses d'un valet, entretien du moulin et du couvent, tailles, nourriture des religieux, 1.366 livres 10 sols. — Revenu net 74 livres 10 sols.

(1) Cet article n'existe pas dans le pouillé de 1750.

D. *Les Doctrinaires de Nîmes.* — Revenus : deux maisons et un petit enclos dans Nîmes , rentes , pensions , fondation Hospitaléry, cure du faubourg , 1.601 livres 16 sols 4 deniers. — Charges : entretien des bâtiments, tailles, rentes et pensions, 402 livres. — Revenu net, sur lequel il faut nourrir et entretenir sains et malades six prêtres et un supérieur, 1.199 livres 16 sols 4 deniers.

E. *Le premier monastère de Sainte-Ursule de Nîmes*, établi en 1639. — 25 religieuses de chœur et 5 converses. — Revenus en rentes, une pension de 600 livres, accordée par Louis XIII, terres, vignes et prés, 4.578 livres 4 sols 6 deniers. — Charges : pensions, tailles, réparations, honoraires de l'aumônier, du médecin et du chirurgien, gages d'un valet, de deux tourrières et de deux servantes, nourriture de 35 personnes, 5.366 livres 14 sols 8 deniers. — Les charges excèdent les revenus de 788 livres 10 sols 2 deniers.

F. *Le second monastère de Sainte-Ursule.* — Revenus : métairie à Garons, terres à Nîmes et Bouillargues, maison et rentes, 2.717 livres 2 sols 3 deniers. — Charges : tailles, albergue, huile de la lampe de la chapelle fondée par Cohou, dans la cathédrale, honoraires de l'aumônier, du médecin et du chirurgien, gages d'une tourrière et de deux servantes, nourriture et entretien de 22 religieuses, etc., 4.104 livres. — Les charges excèdent les revenus de 1.386 livres 17 sols 9 deniers.

G. *Les Frères-Mineurs de Saint-François d'Aiguesmortes*, fondés en 1270, par saint Louis. — Trois religieux, deux prêtres et un frère. — Revenu en pâturage, pensions et rentes, 188 livres. — Charges : entretien de l'église et du couvent, messes fondées, nourriture et entretien des religieux, 600 livres. — Les charges excèdent les revenus de 412 livres.

H. *Les Frères-Mineurs de Sommières.* — Revenus : enclos, jardin, censives, pensions, dont l'une de 100 livres, pour la fondation de la chapelle du château de Pondres, où les religieux doivent dire la messe les dimanches, fêtes et jours où le propriétaire y réside, 388 livres 1 sol 6 deniers. — Charges :

messes fondées , entretien de l'église et du couvent, nourriture et entretien de trois religieux , 834 livres 10 sols.—Les charges excèdent les revenus de 446 livres 8 sols 6 deniers.

J. *Le premier monastère de Sainte-Ursule de Montpellier* possède à Vergèze un domaine noble, des terres et une directe, valeur 551 livres 12 sols.—Charges 405 livres.—Revenu net 146 livres 12 sols.

K. *Les Benedictins de Nîmes.*—Revenus 850 livres.—Charges 85 livres. — Revenu net 765 livres.

2° UZÈS

Nous connaissons trois pouillés différents de l'ancien diocèse d'Uzès. Le premier fut inséré à la suite des ordonnances synodales de l'Évêque Nicolas de Grillié en 1635. C'est une simple nomenclature des prieurés et des vicairies. Nous l'insérons en entier comme moyen de faire connaître la circonscription diocésaine dont les deux autres documents contiendront les détails.

La deuxième est intitulé *Pancarta beneficiorum Uticensium* ; il se trouvait chez un particulier qui a bien voulu s'en débarrasser en notre faveur. Il est en latin et suit à peu près l'ordre alphabétique des bénéfices. Par les caractères de l'écriture, il semble remonter au milieu du xvii^e siècle. Il ne mentionne aucune des nombreuses chapellenies du diocèse.

Le troisième en vieux français appartient aux archives départementales du Gard (G. 935). Nous croyons pouvoir lui assigner la date d'environ 1640. Les lecteurs remarqueront sans peine que ce document est rempli de fautes. Nous en respectons l'orthographe et même les erreurs que chacun pourra facilement relever et corriger. Du reste, les notes

qui accompagneront le texte élucideront certaines difficultés plus sensibles et rectifieront les noms mal écrits.

Nous fondons ensemble ces deux pouillés ; ils se distingueront suffisamment l'un de l'autre par la langue dans laquelle ils ont été écrits. Nous suivrons l'ordre indiqué par le dernier en y insérant la *Pancarta*, qui nous donne la valeur de la plupart des bénéfices, au moment où elle a été écrite ; l'autre pouillé n'indique pas cette valeur. Il est à regretter que le travail qui fut fait au XVIII^e siècle, à Uzès comme à Nîmes, ne soit pas parvenu jusqu'à nous ; nous aurions été bien mieux fixés sur les revenus ecclésiastiques de cette époque plus rapprochée de nous.

Pouillé de 1635.

1^o Decanatus Ucetiensis.

Capitulum, præpositus et canonici ecclesiæ cathedralis sancti Theodoriti.	Prior de Sancto Siffredo.
Curatus major ejusdem ecclesiæ.	Prior de Sancto-Hippolyto de Monte-acuto.
Capellani fundati in eadem ecclesia.	Prior de Sancto Victore de Ollis.
Capitulum, canonici sive capellani B. Mariæ dictæ Novæ, civitatis ejusdem.	Prior de Flauxio.
Prior Sancti-Stephanis Ucetiensis.	Prior de Tendis sive Capellæ.
Curatus dictæ ecclesiæ.	Prior de Montmolena.
Capellani fundati in eadem ecclesia.	Prior de Vallabricio.
Prior Sanctorum Juliani et Eugenii.	Prior de Orgeirolis, vulgo la Bastide d'Engras.
Secundarius ejusdem ecclesiæ.	Prior de Sancto Laurentio de Verneta.
Capellani fundati in eadem ecclesia.	Prior de Fontehereto, vulgo Fontarèches.
Prior de sancto Firmino.	Prior de Burgueria.
Prior de Sancto Ferreolo.	Prior de Valleiranicis, vulgo Valleirargues.
Prior de Sancto Sylvestro, alias Sagriès.	Prior de Bellovisu, vulgo Belvezet.
Prior de Jonqueirollis.	Vicarius dicti loci.
	Prior de Sancto-Quintino.

Vicarius loci de Sancto-Quintino.	Vicarius Sancti-Benedicti prope Gornerium.
Prior de Foissaco.	Prior de Ayrolis.
Prior de Barrono.	Prior Sanctæ-Anastasiæ.
Prior de Colornicis, vulgo Colorgues.	Prior de Sancto-Nicolao de Campagnaco,
Prior de Sancto-Desiderio.	Curatus dicti loci.
Prior de Sancta-Agatha, vulgo Saint-Chaptes.	Sacrista, infirmarius et cœteri officarii ejusdem Ecclesiæ.
Vicarius dicti loci.	Prior de Sanilhaco.
Prior de Garrigiis.	Prior de Argeleriis.
Prior de Sancta-Eulalia, vulgo Saintes-Ouilles.	Prior de Sancto Maximino.
Prior de Bordico.	Vicarius dicti loci.
Prior de Aubussarnicis.	Prior de Monte-Areno.
Prior de Aureilhaco.	Prior de Serverio.
Prior de Arpailharnicis.	Vicarius de Serverio.
Prior de Blandiaco, vulgo Blauzac.	Prior de Gattigiis.
Rector ejusdem parochiæ.	Vicarius dicti loci.

2º Decanatus Balneolensis.

Prior de Balneolis.	Vicarius Sancti Juliani de Pistrinis.
Curati ejusdem urbis.	Prior de Maransano.
Quatuor Capellani fundati in eadem ecclesia.	Prior de Sancto-Nazario.
Prior et religiosi, ordinis Sancti Benedicti, urbis Pontis-Sancti-Spiritus.	Prior de Lauduno.
Rector et Capellani, vulgo dicti Albi, fundati in ecclesia Sancti Spiritus, in eadem urbe.	Vicarius dicti loci.
Vicarius ecclesiæ parochialis Sancti-Saturnini ejusdem urbis.	Secundarius ejusdem ecclesiæ.
Secundarius perpetuus dictæ ecclesiæ.	Quatuor capellani fundati et desservientes in eadem ecclesia.
Clericus major perpetuus ejusdem.	Prior de Orsano.
Octo Capellani dicti Aggregati in eadem ecclesia.	Prior de Sancto-Victore de Costa.
	Curatus dicti loci.
	Prior de Gaudiaco, vulgo Gaujac.
	Prior de Pinu.
	Prior de Cavilharnicis, vulgo Couvilhargues.

Prior de Sancto-Marcello de Carreiret.	Vicarius dicti loci.
Prior de Conauxio.	Prior de Carsano.
Vicarius loci de Conauxio.	Prior de Sancto-Alexandro.
Secundarius dicti loci.	Prior de Sancto-Gervasio.
Curatus Sancti-Pauli.	Prior de Sancto-Stephano de Sortibus.
Prior de Trescis, vulgo Tresques.	Vicarius dicti loci.
Vicarius dicti loci.	Prior de Cadeneto.
Quatuor capellani fundati in eadem ecclesia.	Prior de Codoletto.
Prior de Sancto-Pontio.	Curatus dicti loci.
Prior de Sancto-Lupo de Servezano.	Prior de Chusclano.
Prior de Bossarnicis.	Vicarius dicti loci.
Prior de Sabrano.	Secundarius dicti loci.
Prior de Columberio.	Prior de Venejano.
Prior de Sancto-Pauleto de Caissono.	Prior de Turro, sive de Thueys.
	Prior de Theodonis.
	Vicarius de Gajaneto.

3º Decanatus de Remolinis.

Prior de Remolinis.	Prior de Aramone.
Curatus dicti loci.	Curatus ejusdem ecclesiæ.
Secundarius ejusdem.	Capellani fundati in eadem ecclesia.
Capellanus fundatus in dicta ecclesia.	Prior de Domessano.
Prior de Vallabrica.	Curatus ejusdem loci.
Curatus dicti loci.	Capellani fundati in eadem ecclesia.
Capellani fundati in ecclesia de Vallabrica.	Prior de Stezarnicis, vulgo Estezargues.
Prior de Montefrino.	Capellani fundati in eadem ecclesia.
Curatus dicti loci.	Prior de Fornesio.
Capellani fundati in eadem ecclesia.	Curatus ejusdem loci.
Prior de Theseriis.	Prior de Sancto-Hilario.
Curatus et secundarius dicti loci.	Curatus dicti loci.
Capellani fundati in eadem ecclesia.	Prior de Castilhone.

Vicarius dicti loci.	Curatus dicti loci.
Capellani fundati in eadem ecclesia.	Capellani fundati in eodem loco.
Prior de Valle Sancti-Stephani secus Coliacum vulgo de Laval.	Prior de Valleaqueria, vulgo Valliguières.
Prior de Sancto-Privatio de Garo.	Capellanus capellaniæ Sancti-Jacobi.
Prior de Coliaco.	Prior de Pouzilhaco.
Capellani fundati in eodem loco.	Vicarius dicti loci.
Prior de Vercio.	Secundarius ejusdem loci.

4° Decanatus de Sauzeto.

Prior de Sauzeto et Nozeriis.	Prior de Molesano.
Prior de Sancto-Genesio de Mediogoto, vulgo de Malgoirès.	Vicarius dicti loci.
Vicarius dicti loci.	Prior de Joffa.
Prior de Roveria.	Vicarius dicti loci.
Curatus dicti loci.	Prior de Montagnaco et Mauressarnicis.
Prior de Calmetta.	Prior de Agremonte.
Curatus dicti loci.	Vicarius dicti loci.
Prior de Montignarnicis.	Prior de Domessarnicis, vulgo Domessargues.
Curatus dicti loci.	Prior de Bocoirano.
Prior de Dions.	Vicarius dicti loci.
Prior de Stesench.	Prior de Brignono.
Prior de Gaianis.	Prior de Cruveriis.
Prior de Sancto-Mamerto.	Vicarius dicti loci.
Vicarius dicti loci.	Vicarius de Moussaco.
Prior de Fontibus ultra Gardonem.	Prior de Valentia.
Prior de Sancto-Baudilio.	Prior de Castronovo de Valle, sive de Boiriaco.
Prior de Fontanesio.	Prior de Nercio.
Curatus dicti loci.	Prior de Sancto-Stephano de Ulmo.
Prior de Combassio.	Prior de Martignarnicis.
Vicarius dicti loci.	Prior de Sancto-Mauritio de de Casis veteribus.
Prior de Vico.	
Vicarius dicti loci.	
Prior de Crispiano.	

Curatus dicti loci.
Prior de Sancto-Cesario.

Curatus dicti loci.
Prior de Deuxio.

5º Decanatus de Navacella.

Prior de Navacella.
Prior de Bouqueto.
Vicarius dicti loci.
Prior de Sancto-Joanne de Ceirarnicis, vulgo Seirargues.
Prior de Sancto-Hippolyto de Catone.
Vicarius dicti loci.
Prior de Sancto-Martino de Dola.
Prior de Euzeto.
Vicarius dicti loci.
Prior de Sancto-Justo de Vaqueriis.
Prior de Montibus.
Vicarius dicti loci.
Prior Sancti Salvatoris de Montillis, vulgo Montels.
Prior de Mejanis.
Vicarius dicti loci.
Prior des Plans.
Vicarius dicti loci.
Prior de Serva.
Vicarius dicti loci.
Prior de Salindris.

Curatus dicti loci.
Prior de Sancto-Martino de Valgalgua.
Vicarius dicti loci.
Prior de Sancto-Privato de Veteribus.
Prior de Liqueria.
Prior de Alensaco.
Curatus dicti loci.
Prior de Sancto-Albano.
Prior de Sancto-Juliano de Valgalgua.
Prior de Ceyna.
Curatus dicti loci.
Prior de Bruessio.
Prior de Rossono.
Vicarius dicti loci.
Prior de Lussano.
Prior de Valcrosa.
Prior de Fontibus supra Lus-sanum.
Vicarius dicti loci.
Prior de Susono.

6º Decanatus Sancti-Ambrosi.

Vicarius de Sancto-Ambrosio.
Secundarius dictæ ecclesiæ.
Capellani fundati in eadem.
Prior de Alzono.
Prior de Poteleriis.
Vicarius dicti loci.

Prior de Boissono.
Prior de Sancto-Dyonisio.
Prior de Sancto - Victore de Malacatone, vulgo Malcap.
Prior de Ripperiis, Vulgo Ribières.
Prior de Tarauxio.

Prior Sancti Joannis de Maruejolis, vulgo des anneaux.	Prior de Sancto-Stephano de Sermentinis.
Vicarius dicti loci.	Prior de Sancto - Andrea de Crugeria.
Prior de Mannassio.	Prior de Sancto-Bricio.
Prior de Sancto-Privato de Campoclauso.	Prior de Robiaco.
Prior de Avejano.	Vicarius dicti loci.
Prior de Barjaco.	Prior de Sancto-Florentio.
Vicarius dicti loci,	Prior de Sancto-Joanne de Valarisclo.
Prior de Sancto-Salvatore de Crugeria.	Prior de Sancto-Juliano de Cassaignaco.
Prior de Sancto-Privato de Cleisse.	Prior de Meiranis.
Prior de Sancto - Genesio de Cleisse.	Prior de Arlende.

7° Decanatus de Senechassio.

Prior de Senechassio.	Prior de Portis.
Prior de Petramala.	Vicarius dicti loci.
Prior de Aujaco.	Prior de Palmesalades.
Vicarius dicti loci.	Prior de Sancta-Cæcilia d'Andorgia.
Vicarius de Genoillaco.	Prior de Blannavis.
Prior de Castagnelio.	Vicarius dicti loci.
Vicarius dicti loci.	Prior de Valle, vulgo Laval.
Prior de Gordoza.	Vicarius dicti loci.
Prior de Sancto-Mauritio de Ventalone.	Prior de Sancto - Andeolo de Troilhassio.
Prior de Chaussio.	Prior de Turre', sive de Tueil.
Curatus dicti loci.	Prior de Manso-Dei, vulgo Mas-Dieu.

8° Decanatus de Graveria.

Prior de Graveria.	Prior de Belloloco, vulgo Beaulieu.
Curatus et secundarius dicti loci.	Vicarius sive operarius dicti loci.
Capellani fundati in dicta ecclesia.	Prior de Berriaco.
Capellanus de Sancto-Jacobo de Bedejuno.	Prior de Castrogaudio, vulgo Casteljou.

Prior de Vannis.	Prior de Malons.
Vicarius dicti loci.	Prior de Pontillis.
Prior de Navis.	Vicarius dicti loci.
Prior de Chambonassio.	Prior de Concolis.
Vicarius dicti loci.	Prior Sancti-Andreas capitis Ciceris, vulgo Capceze.
Secundarius ejusdem.	Prior de Villaforti.
Prior de Sancto-Theodorito Bonarum Vallium.	Vicarius dicti loci.
Vicarius dicti loci.	Secundarius ejusdem.
Sacrista dicti loci.	Prior de Sancto-Lupo Villefortis.

9º Decanatus de Cornilhone.

Prior de Cornilhone.	Sacrista dicti loci.
Curatus dicti loci.	Infirmarius dicti loci.
Prior de Sancto-Martino de Petra.	Operarius dicti loci.
Prior de Aiguedine, vulgo Aigueze.	Prior de Sancto-Andrea de Oleirarnicis, Vulgo Oleirargues.
Prior de Garno sive de Parte-Dei.	Prior de Centenesio.
Prior de Sancto-Juliano de Peyrolassio.	Prior de Croso.
Prior de Salazaco.	Prior Sancti-Laurentii de Carnolis cum sua annexa de la Roque.
Prior de Sancto-Christophoro.	Vicarius de Campouillerio, vulgo Camellier.
Prior de Issiraco.	Prior Sancti-Michalis de Euzeto.
Curatus dicti loci.	Prior Sancti-Andreas de Roquepertusio.
Prior de Orgnaco.	Prior de Sancto-Petro de Viridifolio.
Prior de Monteccluso.	
Prior de Godarnicis, vulgo Goudargues.	
Vicarius dicti loci.	

Pouillé de 1640 ¹

1. — UZEZ. — Monseigneur l'Evesque d'Uzez, estant uny à son évêché le prieur de *Saint-Quentin*, la *Chappelle* (2), *Saint-Ambroix*, *Saint-Denis* (3), *Génolhac*, *Moussac*, *Sainte-Anaxtaisies* (4), et certaines filhulles d'autres prieurés avec pluzieurs juridictions.

2. — Mr le *Prévost* de l'esglize cathédrale dud. Uzez, prieur de *Saint-Firmin* (5), *Saint-Siffred*, *Argellier*, *Saintes-Oulles* (6), et de certaines filhulles, seigneur de pluzieurs juridictions, mesme des lieux de Valliguières, Castilhon et autres.

3. — Mons^r l'*archidiacre* de lad. esglize, prieur de *Saint-Pancrasse d'Aramon*, de la collation de M. l'Evesque d'Uzès.

Beneficium Sancti-Pancratii de *Aramone*, unitum archidiaconatui ecclesiae cathedralis Uticensis, in collatione episcopi cum Capitulo. — Valoris 800 libr.

4. — M. le *sacrestain* de lad. esglize, prieur de *Saint-*

(1) Archives du Gard, G. 935.

(2) *La Capelle*. Ce prieuré, du titre de *Saint-Michel*, uni à la mense épiscopale, était régi, au point de vue paroissial, par un vicaire perpétuel que nommait l'Evêque et que ne mentionnent pas les pouillés que nous avons sous les yeux.

(3) *Saint-Denis*. Ce prieuré, marqué ici comme dépendance de la mense épiscopale, est indiqué plus loin comme bénéfice de la collation de l'Evêque.

(4) *Sainte-Anastasie*; le centre paroissial de ce nom était au village de Russan.

(5) *Saint-Firmin-lès-Uzès* — Château-fort et village, autrefois centre paroissial, détruit par les Calvinistes, en 1578.

(6) *Saintes-Oulhes* est le nom patois que l'on donne encore à une section de la commune de Garrigues et Sainte-Eulalie.

Maximin, de la collation de M. l'Evesque d'Uzez, est aussi prieur de St-Etienne dud. Uzez.

5. — Mons^r le *cappiscol* de lad. esglize, prieur de *Saint-Amans de Tézier* (1), de la collation de M^r l'Evesque d'Uzez.

Beneficium Sancti Amantii de *Teseriis*, regulare, unitum præcentoriæ Uticensi, in collatione epicopi. — Valoris 300 libr.

6. — La chapellenie de *Saint-Grégoire* dud. Teizier.

7. — La chapellenie *Sainte-Croix*, aussy dud. Tezier.

8. — M. l'*infermier* de lad. esglize, prieur de *Saint-André de Jonqueirolles* (2), de la collation de M. le Prévost de lad. esglize.

Beneficium Sancti Andreae de *Junqueirolis*, regulare, unitum infirmariæ Uticensi, in collatione Præpositi cum Capitulo.

9. — Mons^r l'*Aumosnier* de lad. esglize, prieur de Saint-Sylvestre de *Sagriès*, de la collation de M. le Prévost de lad. esglize.

Beneficium Sancti-Sylvestri de *Sagriès*, unitum Eleemosynariæ Uticensi, in collatione Præpositi cum Capitulo, uni ex canonicis. — Valoris 160 libr.

10. — Monsieur l'Archipbre de lad. esglize, prieur de Saint-Eméthéry de *Monterand* (3), de la collation de M. l'Evesque.

11. — La chapellenie de *Saint-Pierre* de Montaren.

12. — La chapellenie de *Saint-Anthoine* dud. Monteran.

13. — L'*Ouvrier* de lad. esglize cathédrale, prieur de

(1) *Tézier*, aujourd'hui *Thézières*, commune du canton d'Aramon.

(2) *Jonqueirolles*, de nos jours simple ferme du territoire d'Uzès

(3) *Montaren*; ce bénéfice est mentionné plus loin, sous le titre de *Notre-Dame* (aliàs *Saint-André*), avec son annexe *Saint-Médier*, dans un pouillé, comme prieuré à la collation de l'Évêque, dans l'autre, comme uni à l'archiprêtré d'Uzès.

Saint-Ferréol d'Uzès (1) et Saint-Martin du Jonquier (2).

Beneficium *Sancti-Ferreoli* Uctiæ unitum Capitulo Uticensi.

Beneficium Sancti-Martini de *Junqueirollia*, unitum Capitulo Uticensi.

14. — *Saint-Sylvestre* d'Uzez.

15. — *Saint-Etienne* d'Uzez, chapellanie portant institution de quatre pbres, dont despad *Barron* (3), de la nomination du sacrestain et des consulz et de la collation de Monseigneur l'Evesque.

16. — La chapellenie de *Toussainctz*.

17. — La chapellenie de *Saint-Nicollas*, de la collation de M. l'Evesque, et presantation du s^r cappiscol.

18. — La chapellanie *Sainte-Marie*.

19. — La chapellanie *Saint-Jean-Baptiste*.

20. — La chapellainie de la *Madellaine*, fondée par Bernard Salhens, en l'esglise Saint-Extienne d'Uzez.

21. — La chapellenie *Saincte-Croix*, fondée en l'esglise Saint-Extienne, par François Salleirauges.

22. — La chapellenie sive légat-pie, fondée par feu M^e Pierre Guérin, prêtre.

23. — La chapellenie *Saint-Barthelley*.

24. — La chapellenie *Saint-Michel*.

25. — La chaplanie *Saint-Lagier*.

26. — La chapelanie *Saint-Gilles*, autrement *S. Egidii*.

27. — La chapelanie *Saint-Claude*.

(1) *Saint-Ferréol*, abbaye fondée, sous le titre des saints apôtres Pierre et Paul, aux environs d'Uzès, et déchue plus tard en simple prieuré.

(2) *Saint-Martin du Jonquier* était primitivement un monastère situé entre Montfaucon et Codolet.

(3) Le prieuré de *Barron*, attribué ici à Saint-Etienne d'Uzès, est porté plus loin comme dépendant de Notre-Dame-la-Neuve d'Uzès. Le *Pancarta* l'attribue aussi à ce dernier bénéfice.

28. — La chappelanie *Sainte-Marie du Berthélem*.
29. — La chappelanie *Saint-Blaize*.
30. — La chappelanie de *Saint-Martin*.
31. — La chappelanie *Saint-Michel*, fondée par M. Michel Romand, prêtre.
32. — La chappelanie de *Saint-Maury*.
33. — *Saint-Jullien d'Uzez* (1) deppand aussy de Saint-Augustin, prieur, de la collation de M. l'Evesque.
Beneficium *Sancti Juliani* Ucetix et *Sancti Eugenii*, in collatione episcopi. — Valoris 120 libr.
34. — Secondaire dud. Saint-Jullien, de lad. collation, juspatrons Michel Roustan et Jean Souchon.
35. — La chapelanie *Nostre-Dame de Grasse* (M. Dalmas, de Saint-Siffred).
36. — La chapelanie de *Saint-Martin*.
37. — L'esglize de *Nostre-Dame de Claustre*, fondée par M^e Pierre Astier, prêtre.
38. — La chapelanie de *lad. Claustre*, de la collation de M. l'Evesque, fondée en l'esglize cathédrale d'Uzès, par Jean Tenquier, juspatron M. le Prévost.
39. — La chapelanie fondée en lad. esglize (fondée par feu Simon Barbeut, prêtre), en l'esglize Saint-Extienne d'Uzès, juspatron dit, de la collation de M. l'Evesque.
40. — La chapelanie *Sainte-Catherine*.
41. — Le *Couvent des Cordelliers*, pluzieurs particulliers ont insinué.
42. — *Nostre-Dame-la-Neufve* d'Uzès, fondée par François Saleyrargues.
43. — Le *Chap^{re}* de Sept-Prêtres de lad. esglize.

(1) L'église de *Saint-Julien* d'Uzès fut d'abord l'église d'un monastère et devint ensuite un centre paroissial qui a subsisté jusqu'en 1791.

44. — La chapelanie fondée par M^e Simon Lauthier, en lad. esglize.

45. — La chapelanie *Saint-Blaize*.

46. — La chapelanie *Sainte-Catherine*.

47. — La chapelanie de *Saint-Jean l'évangéliste*.

48. — La chapelanie *Saint-Comes*, fondée en l'esglize cathédralle d'Uzès, par Jean Trenquier, de la collation de M^r l'Evesque et présentation de M. le Prévost.

49. — Beneficium beatæ Mariæ de *Argeleriis*, unitum præposituræ Uticensi (1).

50. — *Aramond*. — La chapelanie *Nostre-Dame*, fondée en l'esglize parochalle dud. lieu.

51. — La chapelanie de *la Noverade*.

52. — La chapelanie *Saint-Pancrassi*, fondée par Pons Crestian, en l'autel et chapelle *Nostre-Dame*, sous le tiltre *Saint-Jacques*.

53. — La chapelanie dud. *Saint-Jacques*.

54. — La chapelanie *Sainte-Marthe*.

55. — La chapelanie de l'esglize dud. *Aramon*, fondée par Guillaume Ripert.

56. — *Nostre-Dame d'Aiguèze*, prieur de la collation de M. l'Evêque d'Uzez.

Beneficium Beatæ Mariæ d'*Aigadino*, in plena collatione episcopi. — Valoris 100 libr.

57. — *Saint-Alexandre*, prieur de la collation de M. l'Evesque.

Beneficium *Sancti-Alexandri*, in plena collatione episcopi. — Valoris 120 libr.

58. — *Saint-Théodorite d'Eyrolles* (2), prieur à simple ton-

(1) *Argilliers*, commune du canton de Remoulins.

(2) *Ayrolles*, aujourd'hui simple ferme du territoire de Dions. Ce prieuré fut uni au séminaire d'Uzès, dans le courant du XVIII^e siècle.

sure, de la collation de M. l'Évesque ; en marge : un chanoine de Nismes.

Beneficium Sancti Theodoriti de *Airolis*, sub simplici tonsura, in collatione episcopi. — Valoris 30 libr.

59. — *Saint-Christol d'Arpalhargues* (1), uny au chappitre de l'esglize collégiale de Beaucaire.

Beneficium Sancti Christophori de *Arpaliarnicis*, in plena collatione episcopi. — Valoris 300 libr.

60. — Nostre-Dame-des-Anges d'*Aurelhac* (2), prieur de la collation de l'Évesque d'Uzez.

Beneficium Beatæ Mariæ de *Aureliaco*, in collatione episcopi. — Valoris 95 libr.

61. — La chapelanie *Saint-Roc*, dud. Aurelhac.

62. — Le vicaire de *Sainte-Anastaizies* (3), de la collation de M. l'Évesque.

Vicaria loci *Sanctæ Anastasiæ*, in collatione episcopi.

63. — La chapelanie sive pie-légat, fondée par Barthelémy Colhacy, présentation des consuls.

64. — Saint-Pierre d'*Aigremont*, prieur de la collation de l'abbé de Lussan (*sic*).

Beneficium Sancti Petri de *Agremonte*, regulare, in collatione abbatis Salvii.

65. — Le vicaire dud. lieu, de la pleine collation de M. l'Évesque.

66. — Saint-Pierre d'*Aubussargues*, prieur de la collation de M. l'Évesque.

Beneficium Sancti Petri de *Albusarnicis*, in collatione episcopi. — Valoris 100 libr.

(1) *Arpaillargues*, commune du canton d'Uzès.

(2) *Aureillac*, section de la commune d'Arpaillargues.

(3) *Sainte-Anastasie*, commune du canton de Saint-Chaptes ; la cure est à *Russan*, l'une des sections de la commune.

67. — *Saint-Auband de Mazac* (1), prieur de la collation de l'abbé de Sendras.

Beneficium *Sancti Albani*, in collatione abbatis de Sendracio. — Valoris 100 libr.

68. — Nostre-Dame d'*Allensa*, prieur uni au monastère d'Allès (2), la dame abbesse d'Allès.

Beneficium *Beatae Mariæ de Alensaco*, unitum monasterio Monialium Alesti.

69. — Saint-Pancrassi d'*Aulzon* (3), prieur de la collation de M. l'Évesque.

Beneficium *Sancti Privati de Alsono*, regulare, in collatione præpositi Uticensis, uni ex canonicis ecclesiæ in Capitulo. — Valoris 100 libr.

70. — *Saint-Andéol de Troulhas* (4), prieur de la collation de M. l'Évesque.

Beneficium *Sancti Andeoli de Troillacio*, in collatione episcopi. — Valoris 10 libr.

71. — La chapelanie *Nostre-Dame-la-Neufve*, en l'esglize dud. lieu, fondée par noble Jacques de Martmalhet, sieur dud. Saint-Andéol, de la collation du seigneur Évesque.

72. — Saint-Martin d'*Aujac*, prieur régulier de la collation de l'abbé de Saint-Ruf de Vallance.

Beneficium *Sancti Martini de Aujaco*, regulare, in collatione abbatis *Sancti Rufi Valentiaë*. — Valoris 200 libr.

73. — Le *vicair*e dud. lieu.

74. — Léga-t-pie, fondé par feu M. Martin.

(1) *Saint-Alban*, section de la commune de Saint-Privat-des-Vicux, canton d'Alais.

(2) *Alensac*, hameau du territoire d'Alais. Son prieuré, du titre de *Notre-Dame*, porte souvent celui de *Saint-Etienne*.

(3) *Auzon*, section de la commune d'Allègre, canton de Saint-Ambroix.

(4) *Saint-Andéol de Trouillas*, section de la commune de Laval-Notre-Dame.

75. — *Saint-André de Capsèze* (1), prieur de la collation de l'abbé de la Chaize-Dieu.

Beneficium Sancti Andreæ de Capite Ciceris, in collatione abbatis Casæ Dei.

76. — La chapelanie *Nostre-Dame-de-Consolation*, aud. lieu.

77. — *Saint-André de Crugière* (2), prieur de la collation de l'abbé de Saint-Russie (*sic*) de Vallance.

Beneficium Sancti Andreæ de Cruseria, in collatione abbatis Sancti Rufi Valentia. — Valoris 120 libr.

78. — Le *vicair*e de *Saint-Ambroix*, de la collation de M. l'Évesque.

Vicaria loci Sancti Ambrosii et Beatæ Mariæ de Fraxino, in collatione episcopi.

79. — La chapelanie de *Saint-Jean-Batiste* dud. lieu.

80. — La chapelanie fondée par M^e Jean de Bousquete.

81. — La chapelanie *Nostre-Dame-de-Piété* (*sic*).

82. — La chapelanie sive légat-pie, fondée par M^e Jean Bourely.

83. — La chapelanie *Nostre-Dame*, fondée par Jean Servin, en l'esglise *Nostre-Dame-de-Fréjuier*, aud. lieu.

84. — La chapelanie *Nostre-Dame* dud. *Fréjuier*.

85. — La chapelanie *Saint-Michel*, fondée en l'esglise parochalle dud. *Saint-Ambroix*.

86. — *Saint-Pierre d'Avejant*, prieur de la collation de M. l'Évesque d'Uzez.

Beneficium Sancti Petri de Avejano, in collatione episcopi. — Valoris 420 libr.

(1) *Saint-André de Capcèze* appartient maintenant au diocèse de Mende.

(2) *Saint-André de Crugières* est aujourd'hui du diocèse de Viviers.

87. — La chapelanie soubs le tiltre de *Saint-Sabastian*, fondée par André Cerdel et Hugues Bompard.

88. — *Saint-André d'Ollérages*, prieur de la collation de M. l'Évesque d'Uzez.

Beneficium Sancti Andreæ de *Oloranicis*, in collatione episcopi. — Valoris 160 libr.

89. — *Saint-André de Roquepertus*, prieur de la presentation du sieur prieur de Goudarge et collation de M. l'Évesque.

Beneficium Sancti Andreæ de *Roquepertusio*, ad præsentationem prioris de Godarnicis et institutionem episcopi. — Valoris 420 libr.

90. — Notre-Dame de *Blauzac*, de la collation de M. l'Évesque.

Beneficium Beatæ Mariæ de *Blaudiaco*, in collatione episcopi. — Valoris 420 libr.

91. — La chapelanie *Sainte-Croix* dud. Blauzac, fondée par M^e Pierre de Vallesfontibus, prêtre, et les consulz, de la collation de M. l'Évesque.

92. — La chapelanie *Nostre-Dame* dud. lieu.

93. — Lécat-pie, fondée par M^e Gabriel Coulomban.

94. — Saint-Jean de *Bourdit*, prieur uni au monastère de Saint-Nicollas de Campagnac.

Beneficium Sancti Johannis de *Bourdico*, unitum monasterio Sancti Nicolai, et est regulare.

95. — La chapelle *Saint-Louis*, fondée par Eymond Audibert.

96. — Saint-Pol de *Brignon*, prieur de la collation de M. l'Évesque.

Beneficium Sancti-Pauli de *Brignono*, in collatione episcopi. — Valoris 30 lib.

97. — *Saint-Benoît* Presgorier (1), vicaire de la collation de M. l'Évesque.

Vicaria Sancti-Benedicti, in collatione episcopi.

98. — *Saint-Bauzille* (2), prieur.

Beneficium Sancti-Baudilii de Mediogoto, in collatione episcopi. — Valoris 210 libr.

99. — Saint-Pierre de *Boucoirand*, prieur de la collation de l'abbé de Maulieut en Auvergne.

Beneficium Sancti Petri de Bocoirano, in collatione abbatis de Magno loco, in Alvernia, et est regulare.

100. — Le vicaire dud. lieu, de la présentation du prieur, et collation de M^r l'Évesque d'Uzez.

Vicaria de Bocoirano, ad præsentationem prioris et institutionem episcopi. — Valoris 20 lib.

101. — Notre-Dame de *Brujes* (3), prieur de la collation de M^r l'Évesque.

102. — Saint-Philis de *Boissons*, prieur de la collation de M^r l'Évesque.

Beneficium Sancti Felicis de Boissonis, in collatione episcopi. — Valoris 60 libr.

103. — Saint-Pierre de *Blannave*, prieur de la collation de l'abbé de Saint-Victor de Marcelhe (4), et à la présenta-

(1) *Saint-Bénézet de Chairan*, commune du canton de Lédignan. Le bénéfice de ce lieu, situé sur les limites des deux diocèses de Nîmes et d'Uzès, paraît avoir été l'objet d'un litige entre les deux évêques ; les pouillés de Nîmes le donnent en qualité de prieuré-cure, de collation épiscopale, tandis que les pouillés d'Uzès, sans s'occuper du prieuré, qu'ils considèrent comme simple, ne parlent que de la vicairie, dont ils attribuent la collation à l'Évêque d'Uzès.

(2) *Saint-Bauzély en Malgoirès*, commune du canton de Saint-Mamert.

(3) *Brueys*, section de la commune d'Aigaliers, canton d'Uzès.

(4) *Marseille*, chef-lieu du département des Bouches-du-Rhône,

tion de l'ouvrier de l'esglize cathédrale Saint-Pierre de Montpellier.

Beneficium Sancti Petri de *Blanlavis*, regulare, in collatione abbatis Sancti Victoris Massiliæ.

104. — Le vicaire dud. lieu, de la présentation du prieur, et collation de M^r l'Évesque.

Vicaria dicti loci, ad præsentationem prioris et institutionem episcopi. — Valoris 20 libr.

105. — Saint-Jacques de *Bédéjun* (1).

Beneficium beatæ Mariæ de *Belloloco*, ad præsentationem prioris de Roletto, et institutionem episcopi. — Valoris 10 libr.

106. — La chapelanie sive Locmere dud. Bautlieu.

107. — La chapelanie Saint-Jacques de Besdejung.

108. — *Saint-Brès*, prieur de la collation de M. l'Évesque.

Beneficium *Sancti-Bricii*, in collatione episcopi. — Valoris 50 libr.

109. — Saint-Laurens de *Malhac*, sive *Barjac*, prieur régulier extant de la collation de l'abbé de la Chaze-Dieu, in comandam.

Beneficium de *Barjaco* et Sancti Laurentii de *Maricampo*, cum annexis, regulare, in collatione abbatis Casæ Dei.

110. — Le vicaire dud. lieu, de la présentation du prieur et collation de M^r l'Évesque.

Vicarius dicti loci, ad præsentationem prioris et institutionem episcopi. — Valoris 30 libr.

111. — Saint-Jean de *Bagnols*, prieur, et *Saint-Jullien de Pestrin*, son annessé, uni au vestiaire, de la collation du sieur Prévost.

Beneficium Sancti-Johannis de *Balnoleis* et Sancti Johannis (*sic*) de *Pistrinis*, unitum vestiariæ ecclesiæ Cathedralis, et est regulare, in collatione Præpositi et Capituli Uticensis. — Valoris 400 libr.

(1) *Bédéjun* et *Beaulieu*, aujourd'hui du diocèse de Viviers.

112. — Légit-pie, fondé par André Roux ; juspatron, le prieur vestièr de lad. esglize , de la collation de M. l'évesque.

113. — La chapelanie *Saint-Anthoine* dud. Bagnolz.

114. — La chapelanie fondée par Anthoinette Ferrière , vefve d'André Lafont ; juspatron le prieur vestier dudit Bagnolz.

115. — Légit-pie de Jean-Jacques Donnat.

116. — Légit-pie fondé par Estienne Exodoris.

117. — La chapelanie des *Quatre-Prêtres* , autrement appelée des *Chanoines*.

118. — Autre chapelanie, fondée par pluzieurs.

119. — Légit-pie fondé par feu Guilhaumet et Louis Guérin.

120. — Légit-pie fondé par Jacques Barbier.

121. — *Boussargues* (1), prieur.

122. — Saint-Martin du *Bouquet*, prieur de la collation de l'abbé de Saint-Gilles.

Beneficium Sancti-Martini de *Boqueto*, regulare, in collatione abbatis Sancti Ægidii.

123. — Le vicaire dud. lieu, de la collation de Mr l'Évesque, et présentation du prieur.

Vicaria dicti loci, ad præsentationem prioris et institutionem episcopi. — Valoris 20 libr.

124. — Saint-André de *Belvèze*, de la collation de M. l'Evesque.

Beneficium Sancti Andreæ de *Belloviso*, in collatione episcopi. — Valoris 60 libr.

125. — Le vicaire dud. lieu, de la présentation du prieur et collation de Mr l'Evesque.

(1) *Boussargues*, hameau de la commune de Sabran, canton de Bagnols-sur-Cèze.

126. — Saint-Jean de *Berrias* (1), uni au comandeur de Jallez, de l'ordre de Saint-Jean de Jérusalem.

Beneficium Sancti Johannis de *Bariaco*, unitum præcentoria Sancti-Johannis Hierosolymitani.

127. — Le vicaire dud. lieu, de la présentation du prieur et collation de M^r l'Evesque.

128. — SS. Jean et Bauzille de *Barron*, prieur uni au collège Nostre-Dame la Nefve d'Uzez.

Beneficium Sancti Baudilii de *Barrono*, unitum Beatæ Mariæ novæ Uticensi.

129. — Saint-Cristh de *Castilhon* (2), prieur uni au couvent du Saint-Exprit.

Beneficium Sancti Christophori de *Castillone*, unitum monasterio Sancti-Spiritus.

130. — Le vicaire dud. lieu, de la présentation du prieur et collation de M. l'evesque d'Uzez.

Vicaria dicti loci, ad præsentationem prioris et institutionem episcopi. — Valoris 30 libr.

131. — Saint-Vincent de *Collias*, prieur régulier de la collation de M. le Prévost.

Beneficium Sancti Vincentii de *Coillaco*, in collatione Præpositi Uticensis una cum Capitulo, et est regulare. — Valoris 250 libr.

132. — Les deux chappelanies de *Saint-Pierre* et de *Saint-Pol*; juxpatrons, les consuls dud. Collias, de la collation de M. l'évesque.

133. — La chapelanye de Saint-Jean-Batiste.

134. — Beneficium Sancti Emeterii de *Chusclano*, regulare, unitum Sacristiæ Sancti Spiritus.

135. — Vicaria dicti loci, ad præsentationem prioris et institutionem episcopi. — Valoris 30 libr.

(1) *Berrias* fait aujourd'hui partie du diocèse de Viviers.

(2) *Castillon du Gard*, commune du canton de Remoulins.

136. — Saint-André de *Collorges*, prieur régulier de la collation de l'abbé, *sive* prieur de Saint-Nicollas de Campagnac.

Beneficium Sancti Andreæ de *Colornicis*, regulare, in collatione prioris Sancti Nicolai.

137. — Saint-Martin de *Valz*, autrement *Châteauneuf-de-Boyriam* (1), prieur de la collation de M. l'évesque d'Uzez.

138. — Le vicaire dud. lieu, de la présentation du prieur et collation de M. l'évesque.

139. — Saint-Bauzille de *Cruviers et Lascours*, prieur de la collation de l'abbé de Maulieu en Auvergne.

Beneficium Sancti Baudilii de *Cruveriis*, regulare, in collatione abbatis Magniloci Alvernæ.

140. — Le vicaire dud. lieu, de la présentation du prieur et collation de M^r l'évesque d'Uzès.

Vicaria dicti loci, ad præsentationem prioris et institutionem episcopi. — Valoris 25 libr.

141. — *Saint-Chapte*, alias *Sancta Agatha*, prieur de la collation de M^r l'évesque.

Beneficium Sanctæ Agathæ, alias *Saint Chate*, in plena collatione episcopi. — Valoris 260 libr.

142. — Le vicaire dud. lieu, en pluzieurs collations de M^r l'évesque.

Vicaria dicti loci, in eadem collatione episcopi. — Valoris 40 llbr.

143. — *La Calmette*, uny au Chapitre de Nismes, prieur.

Beneficium de *Calmeto*, unitum Capitulo Nemausensi.

144. — La chapelanie Saint Jullien dud. lieu.

(1) *Castelnau*, section de la commune de Castelnau-Valence, canton de Vézénobres.

Ce bénéfice, porté une seconde fois plus loin, n'est pas mentionné dans le *Pancarta*.

145. — Saint-Brize de *Combas*, uny à la table du Chappitre de Sainte-Marie d'Aiguesmortes.

Beneficium Sancti Bricii de *Combacio*, unitum mensæ Capitulari Psalmidii.

146. — Le vicaire dud. lieu, de la présentation du prieur, de la collation de M^r l'évesque.

Vicaria dicti loci, ad præsentationem prioris et institutionem episcopi. — Valoris 25 libr.

147. — Saint-Vincent de *Crespian*, prieur de la collation de M^r l'évesque (*alias* de M. de Combas).

Beneficium Sancti Vincentii de *Crispiano*, in collatione episcopi. — Valoris 160 libr.

148. — Nostre-Dame de *Cannes*, et son annexe *Clayran*, prieur de la collation de M^r l'évesque (*alias* de M. de Montpézat).

Beneficium Sanctæ Mariæ de *Canis* et ejus annexa de *Cleirano*, in collatione episcopi. — Valoris 170 libr.

149. — *Saint-Cézary de Goussignane* (1), uni au Chappitre de Beaucaire.

Beneficium Sancti Cæsarii, in collatione episcopi. — Valoris 60 libr.

150. — *Saint-Jean de Ceyrarges*, prieur de la collation de M^r l'évesque.

Beneficium Sancti Johannis de *Ceiranicis*, in collatione episcopi. — Valoris 700 libr.

151. — *Sainte Cessile d'Andorge*, prieur de la présentation de la dame de Portes.

Beneficium Sanctæ-Ceciliæ, in collatione episcopi. — Valoris 120 libr.

152. — *Chaussy* (2), prieur.

(1) *Saint-Césaire de Gauzignan*, commune du canton de Vézénobres. Remarquons que, tandis que l'un des pouillés fait de ce bénéfice une annexe de la collégiale de Beaucaire, l'autre en fait un prieuré-cure de la collation de l'Evêque d'Uzès.

(2) *Chaussi*, hameau de la paroisse de Chamborigaud, où était autrefois le centre paroissial.

Beneficium beatæ Mariæ de *Chaussio*, in collatione episcopi.
— Valoris 100 libr.

153. — Nostre-Dame de *Castagnolz* (1), uny au Chappitre de Bonneveau en Gevaudan.

Beneficium beatæ Mariæ de *Castagnolio*, unitum Capitulo Bonnovosio, Mimatensis diæcesis.

154. — Le vicaire dud. lieu, de la présentation du prieur et collation de M^r l'évesque.

Vicaria dicti loci, ad præsentationem prioris et institutionem episcopi. — Valoris 50 libr.

155. — Nostre-Dame de *Chaneschas* (2), prieur de la collation de M^r l'évesque.

Beneficium beatæ Mariæ de *Cheneschassio*, in collatione episcopi. — Valoris 200 libr.

156. — La chapelanie *Saint-Gille* dud. lieu.

157. — Saint-Estienne de *Concoulles*, prieur de la présentation du prieur de Saint-Bauzille de Nismes et collation de M^r l'évesque d'Uzez.

Beneficium Sancti Stephani de *Concolis*, ad præsentationem prioris Sancti Baudilii Nemausensis et institutionem episcopi. — Valoris 50 libr.

158. — La chapelanie de *Nostre-Dame de Piété* dud. lieu.

159. — Saint-Martin de *Chambonnas* (3), prieur de la collation de M^r l'évesque d'Uzez.

Beneficium Sancti Martini de *Chambonacio*, cum simplici tonsura, in collatione episcopi. — Valoris 500 libr.

160. — Le vicaire dud. lieu.

Vicaria dicti loci, ad præsentationem prioris et institutionem episcopi.

(1) *Castagnols* appartient maintenant au diocèse de Mende.

(2) *Sénéchas*, commune du canton de Génolhac.

(3) *Chambonas* appartient maintenant au diocèse de Viviers.

161. — Saint-Michel de *Coudoule* (1), prieur de la collation de Mr l'évesque.

Beneficium Sancti-Michaelis de *Codolet*, in collatione episcopi. — Valoris 120 libr.

162. — Nostre-Dame du *Coulombier* (2), prieur de la collation de Mr l'évesque.

Beneficium Beatæ Mariæ de *Colomberio*, in collatione episcopi. — Valoris 50 libr.

163. — *Crosse* (3), prieur à simple tonsure, annexé à Valbonne.

164. — Saint-Pierre de *Cournilhon* (4) et *Crosse*, son annesse, de la collation de Mr l'évesque.

Beneficium Sancti Petri de *Cornillone et Croso*, in collatione episcopi. — Valoris 220 libr.

165. — Le *vicaire* dud. lieu, nouvellement créé et institué dès le 10 mai 1613.

166. — *Camillier* (5), vicaire de la présentation du prieur de Goudargues et collation de Mr l'évesque.

167. — *Counaux*, prieur, et son annesse *Saint-Pol de Gajaverti*, uny au monastère du Saint-Exprit.

Beneficium de *Conaucio*, unitum monasterio Sancti Spiritus.

168. — Le *vicaire* dud. lieu, de la présentation du prieur et collation de Mr l'évesque.

169. — Les chapelanies dud. lieu.

(1) *Codolet*, commune du canton de Bagnols.

(2) Notre-Dame du *Colombier*, autrefois monastère situé sous le château et le village d'Aigremont.

(3) Le prieuré à simple tonsure de St-Vincent de Cros fut annexé à Valbonne, après l'avoir été à Cornillon.

(4) *Cornillon*, commune du canton de Pont-Saint-Esprit.

(5) *Camelliers*, situé dans le territoire de Goudargues; son prieuré, du titre de Saint-Christophe, était uni à celui de Goudargues.

170. — Saint-Pierre de *Couvilharges* (1), de la collation de Mr l'évesque d'Uzez.

Beneficium Sancti Petri de *Cavillarnicis*, in collatione episcopi. — Valoris 240 libr.

171. — La chapelanie *Saint-Pierre*, fondée par Mr Simon Engléjani.

172. — La chapelanie *Nostre-Dame*.

173. — Saint-Bauzille de *Ceynes* (2) et *Augustin* (3), uni aux religieuses dud. lieu, de la collation de l'abbé de Sis-teaux.

Beneficium Sancti Baudilii de *Seina*, unitum monialibus dicti loci.

174. — Saint-Privat de *Champlaux*, prieur de la collation de Mr l'évesque.

Beneficium Sancti Privati de *Campo-Clauso*, in collatione episcopi. — Valoris 420 libr.

175. — *Daumazan* (4), uni au Chappitre de Villeneuve.

Beneficium de *Domasano*, unitum Capitulo Beatæ Mariæ Villænovæ prope Avenionem.

176. — La chapelanie *Saint-Silvestre* dud. lieu.

177. — La chapelanie *Saint-Blaize de las Morgues*.

178. — *Saint-Dézéry*, prieur de la collation de Mr l'évesque.

Beneficium Sancti Desiderii, regulare, in collatione præpositi Uticensis.

179. — Le *vicaire* dud. lieu.

(1) *Cavillargues*, commune du canton de Bagnols.

(2) *Seynes*, commune du canton de Vézénobres; son prieuré était uni à un monastère voisin de Cisterciennes.

(3) Le défilé des *Angoustrines* était le siège d'un monastère de religieuses cisterciennes.

(4) *Domazan*, commune du canton d'Aramon.

180. — La chapelanie de *Saint-Extienne* dud. lieu.

181. — Saint-Pierre de *Dions*, prieur de la collation de M. l'évesque.

Beneficium de *Dions*, in collatione episcopi. — Valoris 160 libr.

182. — Saint-Pierre de *Daumassarges* (1), prieur de la présentation de l'abbesse de Nismes et collation de M. l'évesque.

Beneficium Sancti Petri de *Domessarnicis*, unitum monasterio Fontis Nemausensis.

183. — Saint-Martin de *Deaulx*, prieur de la présentation du prieur de Vexnobre et collation de Mr l'évesque.

Beneficium Sancti Martini de *Deaussio*, ad præsentationem prioris de Vesenobrio et institutionem episcopi.

184. — Saint-Pierre du *Mas-Dieu* (2), prieur de la collation de Mr l'évesque.

Beneficium de *Manso-Dei*, in collatione episcopi. — Valoris 60 libr.

185. — *Saint-Denyx* (3), vicaire de la collation de Mr l'évesque.

Beneficium Sancti-Dionysii incolæ, in collatione episcopi. — Valoris 30 libr.

186. — Saint-Gérard d'*Estézargues*, de la collation de M. le Prévost.

187. — La chapelanie *Saint-Giraud* en lad. exglize.

188. — Saint-Jean d'*Esteuzenc* (4), prieur de la prézen-

(1) *Domessargues*, commune du canton de Lédignan.

(2) Le *Mas-Dieu*, hameau de la commune de Laval-Notre-Dame, canton de la Grand'Combe.

(3) *Saint-Denis*, commune du canton de Saint-Ambroix.

(4) *Esteuzen*, ancien monastère de Bénédictines, au territoire de Nimes, près des carrières de Barutel. Les revenus de ce bénéfice furent, en 1778, affectés à l'éducation des jeunes clercs et à l'entretien des curés vieux et infirmes.



tation de l'abbesse de Nismes et collation de M^r l'évesque.

Beneficium Sancti Johannis de *Stesenco*, ad præsentationem Monialium Fontis Nemausensis et institutionem episcopi.

189. — Saint-Martin d'*Euzet*, prieur annessé de Serviers, de la collation de l'abbé de la Chaze-Dieu.

Beneficium Sancti Martini de *Euzeto* (1), regulare, in collatione abbatis Casæ Dei.

190. — Le *vicairé* dud. lieu, de la présentation du prieur et collation de M^r l'évesque.

191. — La chapelanie *Nostre-Dame* aud. lieu.

192. — La chapelanie de *Saint-Blaise*.

193. — Léga-t-pie, fondé par Marguerite Mourgé.

194. — La chapelanie *Saint-Jacques*, aud. lieu.

195. — Le prieuré convantuel de lad. esglize.

196. — La chapelanie *Nostre-Dame et Sainte-Catherine*, unies, fondées en l'église paroichalle de lad. ville.

197. — *Saint-Extienne-des-Sortz*, uni au sacristain du collège Saint-Martial d'Avignon, estant régullier.

Beneficium Sancti-Stephani de *Sorte*, unitum sacristiæ collegii Sancti-Martialis Avenionensis et est regulare.

198. — Le *vicairé* dud. lieu, de la présentation du prieur et collation de M^r l'évesque.

199. — Saint-Pierre de *Fournès*, uni au Chappitre de Villeneuve.

Beneficium de *Fornesio*, unitum Capitulo ecclesiæ Villæ-novæ.

200. — La chapelanie *Saint-Michel* dud. lieu.

201. — La chapelanie fondée par Imbert Raynaud, aussi aud. lieu.

202. — La chapelanie fondée en lad. esglize du *Saint-Sépulcre* dud. Fournès.

(1) *Euzet*, commune du canton de Vézénobres.

203. — Saint-Saturnin de *Fons-outré Gardon*, de la collation de M. l'évesque.

Beneficium Sancti-Saturnini de *Fontibus ultra Gardonen*, in collatione episcopi. — Valoris 140 libr.

204. — La chapelanie *Nostre-Dame*, aud. lieu, fondée par Jean Tronquier, prêtre, de la collation dud. évesque.

205. — Beneficium *Sancti Fermini*, unitum præposituræ Uticensi.

206. — Saint-Extienne de *Fons-sur-Lussan*, prieur de la présentation du prieur de Goudargue et collation de M. l'évesque.

Beneficium Sancti Stephani de *Fontibus prope Lussan*, ad præsentationem prioris de Godarnicis et institutionem episcopi. — Valoris 420 libr.

207. — Le *vicairé* dud. lieu, de la présentation du prieur et collation de M. l'évesque.

Vicaria dicti loci, ad præsentationem prioris et institutionem episcopi. — Valoris 10 libr.

208. — Saint-Martin de *Fontanès*, prieur regullier de la collation de M. l'évesque.

Beneficium Sancti Martini de *Fontanesio*, regulare, a Capitulo Uticensi dependens, uni ex canonicis Capituli in collatione episcopi.

209. — Saint-Euzébie de *Foissac*, prieur de la collation de M. l'évesque d'Uzès.

Beneficium Sancti Eusebii de *Foissaco*, in collatione episcopi. — Valoris 100 libr.

210. — *Saint-Florens*, prieur de la collation de Mons^r l'évesque.

Beneficium *Sancti-Florentii*, in collatione episcopi. — Valoris 420 libr.

211. — Nostre-Dame de *Fontarèches*, prieur de la collation de Mons^r l'évesque.

Beneficium Beatæ Mariæ de *Fontarecto*, in collatione episcopi — Valoris 100 libr.

212. — Saint-Pierre de *Flaux*, prieur de la collation de M. l'évesque d'Uzès.

Beneficium Sancti Petri de *Flaucio*, in collatione episcopi. — Valoris 160 libr.

213. — Saint-Michel de *Garrigues*, prieur de la collation de M^r l'évesque.

Beneficium Sancti Michaelis de *Garrigiis*, in collatione episcopi. — Valoris 200 libr.

214. — Le *vicair*e dud. lieu, de la présentation du prieur et collation de M^r l'évesque.

215. — La chapelanie fondée en lad. esglize, soubz le titre de M^r *Saint-Bertrand*.

216. — Beneficium *Sancti Genesii* (1), unitum præposituræ Uticensi.

217. — *Saint-Genieis de Malgloire*, prieur de la collation de l'abbé de Saint-Gilles.

Beneficium *Sancti Genesii de Mediogoto*, regulare monasterii Sancti Ægidii, in collatione abbatis ejusdem.

218. — Le *vicair*e dud. lieu, de la présentation du prieur et collation de M^r l'évesque d'Uzès.

Vicaria dicti loci, ad præsentationem prioris et institutionem episcopi. — Valoris 30 libr.

219. — La chapellenie dud. lieu, fondée par Jérosme Arnaud.

220. — Nostre-Dame de *Gajan*, prieur de la collation de M^r l'évesque.

Beneficium Beatae Mariæ de *Gaianis*, in collatione episcopi. — Valoris 100 libr.

221. — Nostre-Dame de *Gatigue*, prieur régulier de la collation de l'abbé de la Chaze-Dieu, en Auvergne.

(1) *Saint-Géniès*, autrefois village situé au N.-O. d'Uzès ; la tradition dit que l'église avait été construite au lieu même où fut arrêté le martyr S. Génest, d'Arles.

Beneficium Beatæ Mariæ de *Gatigiis*, in collatione abbatis Casæ Dei.

222. — Le *vicair*e dud. lieu, de la présentation du prieur et collation de M^r l'évesque.

Vicaria dicti loci, ad præsentationem prioris et institutionem episcopi. — Valoris 10 libr.

223. — *Gourdouze* prieur (1). Madame de La Fare.

224. — *Génolhac*, vicaire, de la collation de M^r l'évesque.

Vicaria loci de *Genoillaco*, in collatione episcopi.

225. — La chapelanie *Sainte-Catherine*.

226. — La chapelanie *Saint-Jacques*.

227. — La chapelanie *Saint-Michel*.

228. — Lécat-pie fondé par M^e Anthoine André.

229. — *Saint-Géniès de Clerche* (3), prieur de la collation de M^r l'Évesque.

Beneficium *Sancti Genesii* de *Cleisa*, in collatione episcopi. — Valoris 30 libr.

230. — La chapelanie *Saint-Privat de Clesse*.

231. — *Saint-Victor de Grauvezas* (4), de la collation de M^r l'Evesque.

Beneficium *Sancti Victoris* de *Graveriis*, in collatione episcopi. — Valoris 350 libr.

232. — La chapelanie *Toussangz*, en lad. exglize.

233. — *Nostre-Dame du Paradis* alias *du Gard* (5), prieur régullier de la collation de M^r l'évesque.

(1) *Gourdouze* appartient aujourd'hui au diocèse de Mende.

(2) *Saint-Géniès de Cleisse* fait aujourd'hui partie du diocèse de Viviers.

(3) *Gravières* fait aujourd'hui partie du diocèse de Viviers.

(4) *Le Garn*, commune du canton de Pont-Saint-Esprit.

Beneficium Beatæ Mariæ de Parte Dei , alias de *Garno*, a Capitulo Uticensi, in plena collatione episcopi uni ex canonicis.—Valoris 50 libr.

234. — *Saint-Gervais*, prieur de la collation de M^r l'évesque. Beneficium *Sancti Gervasii* , in collatione episcopi. — Valoris 130 libr.

235. — *Saint-Christol de Goudargue*, prieur convantuel de la collation de l'abbé d'Aniane.

Beneficium de *Gordanicis* et Sancti Christophori, in collatione abbatis de Aignono (*sic*), et est regulare et est conventus.

236. — Le *vicair*e dud. lieu, de la présentation du prieur et collation de M^r l'évesque.

Vicaria dicti loci, ad præsentationem prioris et institutionem episcopi. — Valoris 20 libr.

237. — L'*infermier* dud. lieu , de la présentation du prieur et collation de M. l'évesque, extant, led. infermier, prieur de Saint-Laurent de la Bastide dud. Goudargues.

238. — Le *sacristain* dud. lieu , prieur de Notre-Dame d'Arlende et de Saint-Jean de *Suzon*, son annesse ; de la présentation du prieur dud. Goudargues et collation de M^r l'évesque.

Beneficium Beatæ Mariæ de *Arlende* et Sancti Johannis de *Suzon*, monachale, unitum sacristiæ de Godarnicis, in collatione prioris de Godarnicis.

239. — L'*Ouvrier* dud. lieu, de la présentation du prieur de Goudargues et collation de Monsieur l'évesque.

240. — *Saint-Théodorict*e de *Gajac*, prieur régulier de la collation de M^r le Prévost.

Beneficium Sancti Theodoriti de *Gaudiaco*, regulare, in collatione præpositi cum Capitulo Uticensi,

241. — *Saint-Illaire d'Ouzilhan* (1), prieur.

(1) *Saint-Hilaire d'Ozilhan*, commune du canton de Remoulins.

242. — La chapelanye Sainte-Anne, en lad. esglize.

243. — *Nostre-Dame-de-Jouffe* (1), prieur de la collation du s^r prieur du Saint-Esprit.

Beneficium Beatæ Mariæ de *Jopha*, regulare, in collatione prioris Sancti Spiritus. — Valoris 15 lib.

244. — Le *vicair*e dud. lieu, de la présentation du prieur, et collation de M^r l'Évesque.

Vicaria dicti loci, ad præsentationem prioris et institutionem episcopi. — Valoris 7 libr.

245. — *Saint-Ipollite de Caton* (2), prieur de la collation de la Chaze-Dieu.

Beneficium Sancti Hippolyti de *Catone*, regulare, in collatione abbatis Casæ-Dei.

246. — Le *vicair*e dud. lieu, de la présentation du prieur et collation de M^r l'évesque.

Vicaria dicti loci, ad præsentationem prioris et institutionem episcopi. — Valoris 25 libr.

247. — *Saint-Jullien de Valgalgues*, prieur de la présentation du s^r abbé de Sendras, de la collation de M^r l'évesque.

Beneficium Sancti Juliani de *Valgalgue*, ad præsentationem abbatis de Sendraco et institutionem episcopi. — Valoris 60 libr.

248. — *Saint-Jullien de Cassanhas*, prieur de la collation de M. l'évesque.

Beneficium Sancti Juliani de *Cassagnaco*, in collatione episcopi. — Valoris 30 libr.

249. — *Saint-Jean de Vallariscle*, prieur de la collation de M^r l'évesque.

Beneficium Sancti Johannis de *Valeriscle*, in collatione episcopi. — Valoris 420 libr.

(1) *Jouffe*, hameau de la commune de Montmirat, canton de Saint-Mamert.

(2) *Saint-Hippolyte de Caton*, commune du canton de Vézénobres.

250. — *Saint-Jean de Maruejol*, prieur de la collation de M. l'évesque.

Beneficium *Sancti Johannis de Maraiolis*, in collatione episcopi. — Valoris 160 lib.

251. — Le *vicaire* dud. lieu, de la presentation du prieur et collation de M. l'Évesque.

252. — La chapelanie *Saint-Anthoine*, dud. lieu.

253. — *Saint-Jullien de Pestrin* (1), prieur.

254. — *Saint-Blaise d'Issirac*, prieur de la collation de M. l'Évesque.

255. — *Saint-Jullien de Peirollas*, prieur de la collation de M. l'Évesque.

Beneficium *Sancti Juliani de Peirolacio*, in collatione episcopi. — Valoris 200 libr.

256. — La chapelanie *Nostre-Dame* dud. lieu, fondée en lad. esglize par Guilh. Pellissier; juspatrons, les consulz, de la collation de M^r l'évesque.

257. — La chapelanie *Sainte-Anne*, aussy dud. lieu.

258. — *Saint-Ippolite de Montagut* (2), prieur de la collation de M. l'Évesque.

Beneficium *Sancti Hippolyti de Monteacuto*, in collatione episcopi. — Valoris 60 libr.

259. — *Saint-Just de Bertannave* et son annexe *Nostre-Dame de Vacquièrre*, de la collation de M. l'Évesque.

Beneficium *Sancti Justi cum annexa de Vaqueriis*, in collatione episcopi. — Valoris 420 libr.

260. — *Nostre-Dame-de-Laval*, prieur.

261. — Le *vicaire* dud. lieu.

(1) *Saint-Julien des Pistrins*, hameau de la commune de Sabran; son bénéfice, uni à celui de Bagnols, appartenait au chanoine vestiaire de la cathédrale d'Uzès.

(2) *Saint-Hippolyte de Montaigu*, commune du canton d'Uzès.

262. — *La Liquière* (1) annexe de Sandras.

263. — *Saint-Loupt-de-Cervéjane* (2), prieur à simple tonsure de la collation de M^r l'évesque.

Beneficium Sancti Lupi de *Cervesano*, cum simplici tonsura, in collatione episcopi. — Valoris 120 libr.

264. — Saint-Pierre de *Lussan*, prieur de la collation de M^r l'évesque.

Beneficium Sancti Petri de *Lussano*, in collatione episcopi. — Valoris 200 libr.

265. — Nostre-Dame-la-Neufve de *Laudun*, prieur uny aux Cellestins d'Avignon.

266. — Le *vicaire* dud. lieu et son annexe *Saint-Gervais*, hors dud. *Laudun*, en plaine collation de M^r l'évesque.

Vicaria de Lauduno et *Sancti Genesii*, extra locum de *Lauduno*, in collatione episcopi. — Valoris 500 libr.

267. — Les quatre chapelles fondées par le S^r dud. lieu, autrement *Doumergue* et *Saint-Extienne*, en lad. esglize.

268. — La chappellanie des *Brez* de lad. exglize.

269. — Saint-Extienne de *Laval* (3), prez *Collias*, prieur.

270. — *Saint-Laurans-de-la-Vernède*, prieur régulier de la collation de M^r le Prévost.

Beneficium Sancti Laurentii de *Verneta*, regulare, in collatione præpositi Uticensis uni ex Canonicis. — Valoris 120 libr.

(1) *La Liquière*, hameau de la paroisse de Servas ; son prieuré était uni à l'office de sacristain de l'abbaye de Cendras.

(2) *Saint-Loup de Cervésane*, hameau de la commune de Tresques, était un bénéfice qui avait longtemps dépendu de l'abbaye de Saint-Gilles ; les pouillés que nous publions le donnent à la collation de l'Evêque d'Uzès.

(3) *Laval* était autrefois un village du territoire actuel de *Collias*, sur les limites des deux diocèses de Nîmes et d'Uzès, avec une église dans chacun des diocèses. Celle de Saint-Etienne, quoique du diocèse d'Uzès, appartenait au Chapitre de Nîmes.

271. — La chapelanie Saint-Extienne dud. lieu.
272. — Beneficium Beatæ Mariæ de *Meiranis* (1) , in collatione episcopi. — Valoris 100 libr.
273. — *Montfrin* (2), prieur.
274. — Le *vicaire* dud. lieu.
275. — La chapelanie sive légat-pie , fondée par Henry Deyron.
276. — La chapelanie *Sainte-Croix*.
277. — La chapelanie sive légat-pie, fondée par Claude Bernard et Jean Flavard.
278. — La chapelanie sive légat-pie , fondée par Pierre Pallier.
279. — La chapelanie *Saint-Blaise* dud. lieu.
280. — La chapelanie, ou légat-pie, fondé par Guillaume Bergier.
281. — *Saint-Maurice-de-Cazevielhes*, prieur de la collation de M^r l'évesque.
Beneficium *Sancti Mauriti cum annexis*, in collatione episcopi. — Valoris 16 libr.
282. — *Moussac*, vicaire.
Vicaria loci de *Mossaco*, in collatione episcopi.
283. — *Saint-Mamet* (3) , prieur uni au chappitre de Saint-Pierre de Montpellier.
Beneficium *Sancti Mammerti*, cum annexis, annexum Capitulo Montispessulani.

(1) *Meyrannes*, commune du canton de Saint-Ambroix.

(2) *Montfrin* , commune du canton d'Aramon, était autrefois le siège d'une commanderie de l'Ordre de Malte ; son prieuré dépendait du grand prieuré de Saint-Gilles .

(3) *Saint-Mamert*, chef-lieu de canton de l'arrondissement de Nîmes.

284. — Le *vicair*e dud. lieu, de la présentation des prieurs et collation de M^r l'évesque.

285. — Saint-Extienne de *Molezant* (1), prieur à la collation de l'abbé de Saint-Gille.

Beneficium Sancti Stephani de *Molesano*, regulare, in collatione abbatis Sancti Ægidii.

286. — Le *vicair*e dud. lieu, de la présentation du prieur et collation de M^r l'évesque

Vicaria dicti loci ad præsentationem prioris et institutionem episcopi. — Valoris 28 libr.

287. — Saint-Cosme et Saint-Damian de *Montanhac* (2) et *Mauressargues* (3), prieur de la collation de M^r l'évesque.

Beneficium Sanctorum Cosmæ et Damiani de *Mauressanicis* cum annexa de *Montagnaco*, in collatione episcopi. — Valoris 200 libr.

288. — Saint-Martin de *Martignargues* (4), prieur de la présentation du sieur prieur de Vesnobre et collation de M^r l'évesque.

289. — Saint-Pierre de *Montz* (5), prieur de la collation de M^r l'évesque.

Beneficium Sancti Salvatoris de *Montibus*, in collatione episcopi. — Valoris 160 libr.

290. — Le *vicair*e dud. lieu, de la présentation du prieur et collation de M^r l'évesque.

Vicaria dicti loci, ad præsentationem prioris et institutionem episcopi. — Valoris 15 libr.

(1) *Moulézan*, commune du canton de Saint-Mamert.

(2) *Montagnac*, section de la commune de Moulézan.

(3) *Mauressargues* est aujourd'hui annexé à la paroisse de Boucoiran.

(4) *Martignargues*, commune du canton de Vézénobres

(5) *Mons*, commune du canton d'Alais.

291. — Saint-Salvert de *Montelz* (1), prieur de la collation de M. l'évesque.

292. — Beneficium Beatæ Mariæ de *Monte-Cluso* (2), in collatione episcopi. — Valoris 420 libr.

293. — Saint-André de *Méjanès* (3), uni au chantre du couvant du Saint-Esprit, de la collation du s^r prieur dud. Saint-Esprit.

Beneficium Sancti Johannis de *Meianis*, in collatione prioris Sancti Spiritus.

294. — Le *vicairé* dud. lieu, de la présentation du prieur et collation de M. l'évesque.

295. — *Saint-Martin-de-Valgalge*, prieur uni à l'abbé de Sendras.

Beneficium Sancti Martini de *Valgalgue*, unitum abbatia de Cendras Alesti.

296. — Le *vicairé* dud. lieu, de la présentation de l'abbé de Sendras et collation de M^r l'évesque.

297. — *Saint-Maurice de Ventalon* (4), prieur, de la collation de M. l'évesque.

Beneficium Sancti Mauricii de *Ventolono*, in collatione episcopi. — Valoris 120 libr.

298. — Saint-Pierre de *Mallons*, prieur de la collation de M^r l'évesque.

Beneficium Sancti Petri de *Malone*, in collatione episcopi. — Valoris 250 libr.

299. — Le *vicairé* dud. lieu, de la présentation du prieur et collation de M^r l'Evesque.

(1) *Monteils*, commune du canton de Vézénobres.

(2) *Montclus*, commune du canton de Pont-Saint-Esprit.

(3) *Méjannes-lès-Alais*, commune du canton d'Alais ; le titre de ce bénéfice paraît avoir varié entre *Saint-André* et *Saint-Jean*.

(4) *Saint-Maurice de Ventalon* appartient maintenant au diocèse de Mende.

300. — Nostre-Dame de *Méjanes* (1), prieur de la collation de M^r l'Évesque.

301. — Saint-Martin de *Mannac* (2), prieur, de la collation de M^r l'évesque.

Beneficium de *Mannassio*, in collatione episcopi. — Valoris 100 libr.

302. — Lé gat-pie, fondé par M^e Jean de Seremet, prêtre.

303. — *Saint-Martin de la Pierre* (3), prieur de la collation de M^r l'évesque.

Beneficium *Sancti Martini de Petra*, in collatione episcopi. — Valoris 200 libr.

304. — *Saint-Michel d'Euzet*, prieur de la collation de M^r l'évesque.

Beneficium *Sancti Michaelis de Euzeto*. — Valoris 100 lib.

305. — Nostre-Dame de *Montaren*, prieur de la collation de M^r l'évesque.

Beneficium de *Monteareno* et *Sancti Emeterii*, unitum archipresbyteratui ecclesiæ Uticensis, in collatione episcopi. — Valoris 300 libr.

306. — *Saint-Marcel de Carreyret*, prieur de la collation de M^r l'évesque.

Beneficium *Sancti Marcelli de Carreireto*, in collatione episcopi. — Valoris 120 libr.

307. — Saint-Pierre de *Maumoulène* (4), prieur de la collation de M^r l'évesque.

(1) *Méjannes-le-Clap*, commune du canton de Barjac.

(2) *Mannas*, hameau de la commune de Saint-Jean de Maruéjols.

(3) *Saint-Martin de la Pierre* est aujourd'hui du diocèse de Viviers.

(4) *Masmolène*, section de la commune de La Capelle et Masmolène, canton d'Uzès.

Beneficium de *Montmolena* , in collatione episcopi.—Valoris 60 libr.

308. — La chapelanie Nostre-Dame dud. lieu.

309. — Beneficium *Sancti Maximini*, regulare, unitum Sacristiæ Uticensi, in collatione episcopi.

310. — *Saint-Maximin* , vicaire de la presentation du prieur, le sacrestain de la cathédrale d'Uzès, et collation de M^r l'évesque.

Vicaria dicti loci, ad præsentationem prioris et institutionem episcopi.—Valoris 15 libr.

311. — *Saint-Nicollas de Campagnac* , prieur convantuel.

312. — Saint-Jean de *Noizières* (1), de la collation de M^r l'évesque.

Beneficium Sancti Johannis de *Nozeriis*, unitum Sauzeto a defuncto episcopo de Peraut.

313. — Saint-Salveurs de *Ners*, prieur de la collation de M^r l'évesque.

Beneficium Sancte Salvatoris de *Nercio*, in collatione episcopi.—Valoris 420 libr.

314. — La chapelanie *Saint-Saulveur* en lad. esglize.

315. — Saint-Pierre de *Navacelles*, prieur de la collation de M^r l'évesque.

Beneficium Sancti Petri de *Navacella* , in collatione episcopi.—Valoris 200 libr.

316. — Saint-Jacques de *Naves* (2), prieur de la collation de M^r l'évesque.

Beneficium Sancti Jacobi de *Navis*, in collatione episcopi.—Valoris 50 libr.

(1) *Nozières*, section de la commune de Boucoiran, canton de Lédignan.

(2) *Naves* est maintenant du diocèse de Viviers.

317. — *Saint-Nazary* (1), prieur de la collation de M. l'évesque.

Beneficium Sancti Nazarii, in collatione episcopi.—Valoris 40 libr.

318. — *Saintes-Oulhes* (2), prieur annexe de la prévosté.

319. — *Saint-Pierre d'Orgnac* (3), prieur de la collation de M^r l'évesque.

320. — *Saint-Laurent d'Ornollis* sive *Carnol* (4), uni au prieuré conventuel de Goudargues, à présent à simple tonsure et à la collation de M^r l'évesque.

Beneficium Sancti Laurentii de Ornolis, unitum prioratui de Gordanicis.

321. — *Saint-Pierre de La Roque*, uni au prieur de Carnolz.

322. — Le *vicair*e dud. lieu de Carnolz, de la présentation du prieur et collation de M. l'évesque.

323. — *Saint-Martin d'Orssan*, uni aux quatre chanoines dud. lieu, résidant à Bagnolz, suivant leur fondation, de la collation de M^r l'évesque.

Beneficium Sancti Martini de Orsano, in collatione episcopi. — Valoris 400 libr.

324. — *Saint-Jean d'Orgeirolles* (5), prieur de la collation de M^r l'évesque.

(1) *Saint-Nazaire*, commune du canton de Bagnols.

(2) *S^e Eulalie*, section de la commune de Garrigues et Sainte-Eulalie, canton de Saint-Chaptes.

(3) *Orgnac* est maintenant du diocèse de Viviers.

(4) *Saint-Laurent des Carnols*, commune du canton de Pont-Saint-Esprit.

(5) *Saint-Jean d'Orgerolles* est l'ancienne église de la Bastide d'Engras, commune du canton de Lussan.

325. — *Saint-Privat-des-Vieux*, prieur régulier de la collation de M^r l'évesque.

Beneficium Sancti Privati de Veteribus, regulare, in collatione præpositi Uticensis cum capitulo uni ex canonicis.

326. — *Saint-Martin des Plans*, prieur régulier de la collation de M. l'abbé de Maulieu d'Auvergne.

Beneficium Sancti Martini de Planis, regulare, in collatione abbatis Magniloci.

327. — Le *vicair*e dud. lieu, de la présentation du prieur et collation de M^r l'évesque.

Vicaria de Planis, ad præsentationem prioris et institutionem episcopi. — Valor 10 libr.

328. — *Saint-Pierre de Poutellières* (1), prieur régulier de la collation du s^r prieur du Saint-Esprit.

Beneficium Sancti Petri de Poteleriis, regulare, annexum monasterio Sancti Spiritus.

329. — Le *vicair*e dud. lieu, de la présentation du prieur et collation de M^r l'évesque.

Vicaria de Poteleriis, ad præsentationem prioris et institutionem episcopi. — Valor 10 libr.

330. — *Saint-Gille de Portes*, prieur de la collation du Chappitre de Saint-Germain de Montpellier.

Beneficium de Portis, regulare, in collatione Capituli Sancti Germani Montispessulani.

331. — Le *vicair*e dud. lieu, de la présentation du prieur et collation de M^r l'évesque.

Vicaria de Portis, ad præsentationem prioris et institutionem episcopi. — Valor 10 libr.

332. — La chapelanie *Saint-Frovoile* dud. lieu.

333. — La chapelanie *Nostre-Dame* dud. lieu.

(1) *Potellières*, commune du canton de Saint-Ambroix.

334. — *Palme-Sallade* (1), prieur.

335. — La chapelanie *Saint-George* en l'esglize dud. lieu.

336. — Nostre-Dame de *Pontels*, prieur régulier de la collation de l'abbé de Sainte-Estrade.

Beneficium Beatæ Mariæ de *Pontillis*, in collatione abbatis Sancti Theofridi.

337. — Le *vicaire* dud. lieu, de la presentation du prieur et collation de M^r l'évesque.

Vicaria de *Pontillis*, ad præsentationem prioris et institutionem episcopi. — Valoris 40 libr.

338. — *Saint-Paulet-de-Caisson et Conturier*, son annessé, prieur régulier de la collation de M^r le prévost.

Beneficium Sancti Pauleti de Caissono, regulare, in collatione præpositi Uticensis cum Capitulo, uni ex canonicis. — Valoris 300 libr.

339. — Le *vicaire* dud. lieu.

340. — *Saint-Jullien de Pestrin* (2), vicaire de la collation de M^r l'évesque.

341. — *Saint-Pons-de-Calm*, prieur de la collation de M^r l'évesque.

Beneficium Sancti Pontii, in collatione episcopi. — Valoris 100 libr.

342. — La chapelanie *Nostre-Dame* en lad. esglize.

343. — Saint-Privat de *Pouzilha*, prieur uni à l'abbé de Saint-André de Villeneuve d'Avignon, de la collation dud. abbé.

Beneficium Sancti Privati de *Posillaco*, in collatione abbatis Villænovæ.

344. — Le *vicaire* dud. lieu.

(1) *Palmesalades*, hameau de la commune de Portes, était le centre d'un prieuré rural, du titre de *Notre-Dame*.

(2) Voir ci-dessus nos 39 et 141.

Vicaria de Posillaco, ad præsentationem prioris et institutionem episcopi. — Valoris 15 libr.

345. — Nostre-Dame du *Pin*, prieur de la collation de M^r l'évesque.

Beneficium Beatæ Mariæ de *Pin*, in collatione episcopi. — Valoris 420 libr.

346. — *Saint-Privat de Cleise* (1), prieur de la collation de M^r l'évesque.

Beneficium *Sancti Privati de Cleisa*, in collatione episcopi. — Valoris 10 libr.

347. — Nostre-Dame de *Peyremalle*, prieur de la collation de M^r l'évesque.

Beneficium Beatæ Mariæ de *Petramala*, in collatione episcopi. — Valoris 50 libr.

348. — Saint-Martin de *Remoullin* et *Saint-Privat-du-Gard*, prieurs unis au Chappitre de St-Desdier d'Avignon.

Beneficium *Sancti Privati de Garcior*, unitum cum ecclesia de *Remolinis* Capitulo ecclesiæ Sancti Desiderii Avenionensis.

349. — La chapelanie *Nostre-Dame de Berthélem*.

350. — Légit-pie, fondé par Jean Bourbat.

351. — Saint-Martin de *La Rouvière* et son annesse de *Montignargues*, uni au Chappitre de Nîmes.

Beneficium Sancti Martini de *Roveria*, unitum Capitulo Ne-mausensi.

352. — Le *vicair* dud. lieu, à la présentation du prieur et collation de M^r l'évesque (2).

353. — Saint-Martin de *Rousson*, prieur uni au Chappitre d'Allès.

(1) *Saint-Privat de Cleisse* appartient aujourd'hui au diocèse de Viviers.

(2) Quoique cette vicairie ne soit pas mentionnée dans nos pouillés, nous croyons devoir l'inscrire; elle existait réellement.

Beneficium Sancti Martini de *Roussono*, unitum Capitulo Sancti Johannis Alesti.

354. — Le *vicaire* dud. lieu, de la présentation du prieur et collation de M. l'évesque.

355. — La chapelanie *Saint-Blaise* dud. lieu.

356. — Saint-Pierre de *Robiac* (1), collation de M. l'évesque.

Beneficium Sancti Petri de *Robiaco*, in collatione episcopi. — Valoris 60 libr.

357. — Saint-Andéol de *Roubiac* (2), de la collation de l'abbé de Saint-Gille.

Beneficium Sancti Andeoli de *Robiaco*, in collatione abbatibus Sancti Theofridi (*sic*).

358. — Le *vicaire* dud. lieu, de la présentation du prieur, de la collation de M^r l'évesque.

Vicaria loci de *Robiaco*, ad præsentationem prioris et institutionem episcopi.

359. — Saint-Privat de *Roubières* (3), prieuré de la collation de M^r l'évesque.

Beneficium Sancti Privati de *Roieiolis* (*sic*), in collatione episcopi. — Valoris 200 libr.

360. — La chapelanie *Nostre-Dame*.

361. — La chapelanie *Saint-Toumas*.

362. — Saint-Firmin de *Quilhan* (4), prieur de la présentation de l'abbé de Saulve et collation de M^r l'évesque.

Beneficium Sancti Fermini de *Aquilliano*, in præsentationem abbatibus Salvii. — Valoris 60 libr.

(1) *Robiac*, section de la commune de Saint-Mamert.

(2) *Robiac*, commune du canton de Bessèges.

(3) *Rivières de Theyrargues*, commune du canton de Barjac.

(4) *Quilhan*, section de la commune d'Orthoux, canton de Quissac.

363. — *Saint-Quentin*, vicaire, étant le prieur uni à la mense épiscopale.

Vicaria loci Sancti-Quintini, in collatione episcopi.—Valoris 60 libr.

364. — La chapelanie *Saint-Michel* dud. lieu.

365. — La chapelanie *Saint-Jean-Batiste*.

366. — *Saint-Laurens de Sanilhac*, prieur de la collation de M. l'évesque.

Beneficium Sancti Laurentii de Sanillaco, in collatione episcopi. — Valoris 210 libr.

367. — *Saint-Martin de Sarinhac* (1), prieur de la collation de M^r l'évesque.

368. — *Saint-André de Saulzet* (2), prieur de la collation de M^r l'évesque.

Beneficium Sancti Andreae de Sauzeto, in collatione episcopi. — Valoris 50 libr.

369. — *Saint-Martin de Serviers*, régulier, de la collation de l'abbé de Saint-Gille.

Beneficium Sancti Martini de Serveriis, regulare, in collatione abbatis Sancti Ægidii (3).

370. — Le *vicaire* dud. lieu, de la présentation du prieur et collation de M^r l'évesque.

Vicaria loci de Serveriis, ad præsentationem prioris et institutionem episcopi.

371. — *Saint-Jean de Servas*, de la collation du prieur du Saint-Esprit.

(1) *Sérignac*, hameau de la même commune d'Orthoux.

(2) *Sauzet*, commune du canton de Saint-Chaptes ?

(3) Le *Pancarta*, porte en note: unitum cum prioratu de Dions, et fort bon.

Beneficium Sancti Johannis de *Servas*, regulare, in collatione prioris Sancti Spiritus.

372. — Le *vicair* dud. lieu, de la présentation du prieur et collation de M^r l'évesque.

373. — La chapelanie *Saint-George* de l'esglize dud. lieu.

374. — La chapelanie *Saint-Claude et des Cinq-Plaies*, fondée en lad. esglize.

375. — Beneficium Sancti *Siffredi*, unitum præposituræ Uticensi.

376. — *Sallindres* (1), prieur.

377. — *Saint-Sauveur de Crugères* (2), prieur de la collation de M^r l'évesque.

Beneficium Sancti Salvatoris de *Cruseria*, in collatione episcopi. — Valoris 120 libr.

378. — *Saint-Extienne de Sermentin* (3), prieur.

379. — Saint-Clément de *Sallezæ* (4), prieur, à la présentation du sieur prieur du Saint-Esprit et collation de M^r l'évesque.

Beneficium Sancti Clementis de *Salasaco*, ad præsentationem prioris Sancti Spiritus et institutionem episcopi. — Valoris 40 libr.

380. — *Saint-André de Sanatière* (5), de la collation de M^r l'évesque.

(1) *Salindres*, commune du canton d'Alais ; son bénéfice, du titre de *Saint-André*, était un prieuré-cure de collation épiscopale.

(2) *Saint-Sauveur de Crugières* est aujourd'hui du diocèse de Viviers.

(3) *Saint-Etienne de Sermentin*, hameau de la commune de Saint-Victor de Malcap, canton de Saint-Ambroix.

(4) *Salazac*, commune du canton de Pont-Saint-Esprit.

(5) *Saint-André de Sanatière*, prieuré rural du territoire de Pont Saint-Esprit.

381. — Sainte-Agate de *Sabran*, uni au Chappitre de Tresque, de la collation de M^r l'Évesque.

Beneficium Sanctæ Agathæ de *Sabrano*, unitum Capellæ Sancti Antonii de Trescis.

382. — Saint-Pierre de *La Tour* (1), prieur à simple tonsure, de la collation de M^r l'Évesque.

Beneficium de *Turre*, sive *Tueis*, in collatione episcopi. — Valoris 10 libr.

383. — *Saint-Théodorite de Genera* (2), prieur à simple tonsure, de la collation de l'abbé de Saulve.

Beneficium Sancti Theodoriti ultra *Gardonem*, regulare, in collatione abbatis Salvii.

384. — Le *vicaire* dud. lieu, de la présentation du prieur et collation de M^r l'évesque.

385. — Beneficium Sancti Theodoriti *Bonarum Vallium* (3), regulare, in collatione abbatis Sancti Rufi Valentia.

386. — Saint-Pierre de *Taraux*, de la collation de M. l'évesque.

Beneficium Sancti Petri de *Taraucio*, in collatione episcopi. — Valoris 30 libr.

387. — Nostre-Dame de *Tresques*, prieur uni aux Chartreux de Villenufve.

Beneficium Beatae Mariæ de *Trescis*, unitum Carthusiæ Villænovæ Avenion.

388. — Le *vicaire* dud. lieu, de la collation de M^r l'évesque.

Vicaria loci de *Trescis*, in collatione episcopi. — Valoris 160 libr.

389. — La chapelanie fondée par M^e Claude Reynet.

(1) *La Tour*, prieuré rural du territoire de Notre-Dame de Laval.

(2) *Saint-Théodorit*, commune du canton de Quissac.

(3) *Bonnevaux*, commune du canton de Génolhac.

390. — L'institution des *Quatre-Prêtres*, fondée par le seigneur dud. lieu.

391. — Saint-André de *Vallobrègues* (1), prieur, de la collation de M^r l'évesque.

Beneficium Sancti Andreae de *Valabrico*, in collatione episcopi. — Valoris 240 libr.

392. — La chapelanie *Nostre-Dame*, fondée par Jean Roumy.

393. — La chapelanie *Saint-André*, institution de 12 livres 10 deniers sur la ville de Vallabrègues, pour le capital de 200 livres, donné à l'esglise dud. lieu, par Andrète Blanchère, vefve du capitaine de la Croix.

394. — Lé gat-pie, fondé par M^e Claude Bonfils.

395. — La chapelanie *Sainte-Catherine*.

396. — La chapelanie *Saint-Michel*.

397. — La chapelanie *Saint-Anthoine*.

398. — La chapelanie *Saint-Pierre*.

399. — Saint-Pierre de *Vers*, prieur uni au Chappitre de Beaucaire.

400. — La chapelanie *Nostre-Dame-de-Pitié*, dud. Vers.

401. — *Saint-Martin de Valz de Castelhaux de Boucoiran* (2), prieur de la collation de M^r l'évesque.

402. — Le *vicair*e dud. lieu, de la preztentation du prieur et collation de M. l'Évesque.

403. — Saint-Pierre de *Vallance* (3), prieur.

404. — Saint-Jean de *Vic* et lou *Fez* (4), prieur régulier de la collation de l'abbé d'Aniane.

(1) *Vallabrègues*, commune du canton d'Aramon.

(2) Castelnau, voir ci-dessus aux nos 137 et 138.

(3) *Valence*, section de la commune de Castelnau-Valence, canton de Vézénobres.

(4) *Vic-le-Fesq*, commune du canton de Quissac.

Beneficium *Sancti Johannis de Vico* , regulare, ab abbate Agnianæ dependens.

405. — Le *vicair*e dud. lieu, de la présentation du prieur et collation de M. l'évesque.

Vicaria loci de Vico, ad præsentationem prioris et institutionem episcopi. — Valoris 25 libr.

406. — Saint-Victorin de *Villefort* (1) , prieur uni au prieuré régulier de Provencère, au diocèse de Mende.

Beneficium *Sancti Victorini Villæfortis* , regulare , unitum ecclesiæ de Prevencheriis.

407. — Le *vicair*e dud. lieu, de la présentation du prieur et collation de M. l'Évesque.

408. — Saint-Loup dud. *Villefort*, prieur de la collation de l'abbé de Saint-Gilles.

Beneficium *Sancti Lupi Villæfortis* , in collatione abbatis *Sancti Ægidii*. — Valoris 120 libr.

409. — Saint-Pierre des *Vans* (2), prieur régulier de l'abbé de Saint-Gilles.

410. — Le *vicair*e dud. lieu, de la présentation du prieur et collation de M. l'Évesque.

411. — Légar-pie, fondé par Catherine Treuche, vefve de Martin de Castilhon, m^d de St-Ambroix.

412. — *Saint-Victor de Malcap* , prieur de la collation de Mr l'évesque.

Beneficium *Sancti Victoris de Malo Capite*, simplex in collatione episcopi. — Valoris 200 libr.

413. — Saint-Jean de *Vénéjan* , prieur de la collation de M. l'Évesque.

Beneficium *Sancti Johannis de Venejano* , in collatione episcopi. — Valoris 200 libr.

(1) *Villefort* est aujourd'hui du diocèse de Mende.

(2) *Les Vans*. Cette petite ville est maintenant du diocèse de Viviers.

414. — La chapelanie *Nostre-Seigneur*, fondée en lad. esglize, par feu Jean Villelongue.

415. — Saint-Christophe de *Valleirarges*, prieur de la collation de M. l'Évesque.

Beneficium Sancti Christophori de *Valeranicis*, in collatione episcopi. — Valoris 200 libr.

416. — Saint-André de *Valcroze* (1), de la collation de M^r l'évesque.

Beneficium Sancti Andreæ de *Valcroso*, in collatione episcopi. — Valoris 160 libr.

417. — Saint-Pierre de *Verfuel* (2), uni au monastère de Vallance (3).

Beneficium Sancti Petri de *Viridifolio*, unitum monialibus Vallis-Salvæ.

418. — *Saint-Victor de la Coste*, prieur régulier de la collation de M. le Prévost.

Beneficium Sancti Victoris de Costa, in collatione Præpositi Uticensis cum Capitulo uni ex canonicis. — Valoris 200 libr.

419. — Saint-Étienne de *Vallabrix*, prieur de la collation de M^r l'évesque.

Beneficium Sancti Stephani de *Valabricio*, in collatione episcopi. — Valoris 420 libr.

420. — Saint-Jullien de *Valléguières*, prieur régulier de la collation de M^r le Prévost.

Beneficium Sancti Johannis (*sic*) de *Valleaquaria*, in collatione Præpositi Uticensis cum Capitulo, uni ex canonicis.

(1) *Valcroze*, section de la commune de Cassan ; son prieuré fut simplifié au xviii^e siècle, ainsi que le dit une note du *Pancarta*.

(2) *Verfeuil*, commune du canton de Lussan.

(3) Erreur, c'est *Valsauve* qu'il faut lire.

421. — La chapelanie *Saint-Jacques* dud. lieu , dont despend le logis de l'enseigne et plusieurs autres pièces.

422. — *Saint-Victor des Oules*, prieur de la collation de M^r l'évesque.

Beneficium Sancti-Victoris de Ollis, in collatione episcopi.
— Valoris 60 libr.

Le pouillé français se termine par une nomenclature incomplète des bénéfices du diocèse d'Avignon , situées en Languedoc, dans les localités de Villeneuve , Roquemaure , Saint-Géniès de Comolas, Lirac , Saint-Laurent-des-Arbres, Montfaucon, Tavel, les Angles, les Essarts, Saze , Rochefort et Pujaut.

3^o ALAIS

Le diocèse d'Alais ne date que de 1694 ; il fut créé aux dépens du diocèse de Nîmes , qui lui céda la moitié de ses paroisses. Nous ne possédons qu'un seul pouillé de ce diocèse, qui se trouve en double exemplaire, dans les Archives de l'Évêché de Nîmes, n^{os} 34 et 35. Deux autres pouillés, celui de 1729 et celui de 1736 , ont disparu ; mais celui que nous publions plus loin a été dressé, en 1756, d'après les deux autres.

Afin de faire connaître la circonscription générale de ce diocèse, nous faisons précéder le pouillé du tableau des paroisses qu'il comprenait, tel qu'il est contenu dans les pièces produites pour obtenir la bulle d'érection (1).

(1) *Gallia Christiana*, tom. VI. Instrum.

1° Archiprêtré d'Alais (10 paroisses).

Saint-Jean-Baptiste d'Alais,	Notre-Dame du Puech de Cendras,
Saint-Hilaire de Brethmas,	Saint-Jean du Pin,
Saint-André de Vézénobres,	Saint-Pierre de Soustelle,
Saint-Sauveur de Ribaute,	Saint-Paul de Lacoste.
Saint-Christophe de Vermeil,	
Saint-Martin d'Arènes,	

2° Archiprêtré d'Anduze (13 paroisses).

Saint-Etienne d'Anduze,	Saint-Félix-de-Paillères,
Saint-Saturnin de Boisset,	Saint-Michel de Corbès,
Saint-Saturnin de Bagard,	St-Jean-de-Gardonnenque,
Notre-Dame de Gaujac,	Saint-André de Mialet,
Saint-Pierre de Civignac de Tornac,	Notre-Dame de Gênerargues,
Saint-Baudile de Tornac,	St-Sébastien d'Aigrefeuille.
Saint-Martin de Saussenac de Vibrac,	

3° Archiprêtré de La Salle (12 paroisses).

Saint-Pierre de La Salle,	Sainte-Marguerite de Peyrolles,
Sainte-Croix de Caderles,	Saint-Martin de Corconac,
Saint-Jacques de Thoiras,	Notre-Dame de Saumane,
Saint-André de Vabres,	St-Marcel de Fontfouillouse,
St-Bonnet de Salendrenques,	Saint-André de Valborgne.
Saint-Brice de Cognac,	
Notre-Dame de Soudorgues,	

4° Archiprêtré de Saint-Hippolyte (13 paroisses).

Saint-Hippolyte de Roquefourcade,	Saint-Gilles de Ceyrac,
Saint-Vincent de Cros,	St-Saturnin de Pompignan,
Saint-Martin de Monoblet,	Saint-Jean-Baptiste de Ferrières,
Saint-Thomas de Durfort,	St-Jean-Baptiste de Baussels,
Saint-Pierre de Sauve,	Saint-Etienne de Montolieu,
Saint-André de Conqueirac,	Saint-Michel de La Cadière.
Saint-Martin d'Aguzan,	

5° Archiprêtré de Sumène (10 paroisses).

Notre-Dame de <i>Sumène</i> ,	Saint-Pierre de <i>Nouilles</i> ou de <i>Roquedur</i> ,
Saint-Martin de <i>Cézas</i> , avec son annexe Saint-Pierre de <i>Cambo</i> ,	Saint-Martin de <i>Valleraugue</i> , avec ses annexes <i>Arde-</i> <i>liers</i> et <i>Taleriac</i> ,
<i>Saint-Roman de Codières</i> ,	<i>Saint-Julien-de-la-Nef</i> ,
<i>Saint-Martial</i> ,	<i>Saint-Laurent-le-Minier</i> .
<i>Notre-Dame de la Rouvière</i> ,	
<i>Saint-André-de-Majencoules</i> ,	

6° Archiprêtré du Vigan (19 paroisses).

Saint-Pierre du <i>Vigan</i> ,	Saint-Jean-Baptiste de <i>Cam-</i> <i>pestre</i> ,
St-Grégoire de <i>Mandagout</i> ,	Notre-Dame du <i>Luc</i> .
<i>Saint-Bresson d'Hierle</i> ,	Saint-Martin d' <i>Alzon</i> ,
Notre-Dame d' <i>Avèze</i> ,	Saint-Génies d' <i>Arrigas</i> ,
Saint-André de <i>Pommiers</i> ,	Saint-Hilaire d' <i>Aumessas</i> ,
St-Martin de <i>Montdardier</i> ,	Saint-Blaise d' <i>Arre</i> ,
Saint-Baudile de <i>Blandas</i> ,	Saint-Martin de <i>Bez</i> ,
Saint-Félix de <i>Rogues</i> et <i>Soubeyras</i> , annexe de Montdardier et de Rogues	Saint-Véran d' <i>Esparron</i> ,
Notre-Dame ou St-Blaise de <i>Vissec</i> ,	Saint-Jean de <i>Molières</i> ,
	St-Martin d' <i>Aulas</i> et <i>Bréau</i> , son annexe.

7° Archiprêtré de Meyrueis (7 paroisses).

Saint-Pierre de <i>Meyrueis</i> ,	<i>Saint-Sauveur des Pourcils</i> ,
Saint-Laurent de <i>Lanuéjols</i> ,	Notre-Dame de <i>Bonheur</i> ou <i>Lesperou</i> ,
Saint-Pierre de <i>Revens</i> ,	Notre-Dame de <i>Gatuzières</i> .
Notre-Dame de <i>Trèves</i> ,	

L'ancien Chapitre d'Alais, avant la fondation de l'Évêché, se composait : 1° d'un doyen, qui jouissait de deux prébendes, pour lesquelles il était sujet à la pointe et du bénéfice de Malbos (1), qui valait 400 livres ; — 2° d'un

(1) Diocèse de Viviers.

sacristain , personnat , qui avait charge d'âmes dans Alais ; il n'avait qu'une prébende ; — 3^o de huit chanoines, dont la mense capitulaire était composée des bénéfices de Saint-Jean-Baptiste d'Alais, valant 650 livres ; Saint-Marcel-de-Fontfouillouse, valant 750 livres ; Saint-Martin de Rousson, valant 470 livres, et Saint-Paul-le-Froid (1), valant 400 livres ; de quelques legs pies et obits allant à 160 livres, qui étaient distribués aux seuls chanoines prêtres, à la fin de l'année.

Lors de la fondation de l'Évêché d'Alais, le Chapitre d'Aiguesmortes fut transféré dans cette ville, afin de doter la nouvelle cathédrale d'un corps plus nombreux de chanoines ; mais les menses des deux collégiales unies restèrent distinctes, et comme celle d'Aiguesmortes était plus riche que celle d'Alais, les titres de chanoine de la première étaient plus recherchés que ceux de la seconde.

L'évêque d'Alais possédait comme mense épiscopale l'ancienne mense abbatiale de Psalmodi , qui avait environ 20.000 livres de revenu et très peu de charges.

Pouillé de 1756

(D'APRÈS CEUX DE 1729 ET 1736) (2).

1^o Archiprêtré d'Alais

1. — Prieuré de Saint-Jean-Baptiste d'Alais, uni à la mense capitulaire de l'ancien Chapitre collégial d'Alais. — Valeur 2.030 livres.

2. — Cure de Saint-Jean-Baptiste d'Alais, unie à la Sacristie du Chapitre, 4^{me} dignité, la seule réservée à la mense d'Alais, à la collation de l'évêque. — Revenus une prébende de 1.200 livres, une indemnité de 39 livres , pour droit de

(1) Diocèse de Viviers.

(2) Archives de l'évêché (nos 34 et 35).

cure et un casuel d'environ 600 livres. Deux secondaires, quatre frères des écoles, trois sœurs de l'Institut.

3. — Prieuré-cure de Saint-Martin d'*Arènes* (1), à la collation de l'évêque d'Alais. — Revenu 1.146 livres.

4. — Prieuré-cure de Saint-Pierre de *Soustelle*, à la collation de l'évêque d'Alais. — Revenu 1.590 livres.

5. — Prieuré-cure de *Saint-Paul-la-Coste*, à la nomination de l'abbé de Cendras et collation de l'évêque d'Alais. — Revenu 1.090 livres.

6. — Abbaye de Saint-Martin de *Cendras*, de collation royale ; l'abbé est prieur de Saint-Hilaire-de-Brethmas. — Revenu 6.500 livres.

7. — Cure de Notre-Dame du *Puech de Cendras*, à portion congrue, l'abbé de Cendras collateur.

8. — Cure de *Saint-Hilaire de Brethmas*, à portion congrue, l'abbé de Cendras collateur ; la congrue, les noales et la dominicature font un revenu de 430 livres.

9. — *Précenteur* de l'abbaye de Cendras. — Revenu 902 livres.

10. — *Sacristain* de l'abbaye de Cendras. — Revenu 450 livres.

11. — *Infirmier* de l'abbaye de Cendras. — Revenu 475 livres.

12. — *Camérier* de l'abbaye de Cendras, prieur de Saint-Julien-de-Valgalgues. — Revenu 520 livres.

13. — Prieuré simple de Saint-André de *Vézénobre*, à la collation de l'évêque d'Alais. — Revenu 1.800 livres.

14. — Cure de *Vézénobre*, même collateur. — Revenu 400 livres, — un secondaire, — chapelle au château.

15. — Prieuré simple de Saint-Sauveur de *Ribaute*, à la

(1) *Saint-Martin d'Arènes*, village de la commune d'Alais.

collation du prieur de Pont-Saint-Esprit. — Revenu 2.900 livres.

16. — Cure de Ribaute, à la collation de l'évêque d'Alais. — Revenu 350 livres, — station de Carême, — obit dont le seigneur est patron.

17. — Prieuré simple de *Saint-Christol de Vermeils*, uni au Collège de droit de Montpellier, sous le titre de Notre-Dame du Vergier. — Revenu 2.529 livres.

18. — Cure dud. lieu, à la présentation des collégiés. — Revenu 500 livres, en congrue, casuel et novales.

19. — Prieuré simple de *Saint-Germain de Montaigu* (1) et *Saint-Jean-du-Pin*, uni au 3^{me} archidiaconé de Nîmes; collateurs, les dignités du Chapitre de Nîmes. — Revenu 2.400 livres.

20. — Cure de Saint-Jean-du-Pin, patron le 3^{me} archidiacre de Nîmes. — Revenu 338 livres.

21. — *Ouvrierie* de Saint-Germain et son annexe le prieuré de *Saint-Julien d'Ecosse* (2), même patron.

22. — *Vestiaire* de Saint-Germain, à la collation du Chapitre de Nîmes. — Revenu 96 livres.

23. — *Infirmerie* de Saint-Germain, à la collation du 3^e archidiacre de Nîmes. — Revenu 32 livres.

24. — *Sacristie* de Saint-Germain, au prieuré de Saint-Julien d'Ecosse, même collateur. — Revenu 86 livres.

25. — Prieuré simple de *Sainte-Cécile de Brouzenc* (3), à la collation de l'abbé de Cendras. — Revenu 370 livres.

26. — Commanderie de *Saint-Antoine*. — Revenu 194 livres.

(1) *Saint-Germain de Montaigu*, hameau de la commune d'Alais.

(2) *Saint-Julien d'Ecosse*, ermitage de la commune d'Alais.

(3) *Brouzenc*, aujourd'hui *Brocen*, lieu détruit du territoire d'Alais.

Chapelles :

27. — De *Saint-Thomas et Sainte-Catherine*, dans la cathédrale, à la collation de l'évêque d'Alais. — Revenu 10 livres.

28. — De *Saint-Sébastien*, dans la cathédrale, patron M. de Bony de Bagard d'Anduze. — Revenu 20 livres.

29. — De *Saint-Cyrice et Sainte-Julitte*, dans la cathédrale, à la collation de l'évêque. — Revenu 46 livres.

30. — De *Saint-Michel et Saint-Jean-Baptiste*, dans la cathédrale, à la collation de l'évêque. — Revenu 42 livres.

31. — De *Saint-Georges*, dans la cathédrale, patron M. de la Molette de Morangiès. — Revenu 90 livres.

32. — De *Saint-Jacques*, dans la cathédrale, patrons le duc de Caderousse et le comte de Grignan. — Revenu 127 livres.

33. — De *Saint-Antoine*, dans la cathédrale, mêmes patrons. — Revenu 90 livres.

34. — De *Saint-Pierre et Saint-Paul*, dite des *Empereurs*, dans la cathédrale, à la collation du 3^e archidiacre de Nîmes. — Revenu 14 livres.

35. — Des *SS. Crépin et Crépinien*, dans la cathédrale, à la collation de l'évêque d'Alais. — Revenu 20 livres.

36. — Chapelles unies de *Saint-André* et de *Saint-Jean l'Évangéliste*, dans la cathédrale, patrons MM. Deleuze de Laffongny. — Revenu en froment.

37. — De *Saint-Blaise*, dans la cathédrale, à la collation de l'évêque d'Alais. — Revenu 79 livres.

38. — De *Notre-Dame et Saint-Jean-Baptiste*, obit fondé dans la cathédrale d'Alais, par feu Jean-Jacques Bernard, prieur de Saint-Alban, patrons les héritiers du fondateur. — Revenu 60 livres.

39. — De *Sainte-Anne*, dans l'église d'Alais, à la collation de l'évêque. — Revenu 39 livres.

40. — Des *Cinq-Plaies de N.-S. J.-C.*, dans l'église d'Alais, même collateur. — Revenu 30 livres.

41. — De *Sainte-Anne*, du château comtal d'Alais, même collateur. — Revenu 95 livres.

42. — De *Notre-Dame de l'Orient*, dans l'église d'Alais.

43. — De *Saint-Eloy*, dans l'église d'Alais, patron Charles de Faucon de Lagette du Crouzet.

44. — De *Sainte-Croix*, dans l'église d'Alais, patron M. de Mandajors.

45. — De *Sainte-Marthe*, dans l'église d'Alais, patron M. de Mandajors.

46. — De *Saint-Honoré*, dans l'église d'Alais, à la collation de l'évêque.

47. — Les deux chapelles de *Saint-Michel de Conllières* et de *Saint-Sauveur*, sive de *Sainte-Lucie*, dans le territoire d'Alais, patron C. de la Fare, baron d'Alais. — Revenu 25 livres.

48. — De *Saint-Vincent*, intra muros civitatis Alesiensis, patron Abel Deleuze de Trouillas.

49. — Rectorie de *Saint-Lazare* des Maladreries, unie à l'hôpital d'Alais, patrons le Maire et les consuls d'Alais.

50. — Chapelle de *Saint-Jacques*, fondée dans l'église d'Alais, par Jean Larmende, tailleur d'habits, à un pilier, à main gauche, en entrant par la grande porte.

51. — De *Saint-Jacques*, apôtre, fondée dans le cimetière d'Alais, par Jean Bédos et noble Astor-Pierre Pons, à la collation de l'évêque d'Alais.

52. — De *Saint-Antoine*, dans l'église de Vézénobre, patrons les hoirs de Robert de Nidis. — Revenu 120 livres.

53. — Obit de M. de Ribaute, dans l'église de Ribaute; patron M. de Ribaute. — Revenu 17 livres.

54. — Chapelle de *Notre-Dame et Saint-Jean-Baptiste*, dans

l'église de Saint-Jean-de-Tramias (intra limites parochiæ de Vézénobre).

55. — De *Saint-Louis*, dans l'église de Vézénobre.

56. — De *Notre-Dame*, au château de Mandajors, dans la paroisse de Saint-Paul-la-Coste, patron M. de Mandajors. — Revenu 27 livres.

57. — De la *Sainte-Vierge* et de *Saint-Joseph*.

2° Archiprêtré d'Anduze

58. — Prieuré de Saint-Etienne d'*Anduze*, uni à l'office claustral du camérier de Tornac, à la collation du prieur de Tornac. — Revenu 2.330 livres.

59. — Cure de la ville d'Anduze, à la présentation du prieur d'Anduze.—Revenus : partie des fruits décimaux, convertie par transaction en une somme de 545 livres, casuel abonné 500 livres, censives 100 livres, en qualité de recteur-majeur du clergé d'Anduze. — Total 1.145 livres ; un secondaire.

60. — Prieuré-cure de Notre-Dame de *Gaujac* (1) et de Saint-Martin de *Ligaujac* (2), à la collation de l'évêque d'Alais. — Revenu 1.101 livres, — Chapelle domestique dans le château de Lascours.

61. — Prieuré de *Saint-Martin de Saussenac*, à la collation de l'évêque d'Alais. — Revenu 1.400 livres. — Dans le château de Vibrac, chapelle fondée desservie par les capucins de Sauve.

62. — Prieuré-cure de Saint-André de *Mialet*, à la collation de l'évêque d'Alais. — Revenu 2.622 livres ; un secondaire.

(1) *Gaujac*. section de la commune de Boisset et Gaujac, canton d'Anduze.

(2) *Ligaujac*, lieu détruit du territoire de Gaujac.

63. — Prieuré-cure de Saint-Michel de *Corbès*, à la collation de l'évêque d'Alais.—Revenu 672 livres , y compris un obit, fondé par Balthazard Aubéry, et annexé au prieuré.

64. — Prieuré-cure de Notre-Dame de *Généragues*, à la collation de l'évêque d'Alais.—Revenu 1.862 livres.

65. — Prieuré-cure de Saint-Saturnin de *Bagard* , à la collation de l'évêque d'Alais. — Revenu 1.699 livres.

66. — Prieuré simple de *Saint-Félix de Paillères*, à la collation de l'évêque d'Alais.—Revenu 1.400 livres.

67. — Cure dud. lieu, sous le titre de *Saint Jean-Baptiste*, à la collation de l'évêque d'Alais.—Revenu 360 livres.

68. — Prieuré simple et régulier de *Saint-Sébastien d'Aigrefeuille*, à la collation de l'abbé de Sauve.—Revenu 840 livres.

69. — Cure dud. lieu , à la présentation du prieur. — Revenu 317 livres, — Chapelle domestique au château.

70. — Prieuré simple de *Saint-Jean de Gardonnenque* (1), uni à l'abbaye de Saint-Gilles. — Revenu 3.900 livres.

71. — Cure dud. lieu, avec secondaire et sœur de l'Institut, à la présentation de l'abbé de Saint-Gilles, — Revenu 550 livres.

72. — Prieuré régulier de Saint-Sauveur de *Tornac*, à la collation de l'abbé de Cluny. — Revenu 9.929 livres.

73. — Cure de Saint-Pierre de *Sivignac de Tornac* , à la présentation du prieur de Tornac.—Revenu 350 livres.

74. — Cure de *Saint-Baudile de Tornac*, même collateur. — Revenu 352 livres.

75. — Cure de Saint-Saturnin de *Boisset*, même collateur. — Revenu 300 livres.

76. — *Sacristain* de Tornac.—Revenu 753 livres.

(1) *Saint-Jean-du-Gard*, chef-lieu de canton de l'arrondissement d'Alais.

77. — *Infirmier* de Tornac. — Revenu 425 livres.

78. — *Camérier* de Tornac. — Revenu 327 livres.

79. — *Clergé d'Anduze*, autrefois confraternité de prêtres dont le curé était recteur-majeur, titre qu'il conserve; il jouit des revenus, à la charge de deux messes par semaine. — Revenu 130 livres.

Chapelles et obits

80. — De *Sainte-Anne*, fondée en 1614, par noble Etienne Fazy, dans l'église d'Anduze, patron l'hôpital d'Alais. — Revenu 30 livres.

81. — De *Raymond de Sauve*, dans l'église d'Anduze, patron le comte de Brisson. — Revenu 5 livres.

82. — De *Bernard d'Olivier*, dans l'église d'Anduze.

83. — De *Saint-Julien*, à Anduze, longtemps joui par les prieurs. — Revenu 2 livres.

84. — De *Bernard Bedos*, dans l'église d'Anduze.

85. — Du *Balmier*, dans l'église d'Anduze, à la collation de l'évêque d'Alais. — Revenu 3 livres.

86. — De *Pierre Calvet*, obit fondé dans l'église d'Anduze, même collateur. — Revenu 15 livres.

87. — De *Pierre Cazalis*, obit fondé dans l'église d'Anduze, même collateur. — Revenu 3 livres.

88. — De *Sainte-Marie de la Régirade*, obit fondé dans la même église, même collateur.

89. — De *Maire*, obit fondé dans la même église, même collateur.

90. — De *Fabre*, obit fondé dans la même église, même collateur.

91. — de *Bernard Cistre*, obit fondé dans la même église, même collateur. — Revenu 3 livres.

92. — De *Saint-Pierre de Malachane*, obit fondé à Anduze, même collateur.

93. — De *Guillaume d'Aigremont*, obit fondé à Anduze, à la collation du curé d'Anduze. — Revenu 6 livres.

94. — De *Sainte-Anne*, dans l'église de Saint-Jean de Gardonnenque, à la collation de l'évêque d'Alais. — Revenu 11 livres.

95. — Deux autres chapelles de *Sainte-Anne*, dans la même église, fondées : l'une, par Bernard Fraissinet ; l'autre, par Jean Pérèdes, le 22 novembre 1548 ; même collateur. — Revenu 36 livres.

96. — De *Notre-Dame de Montuzorgues* (1), prieuré simple, dans la paroisse de Saint-Jean de Gardonnenque, à la collation de l'abbé de Saint-Gilles. — Revenu 200 livres.

97. — De *Simon Agulhon*, obit fondé dans l'église de Saint-Jean de Gardonnenque ; charge une messe, le jour de Saint-Simon. — Revenu 16 sols 3 deniers.

98. — De *Bernard de Carnoles*, obit fondé dans la même église. — Rente perpétuelle de 5 sols tournois, pour le prêtre majeur de la paroisse, « à condition qu'il sera tenu de « l'aller absoudre sur sa sépulture, toutes les fois et quantes « qu'il ira au cimetière pour absoudre. »

99. — De *François Bourdarier*, prêtre, chapelle fondée dans l'église de Mialet, par testament du 31 août 1522 ; patrons, les hoirs Bourdarier. — Revenu 50 livres.

100. — De *Notre-Dame ou Saint-Hilaire*, fondée à Mialet, par Guillaume Manen ; l'évêque d'Alais collateur.

101. — De *Notre-Dame*, fondée pour deux chapelains, dans l'église de Gènerargues, par Pierre de Laroque ; patron, le seigneur de la Blaquièrre de Gènerargues. — Revenu 16 livres.

102. — Commission de messes ou chapelle, fondée dans l'église d'Anduze, par Jean Pouget, en l'honneur et gloire de Dieu et de N.-S. J.-C. — Même patron. — Revenu 15 livres.

(1) *Montuzorgues*, ferme du territoire de Saint-Jean-du-Gard.

103. — Commanderie de l'hôpital d'Anduze ; patron, le dom d'Aubrac.

3^o Archiprêtré de La Salle

104. — Prieuré de Saint-Pierre de *La Salle*, uni au séminaire-collège d'Alais.—Revenu 2.000 livres.

105. — Cure dud. lieu, à la collation de l'évêque d'Alais ; — une Sœur de l'Institut.—Revenu 920 livres.

106. — Prieuré de *Saint-Bonnet* de Salendrenques ; patron, le seigneur du lieu. — Revenu 544 livres.

107. — Prieuré de *Sainte-Croix-de-Caderles*, à la collation de l'évêque d'Alais. — Revenu 1.025 livres.

108. — Prieuré de Saint-Brice de *Cognac*, à la collation de l'évêque d'Alais. — Revenu 1.400 livres.

109. — Prieuré de Sainte-Marguerite de *Peyroles*, à la collation de l'évêque d'Alais.—Revenu 775 livres.

110. — Prieuré-cure de *Saint-Martin-de-Corconac*, à la collation de l'évêque d'Alais.—Revenu 1.730 livres.

111. — Prieuré simple et régulier de Saint-Jacques de *Thoiras*, à la collation de l'abbé de Sauve.—Revenu 1.600 livres.

112. — Cure dud. lieu de Thoiras, à la collation de l'évêque d'Alais. — Revenu 471 livres.

113. — Prieuré-cure de Saint-André de *Vabres*, à la collation de l'évêque d'Alais. — Revenu 568 livres.

114. — Prieuré simple de *Notre-Dame de Soudorgues*, à la collation de l'évêque d'Alais.

115. — Cure dud. lieu, avec secondaire, à la collation de l'évêque d'Alais. — Revenu 460 livres.

116. — Prieuré de Notre-Dame de *Saumane*, uni au Chapitre de St-Pierre de Montpellier. — Revenu 1.050 livres.

117. — Cure dud. lieu, à la présentation des chanoines de Montpellier. — Revenu 400 livres.

118. — Prieuré de *Saint-Marcel de Fontfouillouse*, uni au Chapitre de la mense d'Alais. — Revenu 2.600 livres.

119. — Curé dud. lieu, avec secondaire, à la présentation du Chapitre (mense d'Alais). — Revenu 600 livres.

120. — Prieuré simple et régulier de *Saint-André de Valborgne*, collateur le prieur de Ste-Enimie (diocèse de Mende). — Revenu 2.900 livres.

121. — Cure dud. lieu (Sœur de l'Institut); l'évêque d'Alais, collateur. — Revenu 600 livres.

Chapelles

122. — De *Saint-Michel de Montels* (1), en l'église de Saint-Marcel de Fontfouillouse; l'évêque d'Alais collateur. — Revenu 100 livres.

123. — De *Notre-Dame d'Esplans*, fondée dans l'église de Saint-André de Valborgne; même collateur. — Revenu 3 livres.

124. — De *Saint-Michel*, ou obit de la *Meinarié*, au même lieu; collateur, M. de Belcastel. — Revenu 157 livres.

125. — De *Saint-Vincent*, fondée au château de La Fare, près de Saint-André de Valborgne; collateur, l'évêque d'Alais, ou le troisième archidiacre de Nîmes. — Revenu 17 livres.

126. — De *Notre-Dame*, au lieu de *Foulhaquier*, paroisse de Saint-André de Valborgne.

127. — De *Sainte-Marie*, fondée dans l'église de Saint-Martin de Corconac; les seigneurs du lieu, patrons. — Revenu 38 livres.

128. — De *Saint-Antoine*, fondée dans l'église de Saumane; collateur, l'évêque d'Alais. — Revenu 108 livres.

(1) *Monteils*, hameau de la commune de Saint-Marcel de Fontfouillouse.

129. — De *Sainte-Marie*, fondée dans l'église de Saumane; collateur, l'évêque d'Alais. — Revenu 15 livres.

130. — De *Saint-Benoît*, fondée dans l'église de Saumane; patron, le seigneur des Plantiers. — Revenu 18 livres.

131. — De *Sainte-Catherine*, fondée dans l'église de Saumane.

132. — De *Saint-Sébastien*, fondée au château de Lhon, dans la paroisse de Saumane; patron, le seigneur de Lhon. — Revenu 60 livres.

133. — D'*Aleirac*, fondée dans l'église de La Salle, à la collation de l'évêque d'Alais.

134. — De *Jacques Durand*, fondée dans la même église.

135. — Chapelle fondée dans la même église, par Antoine Ducros et sa femme, Victoire Fromente.

4° Archiprêtré de Saint-Hippolyte

136. — Prieuré de *Saint-Hippolyte*, uni à la mense épiscopale de Nîmes. — Revenu 3.400 livres.

137. — Cure dud. lieu, à la pleine collation de l'évêque de Nîmes. — Revenu 740 livres.

138. — Prieuré-cure de Saint-Gilles de *Ceyrac* (1), à la collation de l'évêque d'Alais. — Revenu 575 livres.

139. — Prieuré-cure de Saint-Jean de *Ferrières* (2), à la collation de l'évêque d'Alais. — Revenu 1.620 livres.

140. — Prieuré-cure de Saint-Michel de la *Cadière*, à la collation de l'évêque d'Alais. — Revenu 1.550 livres.

141. — Prieuré-cure de Saint-Martin d'*Aguzan* (3), à la collation de l'évêque d'Alais. — Revenu 330 livres.

(1) *Ceyrac*, section de la commune de Conqueirac, canton de Saint-Hippolyte-du-Fort.

(2) *Ferrières* appartient aujourd'hui au diocèse de Montpellier.

(3) *Aguzan*, section de la commune de Conqueirac.

142. — Prieuré-cure de Saint-Etienne de *Montolieu* (1), à la collation de l'évêque d'Alais. — Revenu 1.700 livres.

143. — Prieuré-cure de Saint-Thomas de *Durfort*, à la collation de l'évêque d'Alais. — Revenu 4.900 livres.

144. — Prieuré simple de Saint-Saturnin de *Val-Pompignan*, à la nomination de l'abbé de Saint-Guilhem du Désert. — Revenu 3.460 livres.

145. — Cure de *Pompignan*, à la collation de l'évêque d'Alais. — Revenu 376 livres.

146. — Prieuré simple de Saint-Vincent de *Cros* (2), uni au séminaire-collège d'Alais. — Revenu 1.975 livres.

147. — Cure dud. lieu, à la collation de l'évêque d'Alais. — Revenu 302 livres.

148. — Prieuré simple et régulier de Saint-Martin de *Monoblet*, à la collation de l'abbé de Sauve. — Revenu 2.000 livres.

149. — Cure dud. lieu, à la collation de l'évêque d'Alais. — Revenu 374 livres.

150. — Prieuré de Saint-André de *Conqueirac*, uni à la mense du Chapitre de Nîmes. — Revenu 1.188 livres.

151. — Cure dud. lieu, à la présentation des chanoines de Nîmes. — Revenu 300 livres.

152. — Prieuré de Saint-Jean de *Baussels* (3), uni à la mense du Chapitre de Nîmes. — Revenu 1.774 livres.

153. — Cure dud. lieu, à la présentation du Chapitre de Nîmes. — Revenu 375 livres.

154. — L'abbaye de Saint-Pierre de Sauve, à la collation du Roi. — Revenu 12.000 livres.

(1) *Montolieu* est maintenant du diocèse de Montpellier.

(2) *Cros*, commune du canton de Saint-Hippolyte-du-Fort.

(3) *Baussels* fait maintenant partie du diocèse de Montpellier.

155. — Cure dud. lieu , à la présentation de l'abbé de Sauve. — Revenu 725 livres.

156. — Trois *places monacales* de l'abbaye, valant chacune 300 livres, à la collation de l'abbé.

157. — L'*infirmier* claustral de l'abbaye, prieur de *Comiac*, à la collation de l'abbé. — Revenu 230 livres.

158. — Le sacristain de l'abbaye de Sauve. — Revenu 500 livres.

159. — Le camérier de l'abbaye de Sauve. — Revenu 447 livres.

160. — Les quatre collégiats de l'église de *Notre-Dame-de-Pitié*, près de Sauve, à la collation de l'évêque d'Alais. — Revenu 60 livres.

161. — Prieuré de *Saint-Amant-des-deux-Vierges*, paroisse de Monoblet, à la collation de l'abbé de Sauve.

Chapelles :

162. — De *Notre-Dame*, fondée dans l'église de St-Hippolyte, pour les morts, par noble Raymond de Sumène, seigneur de Cézas ; patron, le seigneur de Cézas. — Revenu 55 livres.

163. — De *Notre-Dame*, dite de *Fabre*, dans la même église, à la collation de l'évêque d'Alais. — Revenu 95 livres.

164. — De *Notre-Dame-de-Moinier et des SS. Jean et Pancrace*, dans la paroisse de Pompignan, à la collation de l'évêque d'Alais. — Revenu 34 livres.

165. — De *Saint-Sébastien*, dans l'église paroissiale de Pompignan ; même collateur. — Revenu deux perdrix.

166. — De la *Nativité de Notre-Dame*, dans la même église.

167. — De la *Confrérie-Mage*, dans l'église paroissiale de Sauve ; même collateur. — Revenu 104 livres.

168. — De la *Résurrection*, de la *Sainte-Croix* et de *Notre-Dame*, fondée par Jean Carrière, et annexée à la précédente ; le titulaire doit être prêtre, natif et habitant de Sauve.

169. — De *Requiran*, fondée près de l'église Saint-Jean , autrefois église paroissiale de Sauve ; même collateur.

170. — De *Saint-Saturnin* de Durfort ; patron, le baron de Cardet. — Revenu 34 livres.

171. — De *Sainte-Catherine* , dans l'église paroissiale de Durfort ; patron, Pierre Durand. — Revenu 36 livres.

172. — Obit fondé dans la même église , même patron , même revenu de 36 livres.

173. — Obit de *Boissonnade*, dans la paroisse de Monoblet. — Revenu 8 livres.

174. — De *Saint-Jean-Baptiste*, dans l'église paroissiale de Baussels.

175. — De *Saint-Jacques*, dans l'église de Ceyrac.

176. — De *Saint-Etienne*, fondée par Jean de Bernis, dans l'église de Montolieu, à la collation de l'évêque d'Alais.

5° Archiprêtré de Sumène

177. — Prieuré de Notre-Dame de *Sumène*, uni au Chapitre cathédral de Nîmes. — Revenu 2.295 livres.

178. — Cure dud. lieu, à la présentation du Chapitre de Nîmes. — Revenu 470 livres.

179. — Prieuré-cure de *Saint-Julien de la Nef*, à la collation de l'évêque d'Alais. — Revenu 1.288 livres.

180. — Prieuré-cure de Saint-Martin de *Cézas* et de Saint-Pierre de *Cambo* ; même collateur. — Revenu 1.430 livres.

181. — Prieuré-cure de *Saint-Laurent-le-Minier* , même collateur. — Revenu 1.116 livres.

182. — Prieuré de *Notre-Dame de la Rouvière*, même collateur. — Revenu 1.845 livres.

183. — Prieuré de Saint-Martin de *Valleraugue*, uni au séminaire-collège d'Alais. — Revenu 8.100 livres.

184. — Cure dud. lieu, à la collation de l'évêque d'Alais. — Revenu 806 livres.

185. — Prieuré de *Saint-Roman de Codières*, uni à la collégiale de Saint-Sauveur de Montpellier. — Revenu 1.210 livres.

186. — Cure de Saint-Roman, à la présentation des chanoines de Saint-Sauveur. — Revenu 348 livres.

187. — Prieuré de *Saint-André de Majencoules*, uni aux collèges des jésuites de Toulouse et de Nîmes. — Revenu 2.700 livres.

188. — Cure dud. lieu, à la collation de l'évêque d'Alais. — Revenu 453 livres.

189. — Prieuré de *Saint-Martial*, uni à la mense épiscopale de Nîmes. — Revenu 1.881 livres.

190. — Cure de Saint-Martial, à la pleine collation de l'évêque de Nîmes. — Revenu 375 livres.

191. — Prieuré de Saint-Pierre-ès-Liens de *Roquedur*, uni au Chapitre cathédral de Nîmes. — Revenu 630 livres.

192. — Cure de Roquedur, à la présentation du Chapitre de Nîmes. — Revenu 365 livres.

193. — Les quatre collégiats de Sumène ; patrons, les collégiats et les consuls du lieu. — Revenu 80 livres.

Chapelles :

194. — De *Notre-Dame* et de *Sainte-Catherine*, fondées : la première, par Jean Majorin ; la deuxième, par Bruguière de Polvérière ; les deux réunies ont pour patron le baron de Sumène. — Revenu 54 livres.

195. — De *Saint-André*, dans l'église de Sumène.

196. — De *Notre-Dame*, fondée à Saint-Roman, par Bernard Sauzet de Montrédon, unie à la suivante.

197. — De *Saint-Antoine*, fondée aud. lieu, par Guillaume Valat ; les deux à la collation de l'évêque d'Alais. — Revenu 60 livres.

198. — Obit de *Philippe Rouvière*, à Saint-Roman, même collateur. — Revenu 55 livres.

199. — De *Saint-Grégoire de Drillole*, aud. lieu de Saint-Roman.

200. — De *Saint-Antoine*, fondée à Valleraugue, par le curé Laurent André. — Revenu 86 livres.

201. — De *Notre-Dame*, fondée à Valleraugue, en 1482, par Pierre de Lapière, prieur de Lèques, à la collation de l'évêque d'Alais ; d'après l'acte, le chapelain doit résider. — Revenu 120 livres.

202. — Obit de *Jean Bousquet*, fondé dans l'église de *Notre-Dame de la Rouvière* ; patrons, les hoirs Bousquet. — Revenu 460 livres.

203. — De *Saint-Laurent*, à Saint-Laurent-le-Minier ; collateur, l'évêque d'Alais. — Revenu 8 livres.

204. — De *Salnt-Antoine*, fondée par le prieur Temple, dans l'église de Cèzas, pour être unie au prieuré. — Revenu 50 livres.

6° Archiprêtré du Vigan

205. — Prieuré simple de Saint-Pierre du *Vigan* et de son annexe *Saint-Grégoire de Mandagout*, à la collation du Roi. — Revenu 5.494 livres.

206. — Cure du Vigan, à la présentation du prieur. — Revenu 600 livres.

207. — Prieuré-cure de Saint-Veran d'*Esparron* (1), à la collation de l'évêque d'Alais. — Revenu 400 livres.

(1) *Esparron*, section de la commune de Bez, canton du Vigan.
T. VI, n° 37.

208. — Prieuré-cure de *Saint-Bresson d'Hierle*, à la collation de l'évêque d'Alais. — Revenu 785 livres.

209. — Prieuré-cure de Saint-Blaise d'*Arre*, à la collation de l'évêque d'Alais. — Revenu 840 livres.

210. — Prieuré-cure de Saint-Jean-Baptiste de *Campestre*, à la nomination de l'abbé de Nant. — Revenu 4.000 livres.

211. — Prieuré-cure de Saint-Hilaire d'*Aumessas*, à la collation de l'évêque d'Alais. — Revenu 2.215 livres.

212. — Prieuré-cure de Saint-André de *Pomiers*, à la collation de l'évêque d'Alais. — Revenu 653 livres.

213. — Prieuré de Saint-Martin d'*Aulas* et son annexe *Bréau*, uni au Chapitre de Nîmes. — Revenu 2.340 livres.

214. — Cure d'*Aulas*, à la présentation des chanoines de Nîmes. — Revenu 500 livres.

215. — Prieuré de Saint-Martin d'*Alzon*, uni au Chapitre abbatial de Saint-Victor de Marseille. — Revenu 2.019 livres.

216. — Cure d'*Alzon*, à la présentation des chanoines de Saint-Victor. — Revenu 350 livres.

217. — Prieuré de St-Félix de *Rogues*, uni à la mense épiscopale de Nîmes. — Revenu 1.783 livres.

218. — Cure de *Rogues*, à la pleine collation de l'évêque de Nîmes. — Revenu 845 livres.

219. — Fiefs et pensions des religieux de Saint-Guilhem du Désert, dans les paroisses de *Rogues*, *Blandas* et *Montdardier*. — Revenu 100 livres.

220. — Prieur de Notre-Dame de *Vissec*, uni au Chapitre de Nîmes. — Revenu 718 livres.

221. — Cure de Saint-Blaise de *Vissec*, à la présentation des chanoines de Nîmes. — Revenu 343 livres.

222. — Prieuré de Saint-Martin de *Bez*, à la collation de l'abbé de Saint-Guilhem du Désert. — Revenu 850 livres.

223. — Cure de Bez. — Revenu 300 livres.
224. — Prieuré simple et régulier de Notre-Dame du *Luc* (1), uni à un office claustral de l'abbaye de Nant, à la collation de l'abbé de Nant. — Revenu 493 livres.
225. — Cure du Luc, à la collation de l'évêque d'Alais. — Revenu 303 livres.
226. — Prieuré de Notre-Dame d'*Avèze*, uni au premier archidiaconé de la cathédrale de Nîmes. — Revenu 223 livres.
227. — Cure d'*Avèze*, à la présentation du grand archidiaque de Nîmes. — Revenu 355 livres.
228. — Prieuré simple de Notre-Dame ou Saint-Baudile de *Blandas*, à la collation de l'évêque d'Alais. — Revenu 1.500 livres.
229. — Cure de Blandas, à la collation de l'évêque d'Alais. — Revenu 347 livres.
230. — Prieuré de Saint-Genest d'*Arrigas*, uni au Chapitre cathédral de Montpellier. — Revenu 750 livres.
231. — Cure ou rectorie d'*Arrigas*, avec un secondaire ; patrons, les chanoines de la cathédrale de Montpellier. — Revenu 1.085 livres.
232. — Prieuré de Saint-Jean-Baptiste de *Molières*, uni à la mense capitulaire de Notre-Dame-de-Bonheur. — Revenu 722 livres.
233. — Cure de Molières, à la présentation des chanoines de Bonheur. — Revenu 350 livres.
234. — Cure de *Mandagout*, à la présentation du prieur du Vigan. — Revenu 425 livres.
235. — Prieuré simple de Saint-Martin de *Montdardier*, à la collation de l'abbé de Sauve. — Revenu 2.000 livres.

(1) *Luc*, section de la commune de Campestre.

236. — Cure dud. lieu, à la collation de l'évêque d'Alais. Revenu 384 livres.

237. — Les religieux du prieuré du Vigan, parmi lesquels un camérier et un sacristain ; lors de la sécularisation de l'abbaye de Saint-Victor, les revenus monachaux furent réunis à la mense priorale qui doit payer le nombre des prêtres séculiers nécessaires pour acquitter les fondations, ce qui doit être fixé par l'évêque d'Alais.

Chapelles :

238. — De *Cambonis*, fondée au Vigan, le 23 septembre 1492, par Jean Cambon, qui y nomma Claude Barral, alors curé du Vigan ; patron, M. de la Fabrègue. — Revenu 15 livres.

239. — De l'*Annonciation de la B. V. M.* et des SS. Jean-Baptiste et Jean l'Évangéliste, fondée dans l'église du Vigan ; collateur, l'évêque d'Alais.

240. — De la *Sainte-Croix*, au Vigan, fondée le 20 décembre 1523, par noble Jean de Montfaucon, écuyer, seigneur de Vissec ; — trois messes par semaine : le lundi, pour les morts, avec absoute sur le tombeau du fondateur ; le mercredi du Saint-Esprit et le vendredi des Cinq-Plaies de N.-S. J.-C., à laquelle on lira la passion selon saint Jean. Toutes ces messes seront célébrées à l'autel de la vraie Croix, et suivies de l'absoute sur le tombeau du fondateur ; le chapelain aumônier sera tenu, la veille, d'avertir les parents, qui, à leur tour, devront lui donner à dîner ; — patron, M. de Vissec. — Revenu 24 livres.

241. — Des SS. *Antoine et Martin*, dans l'église St-Pierre du Vigan ; patron, Louis Valette de Trèves.

242. — De *Sainte-Catherine*, dans l'église paroissiale d'Avèze, à la collation de l'évêque d'Alais. — Revenu 24 livres.

243. — De *Saint-Michel d'Anjeau*, à Montdardier, à la collation du prieur du Vigan. — Revenu 63 livres.

244. — De *Sainte-Catherine*, dans l'église paroissiale de Montdardier à la collation de l'évêque d'Alais. — Revenu 20 livres.

245. — De *Saint-Bausile*, dans l'église de Blandas, en l'honneur et gloire de N.-S. J.-C., de la sainte Vierge et de tous les saints, fondée par Bernard de Rodossac, à la collation de l'évêque d'Alais. — Revenu 120 livres.

246. — De *Saint-Georges*, dans l'église d'Arrigas.

247. — De *Saint-Pierre des Merlets*, dans l'église d'Arrigas.

248. — Fondation du recteur d'Arrigas ; une mission dans la paroisse de cinq en cinq ans. — Revenu 30 livres.

249. — Chapelle en l'honneur et gloire de Dieu, de la sainte Vierge et de tous les saints ; une messe par semaine dans l'église d'Aumessas ; patron, le marquis de Roquefeuil. — Revenu 32 livres.

250. — De *Notre-Dame-de-Beaulicu*, dans la paroisse de Mandagout, à la collation du prieur du Vigan. — Revenu 40 livres.

251. — De *Notre-Dame et Saint-André*, fondée par Ponce Fabre, dans l'église paroissiale de Pomiers, à la collation de l'évêque d'Alais.

252. — De *Saint-Vincent d'Alzon*, à la collation de l'évêque d'Alais. — Revenu 40 livres.

253. — Des *Saints-Innocents*, dans l'église d'Alzon, à la collation de l'évêque d'Alais. — Revenu 10 livres.

254. — De *Saint-Laurent*, fondée dans la même église, par Joheri, alias Duclaux ; patrons, les hoirs Duclaux. — Revenu 40 livres.

255. — De *Saint-Jean-Baptiste*, fondée dans l'église de Saint-Bresson, à la collation de l'évêque d'Alais. — Revenu 7 livres.

256. — De *Notre-Dame et des SS. Jean, François et Phi-*

lippe, fondée dans l'église de Bez , le 13 octobre 1681 , par par François Malien, avocat de Nîmes ; patrons, les héritiers du fondateur.

257. — De *Saint-Christophe*, dans l'église d'Arre , à la collation de l'évêque d'Alais.

258. — De *Notre-Dame*, dans l'église de Campestre ; patron, M. de Montujoux. — Revenu 24 livres.

7^o Archiprêtré de Meyrueis.

259. — Prieuré de Saint-Pierre de *Meyrueis* (1), uni au noviciat des jésuites de Toulouse. — Revenu 4.503 livres.

260. — Cure dud. lieu, à la présentation du recteur du noviciat des jésuites. — Revenu 530 livres.

261. — Prieuré-cure de Saint-Pierre de *Revens*, à la collation de l'abbé de Nant.—Revenu 840 livres.

262. — Prieuré de Saint-Laurent de *Lanuégols*, uni au Chapitre cathédral de Montpellier. — Revenu 2.750 livres.

263. — Cure dud. lieu (avec un secondaire), à la présentation des chanoines prieurs. — Revenu 1.036 livres.

264. — Prieuré de Notre-Dame de *Dourbies*, uni à la mense épiscopale de Nîmes. — Revenu 2.420 livres.

265. — Cure de Dourbies, à la pleine collation de l'évêque de Nîmes. — Revenu 531 livres.

266. — Prieuré de Notre-Dame de *Gatuzières* (2), uni au Chapitre de Bonheur. — Revenu 624 livres.

267. — Cure dud. lieu, à la présentation des chanoines de Bonheur. — Revenu 687 livres.

268. — Prieuré de Notre-Dame de *Trèves*, uni au collège de Toussaint, dans la cathédrale de Mende—Revenu 1.000 livres.

(1) *Meyrueis* appartient maintenant au diocèse de Mende.

(2) *Gatuzières*. — Idem.

269. — Cure de Trèves, à la présentation de l'abbé de Nant. — Revenu 444 livres.

270. — Prieuré de *Saint-Sauveur des Pourcils*, uni au séminaire-collège d'Alais. — Revenu 1.300 livres.

271. — Cure dud. lieu, à la collation de l'évêque d'Alais. — Revenu 534 livres.

272. — Chapitre collégial de *Notre-Dame de Bonheur* (1), six chanoines sans aucun service. — Revenu net 1.336 livres.

273. — Prieuré de *l'Espérou* (2), uni au Chapitre de Bonheur. — Revenu 120 livres.

274. — Prieuré de Saint-Martin d'*Aïres* (3), ou *sacristie d'Aïres*, uni au Chapitre cathédral de Montpellier. — Revenu 217 livres.

275. — Camérier d'Aïres, ou *usages de Cassanas* (4), uni au même Chapitre. — Revenu 118 livres.

Chapelles :

276. — De *Raynaldi*, obit fondé dans l'église paroissiale de Meyrueis.

277. — De *Saint-Michel et Sainte-Anne*, fondée dans la même église, le 30 août 1375, par Bernard Gourdrille, à la collation de l'évêque d'Alais. — Revenu 85 livres.

278. — De *Doulcet*, légat fondé dans la chapelle de Notre-Dame des Anges, dans l'église de Meyrueis, le 8 avril 1483, par Guillaume Dulceti ; patrons, les héritiers du fondateur.

279. — De *Sainte-Anne*, fondée dans l'église de Meyrueis,

(1) *Notre-Dame de Bonheur*, petite collégiale établie en faveur des voyageurs égarés sur les hauteurs de l'Espérou.

(2) *L'Espérou*, hameau de la commune de Valleraugues.

(3) *Aïres*, dans le territoire de Dourbies, canton de Trèves.

(4) *Cassanas*. — Idem.

le 25 septembre 1538, par Jean Arnal, prêtre dud. lieu ; patron, la veuve du baron d'Alais.

280. — De *Raymond Sévérac*, fondée dans l'église de Meyrueis.

281. — De *Privat Fages*, fondée dans l'église de Meyrueis.

282. — D'*Etienne Pepin*, fondée dans l'église de Meyrueis.

283. — D'*Antoine Privat*, fondée dans l'église de Meyrueis.

284. — De *Pierre Pagès*, fondée dans l'église de Meyrueis.

285. — De *Saint-Blaise et Sainte-Catherine*, fondée par Pierre Gras, prêtre, dans l'église de Trèves; patron, M^{lle} Marguerite Evesque. — Revenu 64 livres.

286. — De *Notre-Dame et tous les saints du Paradis*, à Trèves ; patron, Valette de Trèves. — Revenu 180 livres.

287. — De *Saint-Etienne*, fondée dans l'église de Lanuéjols, le 1^{er} octobre 1670, par Etienne Veyrier, chanoine de Bonheur ; patron, Evesque, seigneur des Moulinets. — Revenu 200 livres.

288. — De la *Nativité de Notre-Seigneur*, obit fondé dans l'église de Revens, par Marguerite Jourdan, veuve de Jean Dupont, procureur du roi au siège de Meyrueis ; patrons, les descendants de la fondatrice. — Revenu 33 livres.

Religieux du diocèse d'Alais :

289. — Les *Frères-Prêcheurs* d'Alais, établis en 1240, par le comte d'Armagnac, baron d'Alais, établissement autorisé et confirmé par le roi saint Louis. — Revenu net, en 1728, 743 livres.

290. — Les *Frères-Mineurs* de Saint-François, à Alais. — Revenu net, en 1728, 462 livres.

291. — L'abbaye des *Fonts Sainte-Claire*, à Alais. — Revenu net, en 1728, 2.326 livres.

292. — Les religieuses *Ursulines*, à Alais. — Revenu net, en 1728, 4.052 livres.

293. — Le *Séminaire* d'Alais , à Alais. — Revenu net, en 1728, 284 livres.

294. — Maison du *Refuge* d'Alais, à Alais. — Revenu net, en 1728, 696 livres.

295. — L'*Hôpital* d'Alais, à Alais. — Revenu net, en 1728, 2.564 livres.

296. — Le monastère du *Verbe Incarné* d'Anduze — Revenu net, en 1728, 997 livres.

297. — Les *Frères-Mineurs* conventuels de Saint-François d'Anduze. — Revenu net, en 1728, 599 livres.

4^o AVIGNON

La bibliothèque du Museum Calvet, d'Avignon, possède deux documents qui peuvent servir à composer un pouillé eomplet de la portion de l'ancien diocèse d'Avignon, qui est aujourd'hui incorporé au diocèse de Nîmes.

Le premier, en latin, est intitulé : *Status ecclesiarum et capellaniarum Avenionensis diœcesis* ; il fait partie de ce qu'on appelle le fonds Chambaud, et porte pour date celle de 1636. L'autre, en français, est un *Etat du diocèse d'Avignon*, en 1708, d'après les *procès-verbaux des visites pastorales*. Dans le travail de fusion de ces deux états, nous prenons pour base le *Status ecclesiarum* de 1636, en y insérant les données de la pièce de 1708.

Comme pour les diocèses dont nous nous sommes occupés ci-dessus, nous insérons en tête du travail une liste qui peut donner une idée générale des bénéfices de cette région. C'est celle des personnages qui furent appelés au Synode de 1613, tenu par l'archevêque Dulci. Elle est tirée de l'*Histoire des Evêques d'Avignon*.

R.D. Abbas monasterii <i>S. Andreæ</i> secus Avenionem.	Pontii <i>Villænovæ</i> secus Avenionem.
R.D. Decanus B. M. <i>Villænovæ</i> secus Avenionem.	R. Curatus Ecclesiæ Sancti Petri de Gajanis prope Rupemfortem.
R.D. Decanus <i>Rupismauræ</i>	R. Curatus Ecclesiæ de <i>Lertio</i> .
R. Curatus Ecclesiæ <i>Rupismauræ</i> .	R. Curatus Ecclesiæ de <i>Candalis</i> .
R. Prior Sancti-Johannis de <i>Salvaterra</i> .	R. Curatus Ecclesiæ de <i>Torcularibus</i> .
R. Prior et curatus Ecclesiæ de <i>Lyraco</i> .	R. Curatus Ecclesiæ de <i>Issarts</i> .
R. Prior Ecclesiæ de <i>Terminis</i> .	R. Curatus Ecclesiæ de <i>Sancto-Juliano</i> .
R. Vicarius perpetuus Ecclesiæ <i>S. Laurentii de Arboribus</i> .	R. Curatus Ecclesiæ <i>Sancti-Genesii de Comolacio</i> .
R. Vicarius perpetuus Ecclesiæ <i>Montis-Falconis</i> .	R. Curatus Ecclesiæ de <i>Saza</i> seu de <i>Sadone</i> .
R. Vicarius perpetuus Ecclesiæ de <i>Tavellis</i> .	R. Curatus Ecclesiæ <i>Podii-Alti</i> et Sancti <i>Veredemii</i> .
R. Vicarius perpetuus Ecclesiæ de <i>Angulis</i> .	R. Curatus Ecclesiæ de <i>Rupe-forti</i> .
R. Vicarius perpetuus Ecclesiæ Sancti-	R. Capellanus N.-D. de <i>Furnis</i> .

STATUS ECCLESIARUM

I. — In loco *Villænovæ*. — 1º Prioratus est unitus mensæ abbatiali Sancti Andreæ.

2º Ecclesia collegiata sub titulo *Beatæ Mariæ* et *SS. Johannis Baptistæ* et *Johannis Evangelistæ*; Decanus hujus ecclesiæ est ad præsentationem Capituli et institutionem Archiepiscopi Avenionensis; collationes canonicorum pertinent alternatim ad Regem et Decanum.

Collégiale composée d'un doyen , un capiscol , un sacristain , neuf chanoines, dix bénéficiers , deux diacres et deux sous-diacres.

3° Ecclesia *Sancti-Pontii*, parochialis ; cura exercetur per per vicarium perpetuum ad præsentationem abbatis *Sancti-Andræ* et institutionem Archiepiscopi.

Eglise paroissiale de *Saint-Pons*, desservie par un vicaire perpétuel et deux coadjuteurs ; tous les trois à la nomination de l'abbé de *Saint-André*.

4° In dicta ecclesia *Sancti Pontii*, capellania *Beatæ Mariæ* et *SS. Johannis Baptistæ et Johannis Evangelistæ* ; sex capellani fundati per Johannem Cabassol canonicum ejusdem ecclesiæ collegiatæ, ad præsentationem Consulum et institutionem Archiepiscopi.

5 Capellania *Sancti-Claudii*, in eadem ecclesia, de patronatu nobilis Petri Peregrini.

6° Capellania *Sancti-Petri*, in capella *Sancti-Antonii*, infra ecclesiam collegiatam, fundata per Petrum Romani.

7° Capellania *Beatæ Mariæ de Vita*, in ecclesia *Sancti-Pontii*.

8° Capellania *Beatæ Mariæ*, intra ecclesiam collegiatam et in capella Annunciationis, fundata per Johannem Calves, presb. et Carolum Calves fratrem ejus, sub onere duarum missarum, una pro defunctis et altera de Beata.

9° Capellania *Sanctæ Annæ*, in ecclesia collegiata, fundata per Michaellem du Puy (1607).

10° Capellania *Sancti-Blasii*, fundata in ecclesia *Sancti-Pontii* per Jaumetum de Romans, cujus Consules sunt patroni.

11° Capellania *Sanctæ Agathæ*, unita cum Capellania *Sancti-Thomæ*, in ecclesia collegiata.

12° Capellania *Sanctæ-Veronicæ*, in majore altari ecclesiæ collegiatæ fundata per Petrum Franc.

13° Monastère de douze religieuses franciscaines, pour l'éducation des filles.

14° Chartreuse. — *Monasterium Cartusiense Vallis-Benedictionis.*

15° Couvent de Récollets, près du Rhône (1).

II. — In loco *Sancti-Andree secus Avenionem.* — 1° Prioratus est unitus cum prioratu Villænovæ, curaque ecclesiæ est etiam unita cum cura Sancti-Pontii.

2° In loco et fortalitio Sancti-Andree, abbatia Sancti-Andree, cujus abbas eligebatur a monachis et confirmabatur ab Archiepiscopo Avenionensi.

L'abbaye de Saint-André. — Vingt moines.

3° La paroisse de *Belvezer*, desservie par les Bénédictins.

4° Capellania Sancti-Ludovici.

III. — In loco *Rupismauræ.* — 1° Ecclesia collegiata sub titulo SS. Johannis Baptistæ et Johannis Evangelistæ, in qua sunt decem canonici (prieur seu decano incluso et duo diaconi) quorum collatio pleno jure pertinet ad Archiep. Avenion. et quoties vacatio unius ex dictis canonicis occurrit, ex fundatione Ordinarius collator tenetur conferre uni ex dictis diaconis.

Eglise paroissiale dédiée à saint Jean-Baptiste et saint Jean l'Évangéliste, où se trouve une collégiale entièrement soumise à l'Ordinaire; les fonctions curiales sont exercées par un doyen et un Chapitre de douze chanoines et deux bénéficiers.

2° Capellania fundata in dicta ecclesia sub titulo et ad altare *Sanctæ Margaritæ.*

3° Capellania fundata in dicta ecclesia sub titulo *Beatæ*

(1) Ces pouillés ne font pas mention du prieuré de Montaut, sur les hauteurs de Villeneuve, ni de diverses chapelles rurales.

Mariæ de Suffragiis per D. Joannem Bastide, in capella sub eodem titulo, cum onere unius missæ qualibet prima die lunæ cujuslibet mensis.

4° Récollets, près des murs de la ville.

5° En dehors de la ville, monastère de quinze religieuses du Verbe-Incarné, avec pensionnaires.

6° Hôpital, depuis peu transféré dans la ville.

7° La paroisse de Saint-Pierre de *Truel*, dépendante du monastère de Saint-André, desservie par un vicaire perpétuel, nommé par le monastère et approuvé par l'Ordinaire.

IV. — In loco de *Montefulcono*. — 1° Ecclesia parochialis supra montem Salis, et est ipsa ecclesia prioratus ad collationem R. D. Abbatis Sancti-Andree.

2° Cura dictæ ecclesiæ exercetur per vicarium perpetuum ad præsentationem prioris et collationem Archiep. Avenion.

Prieuré simple ; cure du titre de St-Gilles, desservie par un vicaire perpétuel.

V. — In loco *Sancti-Laurentii de Arboribus*. — 1° Prioratus est unitus mensæ Archiep. Avenion.

Prieuré uni à la mense archiépiscopale d'Avignon.

2° Cura exercetur per vicarium perpetuum.

Paroisse desservie par un vicaire perpétuel et un coadjuteur.

3° Capellania *Sancti Petri* fundata per Joannem Anastasy, presb. 1525.

4° Capellania seu *celebratio missarum* in hebdomada, altera die lunæ de mortuis, altera die veneris de cinque plagis, fundata per Joannem Cruzol, in capella Sancti Sebastiani ; patronus proximior heres fundatoris.

5° Capellania *Sancti Sebastiani* in altari ejusdem Sancti, translata post demolitionem altaris hujus ad altare SS. Cosmæ et Damiani. 1610.

6° Capellania *Sancti Amantii*.

7° Capellania *SS. Agathae et Luciae* in capella rurali Beatae Mariae de Thezan fundata per Richardum Cambis.

VI. — In loco *Sancti Genesii de Comolacio*. — 1° Prioratus est unitus Capitulo Rupismoræ.

Prieuré uni à la collégiale de Roquemaure.

2° Cura exercetur per curatum amovibilem.

Paroisse régie par un vicaire perpétuel.

3° Capellania *Sancti Stephani*, protomartyris.

4° Capellania *Sancti Blasii* in altare Sanctæ Crucis, fundata per Monetum.

VII. — In loco de *Aliraco*. — 1° Prioratus pertinet ad abbatem Sancti-Andree et prior tenetur facere homagium Archiepiscopo Avenionensi et recognoscere quidquid tenet et possidet in dicto loco.

2° Cura exercetur per curatum amovibilem.

Paroisse régie par un vicaire perpétuel. — Terres de la Sabranenque, de la juridiction temporelle de l'archevêque d'Avignon.

VIII. — In loco de *Tavellis*. — 1° Prioratus est unitus mensæ abbatali Sancti-Andree.

2° Cura exercetur per vicarium perpetuum ad præsentationem abbatis.

La paroisse de *Saint-Pierre de Tavel*, desservie par un vicaire perpétuel, nommé par le monastère de St-André et approuvé par l'Ordinaire.

IX. — In loco *Rupisfortis*. — 1° Prioratus est unitus monasterio Sancti-Andree.

2° Cura exercetur per vicarium amovibilem.

L'église paroissiale de Saint-Bardoux de *Rochefort*, avec un curé perpétuel et un coadjuteur.

3° Capellania seu missæ celebratio pro defunctis , ad præsentationem hæredum fundatoris Claudii Salles.

4° Non loin de Rochefort, église dédiée à *Notre-Dame* , et desservie par les Bénédictins, qui y tiennent leurs sujets les plus exercés dans le saint ministère.

X. — In loco de *Saza*. — 1° Prioratus est unitus mensæ capitulari ecclesiæ Metropolit. Avenionensis.

Prieuré uni à la mense métropolitaine.

2° Cura exercetur per curatum amovibilem.

Paroisse desservie par un vicaire perpétuel et un coadjuteur.

Nullæ sunt capellaniæ.

XI. — In loco de *Angulis*. — 1° Prioratus est unitus mensæ abbatiali Sancti-Andree.

2° Cura exercetur per vicarium perpetuum ad præsentationem R. D. Abbatis.

La paroisse de *Notre-Dame des Angles* dépend du monastère de Saint-André ; elle est desservie par un vicaire perpétuel, nommé par le monastère et approuvé par l'Ordinaire.

3° Duo pia legata fundata, unum per quondam Petrum Ayragues et Alizetam Cristoli , alterum per quondam Joannem Calves, in capella Sancti Sebastiani (1575).

XII. — In *Podio-Alto*. — 1° Prioratus est unitus pitanciaræ monasterii Sancti Andree.

2° Cura exercetur per vicarium perpetuum ad præsentationem Pitanciarum.

La paroisse de *Saint-Jacques de Pujaut*, de la dépendance du monastère de Saint-André , desservie par un curé et un coadjuteur.

XIII. — Prioratus ruralis *Sancti-Petri de Terminis*, unitus conventui Fratrum Minimorum Sancti Francisci de Paula.

Saint-Pierre du Terme. — 1° Prieuré dépendant des Mini-

mes d'Avignon ; 2^o Paroisse régie par un vicaire perpétuel.

XIV. — In loco de *Salvaterra*. Prioratus ruralis *Beatae Mariae*.

La paroisse de Saint-Jean-Baptiste de Sauveterre , dépendante du monastère de Saint-André , desservie par un curé.

L'église rurale de *Saint-Agricol*, dépendante du monastère de Saint-André, où la messe se célèbre aux jours de précepte par les soins du monastère.

XV. — L'église non paroissiale des *Issarts*, de la dépendance du monastère de Saint-André.

5^o ÉTAT DU DIOCÈSE D'ARLES

AU XVIII^e SIÈCLE

PARTIE SITUÉE EN LANGUEDOC (TERRE D'ARGENCE)

1. — Collégiale de Notre-Dame et Saint-Nazaire de *Beaucaire*, fondée en 1597, par la bulle qui sécularisa l'ancien prieuré bénédictin. Le Chapitre se compose d'un doyen, un capiscol, dix chanoines , deux hebdomadiers remplissant les fonctions curiales, et quatre bénéficiers. Le doyen est à la collation de l'abbé de la Chaise-Dieu ; le capiscol, à celle du Chapitre ; les chanoines , à celle de l'archevêque d'Arles , sur la présentation du Chapitre.

2. — Cure de *Notre-Dame-des-Pommiers*, administrée par les deux hebdomadiers.

3. — Prieuré de *Saint-Sixte-de-la-Roque* , dans le territoire de Beaucaire.

4. — Prieuré de *Saint-Denis* , dans le même territoire, à la présentation des bénédictines de St-Sauveur de la Font de Nîmes.

5. — Prieuré de *Saint-Paul de Valor*, uni à la mense des mêmes religieuses.
6. — Prieuré de Notre-Dame d'*Adau*, uni au Chapitre cathédral de Montpellier.
7. — Commanderie de l'Ordre de Malte dite de *St-Pierre de Camp-Public* ou d'*Argence*.
8. — Prieuré-cure de Notre-Dame de *Comps* et son annexe *Saint-Etienne de l'Herm*, à la collation de l'archevêque d'Arles.
9. — Prieuré-cure de Saint-Martin de *Fourques*, à la collation de l'archevêque d'Arles.
10. — Prieuré-cure de *Saint-Vincent de Cannois*, à la collation de l'archevêque d'Arles.
11. — Prieuré-cure de *Saujan*, à la collation de l'archevêque d'Arles.
12. — Prieuré simple et séculier de Saint-Laurent et Saint-Michel de *Jonquières*, à la collation de l'évêque d'Alais, comme abbé de Psalmodi.
13. — Vicairie perpétuelle de Saint-Michel dud. lieu, à la présentation du prieur.
14. — Prieuré simple et séculier de St-Barthélemy de *Meynes*, uni au Chapitre cathédral de Montpellier.
15. — Vicairie perpétuelle de *Meynes*, à la présentation du Chapitre de Montpellier.

E. GOIFFON.

E. GILPIN

